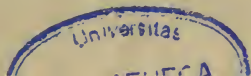






RECRÉATIONS
LITTÉRAIRES,
OU
ANECDOTES
ET REMARQUES
SUR DIFFÉRENTS SUJETS.



EXHIBITION

of the

CSP

of the

PN

6252

.C54

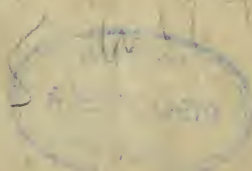
1765

Fans,

Documents

ff. 4269P

1765



Cizeron - Rival
RECRÉATIONS
LITTÉRAIRES,
OU
ANECDOTES
ET REMARQUES
SUR DIFFÉRENTS SUJETS.

Recueillies par M. C. R***

Recueil sur Voltaire
Je vais de fleur en fleur, & d'objet en objet.
LA FONTAINE.



... rapport aux vertus
qui les accompagnent & qui
vous caractérisent. Comme elles
ont fait naître mon admiration,

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten notes and a stamp:

- Parent
- Desmond
- 1768
- to
- 1800
- Office 26

A circular stamp is visible, containing the text "1768 to 1800".



A MONSIEUR ,

LE CLERC DE FRESNE ,

Chevalier , Seigneur de la Verpilliere , Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , ancien Major de la Ville de Lyon & Prévôt des Marchands de la même Ville.

MONSIEUR ,

JE ne vous devois rien si vous n'étiez recommandable que par les titres qui décorent ce Frontispice ; mais je vous dois tout par rapport aux vertus qui les accompagnent & qui vous caractérisent. Comme elles ont fait naître mon admiration,

elles motivent mon hommage.
Daignez le recevoir , M O N -
SIEUR , avec cette bonté qui
vous gagne tous les cœurs &
qui distingue particulièrement
votre Administration. Puisse-
t-elle durer aussi long - temps
que je le desire ! C'est le sou-
hait le plus flatteur que je
puisse faire pour le bonheur de
ma Patrie & pour celui de
mes Concitoyens.

Je suis avec un très profond respect ;

M O N S I E U R ,

Voire très humble &
très-obéissant serviteur.
C I Z E R O N R I V A L .

Il y a dans la Littérature des objets plus importants les uns que les autres ; mais il n'y en a point d'absolument méprisables. Tout ce qui est bon en son genre , à son prix ; parce qu'il ne se fait point sans une mesure & une sorte d'esprit toujours plus rare qu'on ne pense.

FONTENELLE.

APPROBATION.

J'AI lu par Ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le présent Manuscrit, & n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, à Lyon le 29 Août 1765.

PULLIGNIEU.



RÉCRÉATIONS
LITTÉRAIRES,
O U
ANECDOTES ET REMARQUES
SUR DIFFÉRENTS SUJETS.



E furent les Précieuses Ridicules qui mirent Moliere en réputation. La piece ayant eu , comme tout le monde sait , l'approbation de tout Paris , on l'envoya à la Cour , qui étoit alors au voyage des Pyrénées , où elle fut très-bien reçue. Et cela enfla le courage de l'Auteur. *Je n'ai plus que faire , dit-il , d'étudier Plante & Térence , ni d'éplucher les fragments de Ménandre ; je n'ai qu'à étudier le monde.*

Moliere , peu de temps après s'être

A

brouillé avec M. Racine, donna sa Comédie de l'Avare, où M. Despréaux fut un des plus assidus. " *Je vous vis dernièrement*, lui dit Racine, *à la Pièce de M. Moliere, & vous riez tout seul sur le Théâtre. Je vous estime trop*, lui répondit son ami, *pour croire que vous ni ayez pas ri, du moins intérieurement.*

M. Despréaux préféroit l'Avare de Moliere à celui de Plaute, qui est outré en plusieurs endroits, & entre dans des détails bas & ridicules. Au contraire celui du Comique Moderne est dans la nature, & une des meilleures Pièces de l'Auteur. C'est ainsi qu'en jugeoit le Législateur de notre Parnasse. Quoique le Misanthrope soit peut-être la meilleure Comédie que nous ayons aujourd'hui, le Public hésita durant quelques jours à l'avouer pour excellente; mais les personnes d'un goût exquis prévirent même d'abord quel parti il prendroit dans la suite. On fait les louanges que le Duc de Montausier donna au Misanthrope après la première représentation. Despréaux après avoir vu la troisième, soutint à Racine, qui n'étoit pas fâché du danger où la réputation de Moliere sembloit être exposée, que cette Comédie

auroit bientôt un succès des plus éclatants. Le Public justifia bien la prédiction de l'Auteur de l'Art Poétique; & depuis long-temps les François citent le Misanthrope comme l'honneur de leur Scene Comique. C'est la Piece françoise, que nos voisins ont adoptée avec la plus grande prédilection.

I. Il est dit dans la Comédie de George-Dandin, (Acte 1. Scene 5.) que *Bertrand de Sottenville* eut le crédit de vendre tout son bien pour faire le voyage d'outre-mer. Lors de la représentation de cette Piece, tout le monde fit l'application de cet endroit à M. de la Feuillade, qui en ce temps-là s'avisa de mener en Candie à ses dépens une centaine de Gentilshommes équipés pour combattre contre les Turcs, pendant le siege de cette Isle.

Analyse de la jalousie du Barbouillé, farce en un Acte, par Moliere. (non Imprimée.)

„ II. Le *Barbouillé* commence par se
 „ plaindre des chagrins que lui donne
 „ sa méchante femme. Il va consulter
 „ le Docteur sur les moyens de la met-
 „ tre à la raison. Celui-ci parlant tou-
 „ jours, ne lui donne pas le temps de

„ s'expliquer. La femme arrive , & le
 „ Docteur continuant toujours ses ti-
 „ rades , les impatiente l'un & l'autre
 „ au point de lui dire des injures. En-
 „ tr'autres choses , la femme lui dit
 „ qu'il est un *Ane* , & qu'elle est aussi
 „ Docteur que lui ; & le Docteur lui
 „ répond : Toi Docteur ? Vraiment je
 „ crois que tu es un plaisant Docteur.
 „ Des genres tu n'aimes que le mascu-
 „ lin : à l'égard des conjugaisons , de
 „ la Syntaxe , & de la quantité..... Tu
 „ n'aimes que.... Jugez „ dit Rousseau à
 „ M. Brossette “ jugez par cet échantillon
 „ du beau ton de plaisanterie de ce
 „ temps-là.

Ils s'en vont , hormis la femme qui demeure pour attendre son galant avec qui elle est surprise par le mari qui amène avec lui son beaupere Villebrequin. Elle donne des coups de bâton au Barbouillé , feignant de les donner au galant : son pere & elle se tournent contre le mari , qui continue ses invectives. Le Docteur met la tête à la fenêtre , & leur fait à tous des réprimandes : il descend pour mettre la paix entr'eux ; ils se sauvent tous pour se dérober à la volubilité de sa langue , & le Barbouillé plus impatienté que les

autres , pendant qu'il poursuit ses déclamations , lui attache une corde au pied , & l'ayant fait tomber , le traîne à écorche-cul jusques dans la coulisse , avec quoi finit la Comédie. Tout cela est revêtu du style le plus bas & le plus ignoble que l'on puisse imaginer.

III. Lorsque Moliere fait dire à Chrisfalde , dans l'Ecole des Femmes (Acte I, Scene I.) :

Je fais un Payfan , qu'on appelloit Gros-Pierre ,
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de
terre.

Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux ,
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

Il a eu en vue Thomas Corneille qui , après avoir porté long-temps le nom de *Corneille le jeune* , se fit appeller dans la suite *Corneille de l'Isle*. C'est ce que j'apprends de l'Abbé d'Aubignac , dans sa *quatrième Dissertation concernant le Poëme Epique*.

IV. Dans la Comédie des Fâcheux , qui est une des plus belles de Moliere , le Fâcheux Chasseur qu'il introduit dans une des Scenes de cette Piece , est M. le Marquis de Soyecourt. Ce fut le Roi lui-même qui lui donna le sujet , & voici comme. Au sortir de la première représentation de cette Comédie , qui se fit chez Mr. Fouquet ;

le Roi dit à Moliere, en lui montrant M. de Soyecourt : Voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut assez dit : cette Scene fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures, & le Roi eut le plaisir de la voir en sa place, à la représentation suivante. (*Menagiana*, Tome. III. page 24.)

V. Moliere s'est servi pour la composition de la premiere Scene & pour l'exposition de toute la Piece dont je viens de parler, de la Satyre IX du premier livre d'Horace ; *Ibam forte via sacra*, &c ; mais il imagina un motif, une intrigue ou action, & un dénouement. (*Riccoboni*, observation sur la Comédie & le génie de Moliere.)

VI. Le fameux Comte de Grammont a fourni à Moliere l'idée de son *Marriage forcé*. Ce Seigneur pendant son séjour à la Cour d'Angleterre, avoit fort aimé Mlle. Hamilton : leurs amours même avoient fait du bruit, & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle ; les deux freres de la Demoiselle le joignirent à Douvres dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crièrent : Comte de Gram-

mont, Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi , répondit le Comte , qui devoit leur intention , j'ai oublié d'épouser votre sœur , & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire. (*Ana , ou Bigarrure Calotine premiere partie page 18.*)

VII. La troisieme nouvelle de la troisieme journée du Decameron de Boccace , a fourni à Moliere l'idée de sa Comédie de l'Ecole des Maris. (*Riccoboni , observations sur la Comédie & le génie de Moliere.*)

VIII. La Piece Espagnole d'*Agostino Moreto* , intitulée *El desden con el desden*. dont Moliere a tiré sa *Princesse d'Elide* , est une preuve de la justesse de son esprit. Dans cette Comédie le *coup de Théâtre* ou *surprise de pensée* que je crois la plus belle qu'on puisse trouver , & que je donnerois pour modele en ce genre , n'étoit que bonne dans l'original , mais elle est devenue sublime entre les mains de Moliere. (*Riccoboni , idem.*)

IX. Moliere avoit hazardé quelques Traits dans sa Piece du *Festin de Pierre* , qui blessèrent les gens scrupuleux , & qu'il supprima à la seconde représentation de cette Piece. Entr'autres ce-

lui-ci. Don Juan dans une Scene avec un pauvre qui lui demandoit l'aumône, ayant appris de lui qu'il passoit sa vie à prier Dieu & qu'il n'avoit pas souvent de quoi manger, ajoutoit : *Tu passes ta vie à prier Dieu, il te laisse mourir de faim, prend cet argent, je te le donne pour l'amour de l'humanité.*

Extrait d'un in-4°. de la Bibliothèque de St. Victor. No. 688.

QQ. ce volume est rempli de Notes Manuscrites de la main de M. de Tralage.

X. Le Sieur Angelo, (Docteur de l'ancienne Troupe Italienne) m'a dit, (c'est ce M. de Tralage qui parle) que Moliere qui étoit de ses amis, l'ayant un jour rencontré dans le jardin du Palais Royal, après avoir parlé des nouvelles de Théâtre & d'autres, le même sieur Angelo, dit à Moliere, qu'il avoit vu représenter en Italie, (à Naples) une Piece intitulée le *Misanthrope* : & que l'on devoit traiter ce sujet ; il le lui rapporta tout en entier, & même quelques endroits particuliers qui lui avoient parus remarquables, & entr'autres ce caractère d'un hom-

me de Cour fainéant , qui s'amuse à cracher dans un puits pour faire des ronds. Moliere l'écouta avec beaucoup d'attention , & quinze jours après le sieur Angelo fut surpris de voir dans l'affiche de la troupe de Moliere , la Comédie du Misanthrope , annoncée & promise , & trois semaines après , on représenta cette Piece. Je lui répondis là-dessus , qu'il n'étoit pas possible qu'une aussi belle Piece que celle-là , en cinq actes & dont les vers sont fort beaux , eût été faite en aussi peu de temps ; il me repliqua que cela paroissoit incroyable , mais que tout ce qu'il venoit de me dire étoit très-véritable , n'ayant aucun intérêt de déguiser la verité.

Nota. Ce discours d'Angelo est si fort éloigné de la vraisemblance , que ce seroit abuser de la patience du lecteur d'en donner la réfutation ; aussi ne l'a-t'on employé que pour prévenir des personnes , qui trouvant ce passage dans le volume que l'on vient de citer , pourroient l'altérer dans leur récit , & donner le change à un certain Public , toujours disposé à diminuer la gloire des grands hommes. (*Voyez l'Histoire du Théâtre François.*)

XL Moliere , étoit deligné pour rem-

plir la première place vacante à l'Académie Française ; la compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. Molière n'auroit plus joué que dans les rôles du haut comique, mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée , & l'Académie d'un sujet si digne de la remplir.

Ce fait a été plusieurs fois attesté par M. de la Motte, de l'Académie Française ; & nous ne doutons point, disent MM. Parfaict dans leur Histoire du Théâtre François , qu'en lisant ceci, beaucoup de ses amis ne se rappellent de le lui avoir ouï dire.

XII. On ne prétend rien diminuer du mérite & de la gloire de Molière, en disant que le fond de la fable de sa Comédie de *l'Avare* est pris en partie de *l'Anulularia* de Plaute, & en partie de la *Sporta del Gelli*, qui a suivi le Poëte latin ; que le premier Acte est imité d'une Comédie Italienne à l'impromptu, intitulée *l'Amante Tradito*, & jouée à Paris sous le nom de *Lelio & d'Arlequin*, valets dans la même maison : que la première Scene du second Acte est tirée du *Dottor Bachettone*, Canevas Italien ; que la Scene 5^{me.} du même Acte est toute copiée de *le case*

Svaliggiate, ou *Gli interompimenti di Pantalone*, Canevas pareillement joué à l'in-promptu, que la Scene seconde du troisieme Acte est toute entiere dans la *Cammeriera Nobile*, Comédie Italienne aussi jouée à l'in-promptu : que toute la Scene 7me. du même Acte se trouve dans le *Cafe Svaliggiate*, dont nous venons de parler ; & qu'enfin la seconde & la troisieme Scene du cinquieme Acte paroissent entièrement imitées de l'*Amante Tradito*, quoique l'idée de celle-ci soit dans Plaute. Les Italiens, qui ont en-chéri sur ce modele, ont fourni à Moliere les lazzi, les plaisanteries, & même une partie du détail : si on ajoute ce qui est dans Plaute & dans Gelli, on ne trouvera pas dans toute la Comédie de l'Avare, quatre Scenes qui soient inventées par Moliere.

Un ouvrage, dit M. Riccoboni dont je tire cet article, un ouvrage aussi singulier & aussi difficile, car je suis presque certain qu'il a plus coûté à Moliere que deux Comédies de son invention, mérite l'attention, & même l'admiration des connoisseurs.

XIII. La premiere Scene de la *Sœur*, Comédie de Rotrou, est l'original sur lequel Moliere a composé la premiere

Scene de ses Fourberies de Scapin. Moliere a encore fait usage de la troisieme Scene du premier Acte de la *Sœur*, dans la seconde Scene du premier Acte de ses mêmes Fourberies. Mais la comparaison que l'on peut faire des deux Scene de Rotrou avec les deux de Moliere, loin de faire tort à ce dernier, doit faire sentir la finesse de son goût, & combien les plus foibles idées devoient supérieures entre ses mains. On en peut dire autant des deux Scenes qu'il a prises dans *le Pédant Joué*, de Cyrano de Bergerac.

XIV. Le Martial dont la Comtesse d'Escarbagnas dit : *Quoi ? Martial, fait-il des vers ? Je pensois qu'il ne fît que des gants ?* Ce Martial, dis-je, étoit un Marchand Parfumeur, & joignoit à cette qualité celle de Valet de Chambre de *Monsieur*. (frere du Roi.)

XV. Moliere a joué dans ses Femmes Savantes l'Hotel de Rembouillet, qui étoit le rendez-vous de tous les beaux esprits. Moliere y eut un grand accès, & y étoit fort bien venu; mais lui ayant été dit quelques railleries piquantes de la part de Cotin & de Ménage, il n'y mit plus le pied, & joua Cotin sous le nom de Trifiotin, & Ménage sous celui de Vadius, qui, à ce que l'on pré-

tend , eurent une querelle à peu près semblable à celle que l'on voit si plaisamment dépeinte dans les Femmes Savantes. Cotin avoit introduit Ménage chez Mde. de Rambouillet. Ce dernier allant voir cette Dame. Après la première représentation des Femmes Savantes , ou elle s'étoit trouvée ; elle ne put s'empêcher de lui dire : Quoi ? Monsieur , vous souffrirez que cette impertinent de Moliere nous joue de la sorte ? *Ménage* ne lui fit point d'autre réponse que celle-ci : *Madame j'ai vu la Piece , elle est parfaitement belle , on n'y peut rien trouver à redire , ni à critiquer.* Bel exemple de modération d'un Auteur du siècle passé , qui sera peu imité par les Auteurs du siècle présent. (*Carpenteriana page 38.*)

XVI. Le Latin Macaronique qui fait tant rire à la fin du Malade Imaginaire , fut fourni à Moliere par son ami Despréaux , en dînant ensemble avec Mlle. Ninon de l'Enclos & Mde. de la Sabliere. (*Bolœana , par M. de Monchenay.*)

XVII La première fois que le Malade Imaginaire fut joué, Beralde répondoit aux invectives de M. Fleurant : *Allez , Monsieur , on voit bien que vous avez coutume de ne parler qu'à des culs.*

Tous les Auditeurs qui étoient à cette représentation s'en indignèrent , au lieu qu'on fut ravi à la suivante d'entendre dire : *Allez , Monsieur , on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.* C'est dire la même chose ; mais c'est la dire plus finement. (*Lettres de Boursault.*)

XVIII. La fille que Moliere avoit eüe de son Mariage avec Mlle. Béjart , fut nommée *Esprit-Marie Magdelaine Poquelin Moliere.* Elle étoit grande, bien-faite , peu jolie mais elle réparoit ce défaut par beaucoup d'esprit. Lasse d'attendre un parti du choix de sa mere , elle se laissa enlever par le sieur Claude Rachel , Ecuyer sieur de Montalant. Mademoiselle Moliere , remariée pour lors à Guerin d'Etriché , fit quelques poursuites , mais des amis communs accommoderent l'affaire. M. & Mde. de Montalant sont morts à Argenteuil près de Paris , sans postérité.

XIX. Le sieur Béjart , beaufrere de Moliere étoit demeuré estropié d'une blessure qu'il reçut au pied en séparant deux de ses amis qui se battoient dans la Place du Palais Royal. (En croissant leurs épées avec la sienne , & les rabattant , l'une lui piqua un pied) Mo-

liere , qui peu de temps après donna sa Comédie de l'*Avare* , chargea Béjart du rôle de la *Fleche* , de qui *Harpagon* , dit par allusion : *Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux la*. Comme Béjart faisoit beaucoup de plaisir , on boita aussi-tôt sur tous les théâtres de Province ; non-seulement dans le rôle de la *Fleche* , où cela devenoit nécessaire , mais indifféremment dans tous ceux que Béjart remplissoit à Paris.

XX. Moliere dans sa Comédie du *Bourgeois Gentilhomme* , a donné , dit-on , le portrait de Mademoiselle Moliere , (Acte III. Scene IX.) sous le personnage de Lucille. Il y a grande apparence que cette Anecdote est vraie , car ce portrait est très-ressemblant à tous ceux qu'on a fait de cette Actrice.

XXI. Mademoiselle Moliere , ou pour mieux dire Mlle. Guerin , a quitté le Théâtre assez âgée , (morte le 3 Novembre 1700.) Elle jouoit à merveille les rôles que Moliere , son mari , avoit fait pour elle , & ceux des Femmes Coquettes & Satyriques. Elle remplissoit aussi fort bien les seconds rôles Tragiques. Sans être belle , elle étoit piquantes & capable d'inspirer une grande passion. (*Note de M. Grandval , le pere.*)

XXII. Moliere fuyoit la peine ; & ce fut M. Despréaux , qui lui corrigea ces deux vers de la premiere Scene des Femmes Savantes , que le Poëte Comique avoit faits ainsi :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster ,
C'est par les beaux côtés , qu'il la faut imiter.

M. Despréaux trouva du jargon dans ces deux vers , & les rétablit de cette façon :

Quand sur une personne on prétend se régler ,
C'est par ses beaux endroits, qu'il lui faut ressembler.
(Bolæana , page 23.)

XXIII. Le mariage de Moliere avec la jeune Mademoiselle Bèjart se fit en 1662. On en trouve à peu près la date dans l'In-promptu de Versailles , représenté le 14 d'Octobre 1663.

M O L I E R E.

Taisez-vous ma femme , vous êtes une bête.

Mlle. M O L I E R E.

Grand merci , Monsieur mon mari , Voilà ce que c'est ; le mariage change bien les gens : & vous ne m'aurez pas dit cela il y a dix-huit mois.

XXIV. C'est sur le mariage de Mlle. Moliere avec le Comédien Guerin d'E-

triché , (en 1677 ou 1678. pour le plus tard.) que l'on fit ces quatre vers , en forme de portrait.

Les graces & les ris , regnent sur son visage ;
Elle a l'air tout charmant , & l'esprit tout de feu.
Elle avoit un mari d'esprit qu'elle aimoit peu ,
Elle en a un de chair , qu'elle aime davantage.

XXV. Monsieur Despréaux ne se laissoit point d'admirer Moliere , qu'il appelloit toujours le *Contem-plateur*. Il disoit que la nature sembloit lui avoir révélé tous ses secrets , du moins pour ce qui regarde les mœurs & les caracteres des hommes. Il regrettoit fort qu'on eût perdu sa petite Comédie du Docteur Amoureux , parce qu'il y a toujours quelque chose de saillant & d'instuctif dans ses moindres ouvrages , (*Bolæana*)

XXVI. Moliere récitoit en Comédien sur le Théâtre & hors du Théâtre: mais il parloit en honnête homme , rioit en honnête homme , avoit tous les sentimens d'une honnête homme ; en un mot , il n'avoit rien contre lui que sa profession , qu'il continuoit plus pour le profit de ses camarades que pour le sien propre. *idem*.

XXVII. M. Despréaux m'a dit , (c'est M. de Monchenay qui parle)

que lisant à Moliere sa Satyre , qui commence par :

D'où vient, cher le Vayer que l'homme le moins
sage
 Croit toujours seul avoir la raison en partage,
 Et qu'il n'est point de fou qui pour bonnes raisons
 Ne loge son voisin aux petites-Maisons.

Moliere lui fit entendre qu'il avoit eu dessein de traiter ce sujet-là : mais qu'il demandoit d'être traité avec la dernière délicatesse : qu'il ne falloit point sur-tout faire comme Desmarets, dans ses Visionnaires qui a justement mis sur le Théâtre des fous dignes des Petites-Maisons. Car , qu'un homme s' imagine être Alexandre , & autres caracteres de pareille nature , cela ne peut arriver , que la cervelle ne soit tout-à-fait altérée : mais le dessein du Poëte Comique étoit de dépeindre plusieurs fous de société , qui tous auroient des manies pour lesquelles on ne renferme point , & qui ne laisseroient pas de se faire le procès les uns aux autres , comme s'ils étoient moins fous pour avoir de différentes folies. Moliere avoit peut-être en vue cette idée , quand à la fin de sa premiere Scene de l'Ecole des Femmes , il fait dire d'Arnolphe par Chrifalde :

Ma foi , je le tien fou de toutes les manieres ,

Arnolphe dit de son côté de Chrifalde :

Il est un peu blessé sur certaines matieres.

XXVIII. Moliere étoit fort ami du célèbre Avocat Fourcroi , homme très-rédoutable par la capacité & par l'étendue de ses poumons. Ils eurent une dispute à table en présence de Mr. Despréaux ; Moliere se tournant du côté du *Satyrique* , lui dit : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme cela ?*

XXIX. Deux mois avant la mort de Moliere , M. Despréaux alla le voir , & le trouva fort incommodé de sa toux , & faisant des efforts de poitrine qui sembloient le menacer d'une fin prochaine. Moliere assez froid naturellement ; fit plus d'amitié que jamais à M. Despréaux. Cela l'engagea à lui dire : mon pauvre M. Moliere , vous voilà dans un pitoyable état. La contention continuelle de votre esprit , l'agitation continuelle de vos poumons sur votre Théâtre , tout enfin devoit vous déterminer à renoncer à la représentation. N'y-a-t-il que vous dans la troupe , qui puisse exécuter les premiers rôles ? Contentez vous de composer ,

& laissez l'action théâtrale à quelqu'un de vos camarades. Cela vous fera plus d'honneur dans le public, qui regardera vos Acteurs comme vos gagistes; vos Acteurs d'ailleurs qui ne sont pas des plus souples avec vous, sentiront mieux votre supériorité. *Ab, Monsieur!* répondit Moliere, *que me dites-vous là? Il y a un honneur pour moi à ne point quitter.* Plaisant point d'honneur, disoit en soi-même le Satyrique, qui consiste à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de *Sganarelle*, & à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la Comédie: *Quoj!* Cet homme, le premier de notre temps pour l'esprit, & pour les sentiments d'un vrai Philosophe, cet ingénieux censeur de toutes les folies humaines, en a une plus extraordinaire que celles dont il se moque tous les jours! Cela montre bien le peu que sont les hommes.

XXX. Racine, après avoir donné son *Alexandre* à la troupe de Moliere pour le jouer, le retira pour le donner aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il eut chez eux tout le succès possible: ce qui déplut fort à Moliere; outre que Racine lui avoit débauché la

Duparc, qui étoit la plus fameuse de ses Actrices, & qui depuis joua à ravir dans le rôle d'*Andromaque*. De-là vint la brouillerie de Moliere & de Racine, qui s'étudioient tous deux à soutenir leur Théâtre avec une pareille émulation. Peu de temps après la désertion du Poëte Tragique, Moliere donna son *Avare*, où M. Despréaux fut des plus assidus. *Je vous vis dernièrement, lui dit Racine, à la piece de Moliere, & vous ryez tout seul sur le Théâtre. Je vous estime trop*, lui répondit son ami, *pour croire que vous n'y ayez pas ri, du moins intérieurement,*

M. Despréaux préféroit l'*Avare* de Moliere à celui de Plaute, qui est outré dans plusieurs endroits, & entre dans des détails bas & ridicules. Au contraire celui du Comique Moderne est dans la nature & une des meilleures Pieces de l'Auteur; C'est ainsi qu'en jugeoit M. Despréaux.

XXXI. Moliere étant pressé par le Roi au sujet de la Comédie des *Fâcheux* eut recours à Chapelle pour lui faire la Scene de *Caritidès*, que Moliere trouva si froide qu'il n'en conserva pas un seul mot; & fit de son chef cette belle Scene que nous admirons dans le

Fâcheux. Et sur ce que Chapelle tiroit vanité du bruit qui courut dans le monde, qu'il travailloit avec Moliere, ce fameux Auteur lui fit dire par M. Despréaux qu'il ne favorifât pas ces bruits là, qu'autrement il l'obligeroit à montrer sa misérable Scène de *Caritidès* ou il n'avoit pas trouvé la moindre lueur de plaifanterie.

XXXII. Il y a une Anecdote assez plaifante au fujet de la Chanfon : *Qu'ils font doux, bouteille ma mie !* &c. que chante Sganarelle dans la Comédie du *Médecin malgré-lui*. M. Roze de l'Académie Françoisé, & Secretaire du cabinet du Roi, fit des paroles latines sur cet air ; d'abord, pour se divertir, & enfuite pour faire une petite malice à Moliere, à qui il reprocha chez M. le Duc de Montauzier, d'être plagiaire : ce qui donna lieu à une fort vive & & plaifante difpute. M. Roze soutenant, en chantant les paroles latines, que Moliere les avoit traduites en François d'une Epigramme Latine imitée de l'*Anthologie*, dont l'air en question femble fait expès. Voici les paroles.

Quam dulces !
Amphora amœna !
Quam dulces !

Sunt tuæ voces !
 Dùm fundis merum in Calices ,
 Utinam semper esses plena :
 Ah ! Ah ! cara mea lagena ,
 Vacua cur jaces ?

(Lettre sur Moliere insérée dans le Mercure de France en Décembre 1739. premier volume page 2914.

XXXIII. Le Perruquier dont parle M. Despréaux dans son Lutrin (chant II.) s'appelloit Didier l'*Amour*. Sa premiere femme étoit un clabaudeuse éternelle , qu'il favoit étriller sans s'é-mouvoir. Moliere a merveilleusement bien peint leur caractere dans la premiere Scene de son Médecin Malgré-lui. (*Menagiana* , de 1729.)

XXXIV. Lorsque Moliere fut mort sa femme alla à Versailles se jeter aux pieds du Roi pour se plaindre de l'injure que l'on faisoit à la mémoire de son mari en lui refusant la sépulture : mais elle fit fort mal sa cour en lui disant au Roi que *si son mari étoit criminel , ses crimes avoient été autorisés par sa Majesté même*. Pour surcroît de malheur , la Moliere avoit mené avec elle le Curé d'Auteuil pour rendre témoignage des bonnes mœurs du défunt , qui louoit une maison dans ce Village. Ce Curé , au lieu de parler en faveur

de Moliere , entreprit mal à propos de se justifier lui-même d'une accusation de *Jansénisme* dont il croyoit qu'on l'avoit chargé auprès de sa Majesté. Ce contretemps acheva de tout gâter : le Roi les renvoya brusquement l'un & l'autre , en disant à la Moliere que l'affaire dont elle lui parloit , dépendoit du Ministère de M. l'Archevêque. (*Note manuscrite de M. Brossette. Non imprimée. 1.*)

XXXV. Moliere s'étoit copié lui-même en quelques endroits de sa Comédie du *Misanthrope* , sur-tout dans la Scene où *Oronte* fait des protestations d'amitié & de grandes offres de service à *Alceste* ; & où *Alceste* répond à chaque fois , d'un air froid & embarrassé : *Monsieur.....* (*Non imprimée 2.*)

Dans la même Comédie , il y a aussi un trait de M. Despréaux. Moliere vouloit le détourner de l'acharnement qu'il faisoit paroître dans ses Satyres contre *Chapelain* ; disant , que *Chapelain* étoit en grande considération dans le monde ; qu'il étoit particulièrement aimé de M. Colbert ; & que ces railleries outrées pourroient lui faire des affaires auprès de ce Ministre , & du Roi même. Ces réflexions trop sérieuses ayant mis
notre

notre Poëte en mauvaise humeur : *Ho ! le Roi & M. Colbert feront ce qu'il leur plaira*, dit-il brusquement ; *mais à moins que le Roi ne m'ordonne expressement de trouver bons les vers de Chapelain, je soutiendrai toujours.* , qu'un homme, après avoir fait la Pucelle, mérite d'être pendu. Moliere se mit à rire de cette faille, & l'employa ensuite fort à propos : (*Acte II. Scene dernière.*)

Hors qu'un commandement exprès du Roi ne
vienne,
 De trouver bons les vers dont on se met en peine :
 Je soutiendrai toujours, morbleu, qu'ils sont mau-
vais,
 Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.
 (*Note Manuscrite de M. Broffette.*)

XXXVI. La Comédie de l'Amour-Médecin est la première où Moliere ait joué les Médecins & la Médecine. Et pour rendre la plaisanterie plus agréable au Roi devant qui elle fut représentée à Versailles, il y joua les premiers Médecins de la Cour avec des marques faits tout exprès. Ces Médecins étoient Messieurs des *Fougerais*, *Esprit*, *Guenant* & *d'Aquin* ; & comme Moliere vouloit déguiser leurs noms, il pria M. Despréaux de leur en faire de convenables. Il en fit en effet qui étoient tirés du Grec, & qui marquoient le ca-

ractere de chacun de ces Médecins. Il donna à M. de Fougerais le nom de *Desfonandrès* qui signifie *tueur d'hommes*. A M. Esprit qui bredouilloit , celui de *Bahis* qui signifie *jappant , aboyant*. *Macroton* fut le nom qu'il donna à M. Guenaut , parce qu'il parloit fort lentement. Et enfin celui de *Tomès* , qui signifie un Saigneur à M. d'Aquin qui aimoit beaucoup la saignée. (*non imprimée* 3.)

Desfonandrès du Grec *φενω* *Occido* & de *ανδρῆς*
Vir : *Αυδρεφόνω* *Homicida*.

Bahis de *Βρῆσα* , vocem *Caninam* edo , *latro*.

Macroton , de *μακρῆς* , *Longus* & de *τόνος* *Tomus*

Tomès de *Τεμ* , *sectio* , ou bien de *Τοῖς* *Sein-*
dens.

(*Note Manuscrite de M. Brossette.*)

XXXVIII. Toutes les Pieces du Théâtre de Moliere ont été traduites en Italien sous le titre suivant :

Le Opere di G. B. P. di Moliere ,
divise in quattro volumi , e arricchite di
bellissime figure , da Nic. di castelli ,
secret. di S. A. S. E. di Brand. 1698. in
Lipsia a spese dell'autore , e appresso
Gio-Ludovico Gleditsels.

Cette traduction doit être regardée
comme un ouvrage très-médiocre.

 ANECDOTES

*Sur quelques gens de Lettres,
vivants en 1762.*

ARROUET DE VOLTAIRE.

XXXVIII. ^TOut le monde fait que la passion la plus vive que ce Poète ait eue dans le cœur , est celle dont il a brûlé long-temps pour Mde. la Maréchale de***. C'est dans les premiers moments de son amour qu'il commença la Henriade ; la Maréchale devint coquette & M. de Voltaire jaloux : les amants se brouillèrent ; le Poème étant fini , l'Auteur en envoya un exemplaire à la Maréchale avec ce Madrigal qui n'est imprimé nulle part.

Quand vous m'aimiez , mes vers étoient aimables ,
Je chantois dignement vos graces , vos vertus :
Cet ouvrage naquit dans ces temps favorables ;
Il eût été parfait ; mais vous ne m'aimez plus.

XXXIX. On m'a fait part d'une Anecdote au sujet de la Zaïre de M. de Voltaire que beaucoup de ses ennemis ne connoissent pas , & dont je ne garantis pas la certitude. La voici. (*non imprimée 4.*)

L'Abbé Macarthy, Originaire d'Irlande, mais né en Bretagne, ami de Voltaire, accusé à Paris d'avoir vendu son bénéfice quatre à cinq fois, alla trouver ce même Voltaire, auquel il avoit donné, dit-on, tout le plan de la Zaïre comme elle est & que celui-ci avoit mise en vers, & fait représenter avec succès déjà huit à dix fois; il lui mit le pistolet sous la gorge, en lui disant qu'il eût à lui donner cinquante Louis pour passer chez le Turc. Voltaire qui avoit déjà touché une couple de mille livres pour sa part de représentations, & qui voyoit un pistolet bandé, lui lâcha 1200 livres. Macarthy partit avec cet argent, passa en Turquie, y resta peu, & est présentement, (1752.) Capitaine de Dragons à Naples.

XL. M. de Voltaire donna en 1733 ou 34, une Tragédie intitulée : Adélaïde de Guesclin. Il y avoit dans cette pièce un certain personnage nommé *Couci*, à qui je ne fais plus quel autre personnage disoit emphatiquement après une tirade.

En est-ce assez, Couci?

Le Parterre répondit en cœur écho,

Conci, *Conci*; & cette mauvaise plaisanterie pensa faire tomber la pièce, qui d'ailleurs y avoit de grandes dispositions.

XLI. On avoit mis, je ne fais pourquoi, sur les Billets de Parterre, lors de la première représentation de la Tragédie d'Oreste, les lettres initiales de ce vers d'Horace,

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci :

O. T. P.

Q.

M. U. D.

Ceux qui ne savoient pas le Latin prétendoient que cela vouloit dire : *Oreste Tragédie Pitoyable, que M. Voltaire donne.*

XLII. La *Zaïre* de M. de Voltaire fut d'abord reçue du Public avec tous les applaudissemens qu'elle méritoit ; mais la critique ne fut pas muette, & le Poëte, toujours inquiet, fatiguoit les Acteurs de ces corrections. Dufresne étoit devenu inexorable, inaccessible même ; sa porte ne s'ouvroit plus à M. de Voltaire ; celui-ci ne glissoit ses changemens que par la serrure, Dufresne ne les lisoit point ; mais un jour qu'il

donnoit un grand dîner à ses amis , arrive un pâté de perdrix de la part de quelqu'un qui ne se nommoit pas. La circonstance étoit heureuse , le pâté fut pris en bonne part , servi aux acclamations des convives , ouvert avec la curiosité qu'on apporte aux premières représentations des pièces nouvelles : qu'on se figure la surprise à la vue de douze perdrix tenant dans leurs becs autant de billets , qui renfermoient tous les vers à retrancher , ou à substituer dans le rôle de Dufresne. Pour le coup les corrections furent accueillies du Comédien ; c'étoit justement aux perdrix qu'il les aimoit.

ALEXIS PIRON.

XLIII. Fernand Cortez , Tragédie de cet Auteur (représentée le 8 Janvier 1744.) ayant paru trop longue à la première représentation , les Comédiens députerent le Sieur *le Grand* à M. Piron pour le prier de faire quelques corrections à sa pièce : cet Auteur , offensé du propos , se gendarma contre le Comédien ; mais celui-ci insista , & apporta l'exemple de M. de Voltaire , qui corrige ses pièces au gré du Public ; *cela est différent* , répondit Piron ,

Voltaire travaille en marqueterie , & moi je jette en bronze. Si le mot n'est pas modeste , il faut convenir qu'il est expressif.

XLIV. Boindin , se plaignant au même Auteur du mauvais ordre qui régnoit à la Comédie Française , Piron lui dit : *ne me parlez pas d'elle , c'est une vieille catin qui a perdu ses regles.*

XLV. La Sémiramis de M. de Voltaire ne fut pas fort accueillie à la première représentation : l'Auteur trouvant M. Piron dans le foyer , lui demanda ce qu'il pensoit de sa Tragédie ; *Je pense ,* reprit celui-ci , *que vous voudriez bien que je l'eusse faite....* *Je vous aime assez pour cela ;* répondit M. de Voltaire.

XLVI. M. Piron , mécontent de Sarazin qui représentoit dans une de ses pieces ; & sachant que cet Acteur avoit été Abbé dans sa jeunesse , cria du milieu de l'amphithéâtre : *Cet homme qui n'a pas mérité d'être sacré à vingt-quatre ans , n'est pas digne d'être excommunié à soixante.* Le mot est excellent , mais il est mal appliqué ; car Sarazin étoit véritablement Comédien.

XLVII. L'Abbé Desfontaines , ce journaliste dont la réputation est aussi décidée que ses mœurs sont encore

équivoques , ayant apperçu M. Piron vêtu pour la première fois , d'un just-au-corps très-riche , s'écria après l'avoir considéré un instant avec recueillement *Quel habit pour un tel homme !* A quoi M. Piron répondit après l'avoir considéré à son tour : *Quel homme pour un tel habit !*

PIERRE-CHARLES ROI.

XLVIII. Le lendemain de la première représentation des *Fêtes de Polhymnie* , opéra de feu *Cabusac* , qui ne réussit point , M. Roy étoit à la Messe aux Petits-Peres ; un enfant de trois ans sifflait entre les bras de sa Bonne ; le Poëte se tourne , & lui dit d'un grand sang froid : *Dites à cette enfant de ne point siffler , ce n'est pas Cabusac qui dit la Messe.*

N. CHATEAUBRUN.

XLIX. Cet Auteur maître d'Hôtel de M. le Duc d'Orléans , reparut sur la Scene après un intervalle de 40 ans en donnant la Tragédie des *Troyennes*. Dans le second Acte de cette Piece un Troyen venoit se jeter aux genoux du vainqueur , pour lui exposer la misère de sa Patrie , & lui demander du

pain. *J'aurois été bien surpris*, dit alors un plaisant du Parterre, *si on ne parloit pas de manger dans une Piece faite par un Maître d'Hôtel*. Ce mot a fait changer le trait.

N. CHEVRIER.

L. Dans la Comédie de la revue des Théâtres, cet Auteur avoit introduit une danseuse de l'Opéra; elle arrivoit précisément dans un moment où la Piece chanceloit; la *critique* voyant cette fille débiter par des *entrechats*, lui demande :

Quel motif en ces lieux vous fait porter vos pas ?

La danseuse répond.

Je viens tirer un Auteur d'embarras.

Ma foi, il étoit temps, repartit quelqu'un. Le Parterre se mit à rire, & la Piece tomba.

PROSPER J. DE CRÉBILLON.

LI. Sa Tragédie de Catilina a été vingt-cinq ans sur le métier, & c'est à ce sujet qu'on raconte l'histoire suivante.

Mrs. de Crébillon pere & fils, & un nommé M. Collet, esprit bouffon & d'une tournure très-agréable, se trou-

vant à dîner ensemble en grande compagnie , M. de Crébillon le fils (qui est dans l'habitude de s'égayer avec son pere , mais de ce ton de causticité qui lui est naturel , & qui souvent lui échappe sans malice.) Ayant cette fois ci poussé le badinage encore un peu plus loin qu'à l'ordinaire ; avez vous fini ? lui dit son ami *Collet* d'un air aussi grave qu'impatient. “ En vérité , Monsieur , c'est une chose hon-
 ,, teuse , scandaleuse , & trop ridicu-
 ,, le , qu'un petit griffonneur de Prose ,
 ,, comme vous , un petit r'habilleur
 ,, de vieux Contes de Fées , ose com-
 ,, parer ses frivoles rapsodies aux pro-
 ,, ductions immortelles , d'un des pre-
 ,, miers hommes de son siecle , qui vé-
 ,, ritablement a fait un assez mauvais
 ,, ouvrage en votre personne , mais
 ,, qui a fait *Atrée & Thyeste* , qui a
 ,, fait *Electre* , qui a fait *Rhadamiste &*
 ,, *Zénobie* , qui a fait *Catilina* , qui l'a fait ,
 ,, qui le fait , & qui le fera toujours. ,, Se
 seroit-on attendu à cette chute ?

LII. On demandoit un jour à M. de Crébillon. (Dont on a comme tout le monde fait , attribué les Tragédies à un Chartreux.) Quel étoit son meilleur ouvrage ; *je ne sais* , répondit-il ,

quel est le meilleur ; mais je suis sur , montrant son fils , que voila le plus mauvais. C'est , répliqua vivement celui-ci , *qu'il n'est pas du Chartreux.*

LE CHEVALIER DE LA MORLIERE.

LIII. Dans la Comédie de la *Créole* de cet Auteur , un valet , après avoir fait à son maître le détail d'une fête , lui demande ce qu'il en pense : *que tout cela ne vaut pas le diable* , répondit le maître. Le Parterre en *Chorus* répéta ces mots , & la piece ne fut pas achevée.

SIMON FAVART.

LIV. Il étoit garçon Patissier chez son pere , quand il fit ses premieres Parodies : ayant envoyé à M. de Voltaire celle d'*Hypolite & d'Aricie* , dans un paté de sa façon , le Prince des Poètes françois lui répondit en deux mots : *j'ai vu , Monsieur , vos deux Ouvrages ; le Pâté étoit bon & la Parodie excellente.* Il est singulier que M. Favart , fort libre dans ses Pieces , rougisse à la moindre équivoque comme une fille.

N. GAUBIER.

LV. Cet Auteur donna en 1753 *Bruché* , ou l'*Origine des Marionnettes* :

cette Piece n'ayant pas réussi , quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il l'avoit risquée au Théâtre , il répondit : *Il y a si long-temps que tout Paris m'ennuie en détail , que j'ai choisi cette occasion pour rassembler tout le monde , & prendre ma revanche en gros.*

L A T T A I G N A N T .

Cet Auteur , Conseiller au Parlement de Paris , ayant donné sa Comédie du *Fat* en 1751 , cette Piece tomba , parce qu'il n'avoit pas bien saisi les nuances de ce caractère. M. Piron instruit de cette chute , s'écria : *Je m'y attendois ; jamais un homme ne se connoît assez pour se peindre au naturel.*

P O U L A I N D E S T . F O I X .

LVI. Mlle. de la Motte jouant le rôle de la *Fée* dans la Comédie de cet Auteur , & ne remplissant pas ce rôle au gré de ses desirs , il courut à elle , & lui arrachant la baguette qu'elle tenoit dans sa main , il lui dit d'une voix dure : *Rendez cette baguette ; j'ai besoin dans ma Piece d'une Fée & non d'une forcierre.* Mlle. de la Motte voulut insister ; mais M. de St. Foix lui répondit , toujours de la même humeur :

vous n'avez pas de voix ici , parce que nous sommes au Theatre & non pas au sabbat.

LVII. Un Breton étant venu à Paris alla voir M. de St. Foix , son compatriote , auquel il demanda par occasion un écu de six livres qu'il lui avoit prêté il y avoit peut-être une quinzaine d'années. A cette demande. M. de St. Foix appelle son laquais : la Brie , lui dit-il , apportez votre échelle , & voyez sur cette armoire si vous ne trouverez pas un livre ? Le domestique obéit , descend & remet à son maître un bouquin , à demi rongé des rats , & couvert de poussiere. M. de St. Foix le présente à son créancier qui ouvroit de grands yeux à tout ce manège. *Prenez , Monsieur , prenez ,* lui dit-il , *C'est un prix de mémoire que j'ai remporté dans ma jeunesse. Vous le méritez mieux que moi.*

LVIII. A la première représentation de l'*Esprit de Divorce* (Comédie en un acte , représentée sur le Théâtre Italien le 27 Février 1738) M. de Morand , qui en étoit l'Auteur , s'avisa de haranguer le Public , à qui il vouloit persuader que le caractère de Mde. Orgon n'étoit que trop réel , & qu'il

lui avoit même fallu diminuer de la vérité pour le rendre tel qu'il l'avoit représenté. On rit beaucoup de cette folie , & , lorsqu'Arlequin , à la fin du spectacle , annonça l'*Esprit de divorce* , on cria : *avec le compliment de l'Auteur*. M. de Morand offensé jeta son chapeau dans le Parterre en disant tout haut : *celui qui veut voir l'Auteur n'a qu'à lui rapporter son chapeau*. Sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment que l'*Auteur ayant perdu la tête , n'avoit plus besoin de chapeau*.

LIX. Mlle. Dumefnil ayant joué supérieurement le rôle de Mérope , dans la Tragédie de ce nom , M. de Fontenelle dit , avec son air doucereux : *Les représentations de Mérope ont fait beaucoup d'honneur à M. de Voltaire , & l'impression à Mlle. Dumefnil*.

LX. Il arriva une plaisante chose à la première représentation de la Tragédie de *Childeric* , par M. de Morand , ce fut à l'occasion d'un vers qui forme à l'oreille un son fort singulier ; le voici :

Tenter est des mortels , réussir est des Dieux. ¶

Ces vers , qui a l'air d'une sentence fut fort applaudi. Un des specta-

teurs , qui dans ce moment n'avoit pas prêté assez d'attention , demanda à un de ses voisins : Quel est donc ce vers qui a donné lieu à ces applaudissemens ? Je n'ai pas trop bien entendu , répondit l'autre ; mais à vue de pays , je crois qu'on a dit :

Enterrer des mortels , ressusciter des Dieux.

LXI. Lorsqu'on donna au Théâtre François le *Souper* , petite piece en un Acte du Sr. F , qu'il avoit fausement attribuée à M. le Comte de T , persuadé que le nom de ce Poète aimable préviendroit favorablement le Public , l'Auteur se trouva placé auprès d'un homme qui applaudissoit à tout rompre , & crioit en même-temps : *Ah ! que cela est mauvais !* F surpris de ce procédé bizarre , va lui demander pourquoi il dit que la Comédie est mauvaise dans le temps même qu'il applaudit : *Vous m'avez donné* , repliqua l'habitant du Parterre , *un billet pour applaudir , je l'ai promis , & je tiens parole ; mais je suis honnête homme , & je ne puis trahir mon sentiment ; c'est pourquoi , tout en battant des mains , je dis & je répète que la Piece ne vaut rien.* La tentation de ce personnage devint générale , &

les spectateurs excédés, d'ennui, laisserent les Acteurs à table & allerent chercher ailleurs un souper moins mauvais.

LXII. Le Chevalier de *Tintiniac*, Officier aux Gardes Françoises, s'étant placé à une piece nouvelle au milieu du Théâtre, un spectateur cria du fond du Parterre, *annoncez. M. de Tintiniac ne se remua point : les clameurs redoublerent, on poussa les choses jusqu'à crier : Annoncez l'homme à l'habit gris de fer, galonné en or.* Le Chevalier ne doutant plus que l'apostrophe le regardoit s'avança sur le bord du Théâtre, & dit : *j'annonce que vous êtes des drôles que je rouerai de coups.*

LXIII. La Tragédie de *Childeric*, par M. de Morand, dont j'ai déjà fait mention, n'est pas sans mérite; mais il y a trop de *Billets* : un Acteur apportant la seconde lettre, ne pouvant passer, parce que le Théâtre étoit rempli de jeunes gens; *Dumont*, vieux plaisant, qui seul avoit le droit qu'il s'étoit arrogé d'avoir une chaise au Parterre de la Comédie, cria; *place au facteur*, & la Tragédie tomba.

LXIV. Un Acteur d'Opéra étant tombé malade au moment de la représentation, on prit pour le remplacer

un de ces subalternes accoutumés à être sifflés ; lorsqu'ils veulent sortir de leur étroite sphere. Ce Roi postiche parut & fut sifflé ; mais sans se déconcerter , il regarda fixément le Parterre , & lui dit : *Je ne vous conçois pas , & devez-vous imaginer que pour 600 liv qu'on me paie par année , j'irai vous donner une voix de mille écus ?* Le public oublia le peu de talent du chanteur , & lui applaudit pendant le reste de son rôle , ou je me trompe , dit l'Auteur qui me fournit cette anecdote , ou cela prouve qu'il est bon d'être quelquefois impudent.

LXV. Un Abbé coquet s'étant placé au Théâtre , le Parterre de mauvaise humeur cria : *Abas M. l'Abbé.* Celui-ci , sans se déconcerter , se leva & dit poliment à ceux qui composoient le Parterre : *Messieurs , depuis qu'on m'a volé une montre d'or en votre compagnie , j'aime mieux qu'il m'en coûte un billet de Théâtre que de risquer encore ma tabatiere.* Le Parterre même applaudit à la faillie de l'Abbé & tous les rieurs furent de son côté.

LXVI. Un jour que l'on représentoit la Phedre de Racine , le Parterre se recria si hautement contre les Acteurs qui jouoient dans cette Piece , que le Sr. le Grand le pere entendit

ses clameurs du Foyer où il étoit. Cet Acteur s'arma de hardiesse, vint sur le Théâtre, & dit, en s'adressant à ce même Parterre : *Messieurs, j'ai entendu vos plaintes : je suis fâché que mes camarades les excitent ; mais de quelles épithetes ne les ornerez-vous point encore, lorsque vous saurez que moi, qui ai l'honneur de vous parler, je dois remplir le rôle de Thésée ?* Le Parterre, charmé de cette faillie, s'appaîsa, le laissa jouer tranquillement, & fut très-disposé à l'écouter sans dégoût dans la suite. (*non imprimée 6.*)

LXVII. L'on a prêté au Sr. Quinault Dufresne bien des traits qui ne lui appartiennent pas : mais en voici un, dont je puis garantir la certitude. Cet Acteur avoit un valet avec lequel il jouoit souvent *le Glorieux*, & daignoit quelquefois, comme le Héros de cette piece, *s'abaisser jusqu'à la confiance*. Ce domestique, peu fidelle, rapportoit souvent dans les Foyers les propos de son maître ; ce qui divertissoit beaucoup les autres Comédiens : un jour entr'autre qu'il ne vouloit pas jouer, il lui dit : *Champagne, allez-vous en dire à ces gens que je ne jouerai pas aujourd'hui*. Cette façon de parler déplut à la troupe, qui, depuis ce temps-là, s'est fait un

plaisir de lui attribuer bien des traits divertissans. (*Non imprimée 7.*)

LXVIII. Ce même Dufresne jouant un jour d'un ton de voix trop bas un des spectateurs cria : *plus haut !* L'Acteur, qui croyoit être le Prince qu'il représentoit, répondit sans s'émouvoir : *Et vous plus bas.* Le Parterre indigné, répartit par des huées qui firent cesser le spectacle. La police, qui prit connoissance de cette affaire, ordonna que Dufresne feroit des excuses au public. Cet Acteur soucrivit à regret à ce jugement, & s'avancant sur le bord du Théâtre, il commença ainsi sa harangue : *Messieurs, je n'ai jamais mieux senti la bassesse de mon état que par la démarche que je fais aujourd'hui....* Ce début étoit assurément très-injurieux pour le public ; mais le Parterre, plus occupé de la démarche d'un Acteur qu'il adoroit, qu'attentif à son discours, ne voulut pas qu'il continuât, dans la crainte de l'humilier davantage ; & Dufresne eut la satisfaction de vexer ceux même qui cherchoient à l'abaisser.

LXIX. A une des représentations de *Britannicus* sur un Théâtre de Province, l'Actrice qui étoit chargée du rôle d'Agripine, manqua de mémoire, ou

plutôt de bon sens, & au lieu de dire : *Mit Claude dans mon lit , & Rome à mes genoux* , elle dit : *Mit Rome dans mon lit , & Claude à mes genoux*.

LXX. Une autre Actrice de campagne fit une aussi plaisante équivoque dans la Tragédie d'*Horace* de Pierre Corneille où elle remplissoit le rôle de Camille. *Que l'un de vous me tue , & que l'autre me vange* , dit cette Romaine à son frere & à son amant ; mais l'Actrice corrigea le vers , & leur dit : *Que l'un de vous me tue , & que l'autre me mange*.

LXIX. Un jour que l'on représentoit cette même Tragédie d'*Horace* , il arriva une chose assez singuliere pour mériter d'être rapportée comme une des Anecdotes théatrales qui sont du goût de bien des gens : la Dlle. *Duclos* , une de nos plus célèbres Comédiennes , autant par les graces de sa personne , que par la beauté de sa voix , & la noblesse de son action , jouoit le rôle de *Camille* ; & lorsqu'après ses imprécations contre Rome victorieuse & contre ce qu'elle se devoit à elle-même aussi bien qu'à sa Patrie , elle sortoit du Théâtre avec une sorte de précipitation , elle fut assez embarrassée dans la queue traînante de sa

robe pour ne pouvoir s'empêcher de tomber. L'Acteur, plus civil qu'il ne convenoit à la fureur d'Horace, outré de tous les propos injurieux de sa sœur, ôta son chapeau d'une main; & lui présenta l'autre pour la relever, & pour la conduire avec une grace affectée dans la coulisse, ou ayant remis & même enfoncé son chapeau, puis tiré son épée, il parut la tuer avec brutalité. *Baron* certainement n'eût pas fait la même chose que *Béacibourg*; (c'étoit l'Acteur en question,) il eût profité de l'occasion en grand Comédien qui jouoit avec Noblesse: mais sans sortir de la nature, il n'eût pas manqué de la tuer dans sa chute même: la singularité de l'incident eût aux yeux du spectateur corrigé peut-être l'atrocité de l'action & la faute même du Poëte.

LXXII. L'avanture d'un Acteur, (le *Sieur Dumirail* que nous avons vu à Lyon en 1742, & qui est mort à Paris en 1754,) qui débutoit, n'est pas encore oubliée. Il avoit du mérite & des talents, mais par malheur pour lui, sa physionomie n'étoit rien moins qu'héroïque. Un jour il représenta *Mithridate*, & il le représenta d'une manière à satisfaire tous les auditeurs,

s'il n'avoit eu pour auditeurs que des aveugles. Dans la Scene ou *Monime* dit à ce Prince : *Seigneur vous changez de visage !* un plaifant cria à l'Actrice : *laissez le faire !* On perdit de vue sur le champ toutes les bonnes qualités de l'Acteur , pour ne penser qu'au peu de ressemblance qu'il avoit avec un grand Roi.

LXXIII. Une débutante au Théâtre François , nommée Mlle. de la Motte , * dont les talents étoient médiocres , & la figure désagréable , remplissoit le rôle d'Andromaque , & le remplissoit mal. Sa physionomie ne portoit point les spectateurs à l'indulgence : les uns & les autres se disoient mutuellement : bons Dieux , qu'elle est mauvaise ! Il y en eut même quelques-uns qui furent sur le point de la siffler ; mais des amis les en détournèrent , & leur dirent : voulez-vous nous en croire ? Ne siffliez point , contentez-vous de ne pas applaudir & de garder le silence. Tous se rendirent à cet avis , à la reserve d'un seul homme qui mur-

* C'est n'est pas la même qui a joué à la Comédie Française pendant une quarantaine d'ans,

muroit tout bas d'entendre estropier les vers du tendre Racine, dont il étoit admirateur zélé. Cependant, quelque envie qu'il eût d'éclater, il se contraignit; mais ce ne fut pas pour long-temps, car, dans un endroit ou Andromaque dit à Pirrhus: *Seigneur, que faites-vous, & que dira la Grece?* Cet homme, ne pouvant plus se contenir; enfonce son chapeau, se hausse sur ses pieds, & lui répond vivement & intelligiblement: *Que vous êtes, Madame, une laide.....* Il sort en même-temps, laisse le Parterre applaudir à ce vers impromptu, & l'Actrice fort embarrassée de sa figure. (*non imprimée 8.*)

*Quatrain pour servir d'Inscription
à un Portrait du Roi.*

Des plus fameux Héros, au point de sa naissance,
Le Ciel mit dans son cœur les solides vertus,
Et voulut, en lui seul, faire voir à la France,
Marc-Aurèle, Trajan, Antonin & Titus.

Non imprimée 9.

LXXV. On trouve dans le Parnasse François, par M. Titon du Tillet un article très-étendu sur le fameux Baron. Voici cependant quelques Anecdotes qui n'y ont pas été inférées.

Ce Comédien étoit vain, & avoit une si grande opinion de lui-même,

& de son mérite , qu'il pensa refuser la pension que Louis XIV. lui avoit donnée , parce que l'Ordonnance portoit : *Payez au nommé Michel Boyron dit Baron &c.*

LXXVI. On demandoit à un Peintre fameux par quel moyen il étoit arrivé à un si haut degré de perfection dans son art : *C'est en ne négligeant rien* , répondit-il. Cette belle réponse est une leçon très-utile pour tous ceux qui veulent exceller dans leur état , & acquérir un mérite accompli. Elle contient en abrégé tous les moyens nécessaires pour y parvenir ; souvent il faut peu de chose pour donner la perfection , quoique la perfection ne soit pas peu de chose. (*non imprimée 10.*)

LXXVII. Un jour dit M. de Beauchamps , le cocher & le laquais du Comédien Baron furent outrageusement battus par ceux du Marquis de Biran , avec lequel ce même Baron vivoit dans une familiarité , que la plupart des jeunes Seigneurs lui permettoient. *M. le Marquis* , lui dit-il , *vos gens ont maltraité les miens , je vous en demande justice.* Il revint plusieurs fois à la charge , se servant toujours des mêmes termes de *vos gens* & de *miens*. M. de Biran ,
choqué

choqué du parallèle , lui répondit :
*Que diable veux-tu que je te dise , mon
 pauvre Baron , pourquoi as-tu des gens ?*

LXXIX. Ce Comédien renonça au Théâtre en 1691. comblé des bienfaits de Louis XIV , mais par une inconstance naturelle à l'homme , après 29 années d'une profonde retraite , il remonta sur ce même Théâtre en 1720 , âgé de près de 80 ans. Il remplit le rôle de Rodrigue , dans la Tragédie du Cid ; mais lorsqu'il fut à ces deux beaux vers :

Je suis jeune , il est vrai , mais aux ames bien nées
 La valeur n'attend pas le nombre des années. &c.

Le peu de convenance qu'il y avoit entre sa physionomie & ces mêmes vers & le ton *nazillard* avec lequel il le déclama , exciterent un éclat de rire général : il s'interrompit un instant , & recommença lorsque ce mouvement eut cessé ; mais l'on recommença à rire sur nouveaux frais. Alors , n'y pouvant plus tenir , il s'avança sur le bord du Théâtre , & s'adressant particulièrement à ceux qui composoient le Parterre : *Messieurs , leur dit-il , je m'en vais recommencer pour la troisième fois , mais je vous avertis que si l'on rit encore ,*

je quitte le Théâtre & je n'y remonte de ma vie. Il continua son rôle, & le silence fut exactement gardé. (Non imprimée 11.)

LXXX. A la même représentation, on dit que ce *Rodrigue* suranné se jetoit encore assez lestement aux genoux de *Chimene*; mais qu'il falloit que deux garçons de Théâtre le ramassassent : *Chimene* avoit beau lui dire de se lever, la durée de son respect étoit forcée, & il ne dépendoit pas de lui d'obéir à sa maîtresse.

LXXXI. Peu de temps après l'affront dont je viens de parler, cet Acteur en essuya un encore plus sensible dans la Tragédie de *Britannicus*, dont il remplissoit le premier rôle, & où, par conséquent il étoit bien plus déplacé que dans le *Cid*, par la raison que *Britannicus* est un Prince qui sort à peine de l'adolescence. Le Parterre le siffla; il s'avança sans se déconcerter sur le bord du Théâtre, se croisant les bras, & après l'avoir regardé fixément, il s'écria en poussant un profond soupir : *Ingrat Parterre que j'ai élevé !* Et continua son rôle. Il cessa de paroître au mois de Septembre 1729. & mourut

le 22 Décembre suivant. (*Non imprimée* 12.)

LXXXII. L'on félicitoit un jour Baron sur les belles connoissances que son fils se faisoit dans le grand monde , & sur-tout parmi les Dames , & sur ce qu'on ajouta qu'un fils tel que celui-là ne pouvoit que lui faire honneur ; Point du tout , repliqua-t-il : c'est un maraut qui ne vaudra jamais rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour le corriger de ses mauvaises habitudes , & en faire un *joli homme* ; mais il s'amuse avec cette diableffe de *Desmarres*. Le coquin qu'il est ignore que les gens tels que nous ne sont faits que pour être sur les genoux des Reines , ou des Princesses. Ce qui lui étoit arrivé , dit-on , plus que d'une fois. (*Non imprimée* 13.)

LXXXIII. Baron n'entroit jamais sur la Scene , qu'après s'être mis dans l'esprit & dans le mouvement de son rôle. Il y avoit telle Piece , où au fond du Théâtre , & derriere les coulisses , il se battoit , pour ainsi dire , les flancs pour se passionner ; il apostrophoit avec aigreur , & injurieusement tout ce qui se trouvoit sous sa main , de valets , & même de camarades de l'un & de l'autre sexe , jusqu'à ne point ménager

lès termes , & il appelloit cela *respecter le Parterre* : il ne se monroit en effet à lui qu'avec je ne fais quelle altération de ses traits & qu'avec ses expressions muettes & par là plus significatives & devant être regardées comme l'ébauche du caractère de ses différents personnages.

LXXXIV. Baron ce célèbre Acteur , dit quelque part l'Abbé Nadal, Baron, qui s'est acquis autant de gloire que *Roscins*. Et qui par la beauté de ses tons étoit bien capable de faire passer les vers les plus hazardés , pour la diction , ou pour le sens ; & de donner sur cela le change par les inflexions de sa voix , voulut changer à sa rentrée au Théâtre , quelques mots surannés dans les Tragédies de *Corneille* , & entr'auvre dans *Nicomede* † : il révolta tout le Parterre qui restituoit lui-même sur le champ , & tout haut , sa véritable & première expression. *Le langage des Dieux ne vicillit jamais.*

LXXXV. Ce même Baron prétendoit que la force ou le jeu de la déclamation étoient tels , que des sons tendres & tristes , venant à porter sur des paroles gaies , & même comiques , n'en excitent pas moins dans l'ame ces

émotions douloureuses qui nous arrachent des larmes : on lui a vu faire plus d'une fois l'épreuve d'un effet si surprenant sur les paroles d'une chanson que Moliere rapporte dans sa Comédie du *Misanthrope*, & dont il oppose le naturel au précieux du Sonnet d'Oronte : *l'espoir il est vrai nous soulage*, &c. voici la chanson :

Si le Roi m'avoit donné,
Paris sa grand' vilie,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirois au Roi Henri,
Reprenez votre Paris
J'aime mieux ma mie, au guai,
J'aime mieux ma mie,

Baron prenoit ces tons de douleur & de sentiment qu'il avoit si fort à sa disposition ; il montrait ce visage qu'il avoit si noble : ses yeux se remplissoient de pleurs, les sanglots lui coupoient la voix. On sentoit, dit-on, de la difficulté à se refuser à l'espece nouvelle de cette fiction intéressante ; le sang s'ébranloit, la nature se trouvoit surprise ; & dans cette illusion d'un art porté à sa perfection, il eût été malaisé que les ris, s'il en eût échappé, n'eussent pas été forcés.

LXXXVI. Le Sieur Paulin débuta

en 1744 à la Comédie Française par les premiers rôles dans la Tragédie : Quoiqu'il n'eût rendu que médiocrement le rôle de Rhadamiste, dans la pièce de ce nom, on crut lui découvrir le germe du talent, & M. de Voltaire, qui le protégeoit, lui donna peu de temps après le rôle de Polifonte dans Mérope. Quelqu'un lui aiant demandé pourquoi il donnoit le rôle de cet usurpateur à ce jeune homme, il répondit : *c'est un Tyran que j'éleve à la brochette.*

LXXXVII. Mlle. Gaultier, débuta en 1716. au Théâtre François qu'elle a quitté en Février 1726 par un principe de dévotion qui la conduisit aux Carmélites de Lyon, où elle prit l'habit, qu'elle a porté pendant 33. ans. Comme elle s'étoit retirée avec la pension, elle l'a touchée jusqu'à sa mort, arrivée le 9 Avril 1757; mais émule d'une Religieuse du même Ordre, connue sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. (*La Duchesse de la Valliere,*) elle rendoit à la vertu les bienfaits qu'elle avoit acquis par le crime : ce sont ses termes. La Sœur Gaultier prenoit par année 24 livres sur les 1000, qu'elle touchoit, le surplus pendant 33 ans a été

versé dans le sein des malheureux.

LXXXVIII. Mlle. Dangeville, cette Actrice qui joue depuis 32 ans les rôles de Soubrettes avec une vérité & une finesse qui ont réuni tous les suffrages, a eu deux époques singulieres dans sa vie : un Américain, amoureux d'elle, voyant que ses instances & son or ne la pouvoit émouvoir, devint fou. Un François, qui avoit éprouvé d'elle les mêmes rigueurs, ne fut pas plus sage, & se jeta dans un puits.

LXXXIX. Un jeune Séminariste s'étant échappé pour voir *Zaïre* à la Comédie Française, devint éperdûment amoureux des beaux yeux de Mlle. Gauffin, en lui voyant faire le rôle de *Zaïre* : l'esprit lui tourna au point qu'il s'avisa de lui déclarer son amour publiquement aux foyers de la Comédie, se jetant à ses genoux en présence de plus de cent personnes. Le lendemain il lui écrivit une lettre des plus tendres dans le goût d'un novice amoureux. Mais comme il se mettoit en devoir de redoubler les marques de son transport après la Comédie, il fut arrêté à la requisition de son pere, qui le fit conduire à S. Lazare. Ayant passé trois jours dans cette retraite

sans vouloir ni boire , ni manger , il trouva le moyen de s'échapper d'une maison de campagne où on l'avoit mis , & fut à la porte de la Comédie Françoisé se jeter aux pieds de Mlle. Gaussin comme elle étoit prête d'entrer : l'Abbé tomba évanoui en pleine rue à ses genoux. On le mena chez un limonadier vis-à-vis , pour le faire revenir à lui. Il assura que son parti étoit pris de se poignarder la première fois devant cette inhumaine , si elle persistoit à ne pas vouloir écouter les propositions de mariage qu'il lui faisoit. Apparemment que ces idées romanesque s'effacèrent peu-à-peu de son foible cerveau : car depuis ce temps-là on n'a pas ouï dire qu'il eût donné quelqu'autre scène dans le même goût.

XC. Un jour l'Abbé Desfontaines rencontra M. Piron à la Comédie avec un habit d'automne trop somptueux , à ce qu'il lui sembloit , pour un Poète. Il lui dit en l'abordant : *Mon pauvre Piron , en vérité cet habit n'est guere fait pour vous. Cela peut-être ,* répondit M. Piron ; *mais M. l'Abbé convenez aussi que vous n'êtes guere fait pour le vôtre.*

XCI. Quelques personnes faisoient

malignement courir le bruit qu'*Alzire*, Tragédie, n'étoit pas l'Ouvrage de M. de Voltaire. *Je le souhaiterois*, dit un Officier. *Et pourquoi*, lui demanda quelqu'un ? *C'est*, reprit-il, *que nous aurions un bon Poète de plus.*

XCII. M. de la Motte se trouva un jour au Café de Procope dans un cercle de jeunes étourdis, qui ne le connoissoient point, & qui déchiroient sa Tragédie d'*Inès de Castro*. Après avoir eu la patience de les écouter une demi-heure, & gardé l'incognito, il se leva, & adressant la parole à quelqu'un de ses amis qu'il apperçut dans le Café : *Allons-donc*, lui dit-il, *Monseigneur un tel, nous ennuyer à la quarante-deuxième représentation de cette mauvaise Pièce.*

XCIII. Si l'on dépouilloit la vertu des honneurs qui l'accompagnent, & des récompenses qui la suivent, vaine & stérile vertu, vous seriez abandonnée, comme un bien imaginaire, incommode & infructueux ! ôtez à l'homme de guerre les acclamations & les triomphes ; ôtez à l'Orateur les applaudissements & les récompenses ; ôtez au Magistrat même la Pourpre & les Faixceaux : vous éteindrez la valeur de l'homme de guerre, vous étoufferez l'é-

loquence de l'Orateur , vous dégrade-
rez la dignité du Magistrat. En un
mot , bannissez de la Société humaine
l'espoir de la recompense & de la gloire ,
vous bannirez en même-temps tout mo-
tif d'émulation & tout acheminement à
la vertu. (*Non imprimée* 129.)

XCIV. Despréaux , si j'en crois M.
Brossette , n'estimoit pas la vie de Pom-
ponius-Atticus , écrite par Cornelius
Nepos , parce que ce n'étoit pas , di-
soit-il , une vie , mais un éloge , &
& l'éloge d'un très - petit personnage.
(*Non imprimée* 130.)

Il ne faisoit pas grand cas non plus
des Césars de l'Empereur Julien , &
quoiqu'il avouât qu'il y avoit de l'es-
prit dans cette Satyre , il disoit qu'elle
étoit froide , & mal exécutée , sans
sel , ni plaisanterie.

XCv. Rien n'est si contagieux que
l'exemple , & nous ne faisons jamais de
grands biens , ni de grands maux , qui
n'en fassent éclore de semblables. Nous
imitons les bonnes actions par émula-
tion , & les mauvaises par la malignité
de notre nature , que la honte retenoit
captive , & que l'exemple met en li-
berté. Il est donc utile à chacun de
nous , de se choisir un modele auquel

nous souhaitions de ressembler en sagesse & en vertu. (*Non imprimée* 131.)

XCVI. Voici quatre vers que j'envoyai à un des plus grands Antagonistes du Spectacle. (*Non imprimée* 14)

Du sentier des vertus qu'un instant je m'égare ;
 Mon cœur sera livré aux plus rudes combats ;
 Mais que j'aïlle cent fois au Tartuffe , à l'Avare ,
 Il ne sent ni remords , ni troubles , ni débats. 1747.

En effet , je ne vois rien que de très-licite dans la passion que l'on a pour la Comédie , & rien de déshonorant pour ceux qui la jouent. Voici une déclaration de Louis XIII qui s'accorde assez avec ma façon de penser à cet égard. Par cette déclaration , du 18 Avril 1641 , il est enjoint aux Comédiens de ne représenter rien qui puisse blesser l'honnêteté publique ; il est dit en même-temps : *Nous voulons que leur exercice qui peut innocemment divertir nos Peuples de diverses occupations mauvaises , ne puisse leur être imputée à blâme , ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public , &c.*

Cette déclaration est enrégistrée au Parlement.

XCVII. Il arriva à une reprise de l'Opéra de *Thétis & Pelée* , le 29 Novembre 1750 , une chose qu'on n'a

jamais vue , & qu'on ne verra fans doute jamais. M de Fontenelle , Auteur de cet Opéra , étoit dans la loge où il avoit été foixante ans auparavant , quand on le donna pour la premiere fois. Ce jour-là auffi , il eut pour convives à dîner deux de ses amis avec lesquels il avoit dîné le jour de la premiere représentation de ce même Opéra en 1681 , M. de Fontenelle , à cette dernière reprise , reçut avec éclat les applaudiffemens dûs à son mérite.

XCVIII. Le sieur Bellecour , aujourd'hui Comédien ordinaire du Roi , est de Paris : son véritable nom est *Colsson*. Après avoir appris , à peindre chez M. Carle *Vanloo* , son goût pour le Théâtre lui fit quitter ce premier talent. Il fut de Paris à Belançon , où il y avoit une troupe de Comédiens : il y débuta par le rôle de *Damis* , dans le *Tartuffe* ; mais comme il n'avoit point d'habit de Théâtre , il fut obligé de jouer ce rôle d'amoureux avec un habit de drap *judis noir* & une veste rouge galonnée d'or qu'on lui prêta. Ce ne fut pas-là le seul désagrément qu'il essuya : comme il avoit beaucoup d'amour propre , & qu'il ne pouvoit s'imaginer qu'on pût mal jouer en arrivant de Paris , il se

présenta au Public avec pleine confiance , ou pour mieux dire , avec effronterie. Cependant le flux & le reflux des ondoyantes têtes du Parterre l'intimida de façon que sa suffisance fit naufrage : ses yeux se troublèrent , sa langue s'embarraffa , & il parla si bas que personne ne l'entendit. Le Parterre impatienté cria : *Plus haut !* ce cri acheva de le déconcerter , il perdit la tramontane , la Piece ne fut point achevée , & les sifflets l'assaillirent de toutes parts. Cet accident ne découragea ni le Directeur du Spectacle , ni Bellecour. Il remplit successivement le rôle de *Nerestang* , dans la Tragédie de *Zaïre* , & celui de *Dornane* , petit Maître de la Comédie de *l'Ecole des Amis*. Il joua dans la première de ces Pieces comme il avoit joué dans le *Tartuffe* ; on ne l'entendit presque pas ; trois ou quatre personnes claquerent dans le plus bel endroit de son rôle ; mais le reste fut si mal rendu qu'on le siffla , & la représentation ne fut point encore achevée. Grand tumulte là-dessus ; le Commandant de la Place signifia au Directeur qu'il eût à renvoyer ce débutant ; le Directeur le lui promit , & annonça cette fâcheuse nouvelle à Bellecour : il fit plus , car

il lui dit que s'il persistoit à vouloir continuer son engagement , il ne lui paieroit pas ses appointements. Le jeune Acteur qui avoit des protections à Besançon même ; répondit qu'il se les feroit bien payer. Le Directeur qui sentit qu'il avoit tort , & qu'il ne pouvoit manquer d'être condamné pour avoir engagé un Acteur dont il ne connoissoit pas les talents , prit le parti de la douceur , & le chargea du Rôle de Dornanez. (C'est , comme je l'ai déjà dit , un petit-maître ,) Bellecour qui aime beaucoup ce caractère , l'accepta avec d'autant plus de plaisir , qu'il l'avoit vu remplir au Théâtre François par *Grandval* , & même répété avec lui : cette circonstance l'ayant enhardi , il reparut. L'on n'entendit pas encore grand chose ; mais quelques Acteurs de ses amis qui s'étoient répandus dans le Parterre le soutinrent , en disant que c'étoit un jeune homme en qui on appercevoit le germe du talent , (ce qui étoit vrai) & qu'il ne falloit pas le décourager. De sorte que la Piece fut terminée paisiblement , sans applaudissement & sans huées. Bellecour travailla beaucoup ; ses talents se développèrent , & il parvint à se faire écouter avec plaisir. De

là , il passa dans la Troupe de *Francisque* , où il se forma sensiblement.

Au sortir de cette Troupe , il vint à Lyon , où les applaudissements qui lui furent prodigués le dédommagerent amplement de toutes ses disgraces , & furent les avant-coureurs de ceux dont il jouit aujourd'hui sur le Théâtre de la Capitale. (*Non imprimée 15.*)

XCIX. Jean - Baptiste Lully , Surintendant de la Musique du Roi Louis XIV , étoit fils d'un Meunier de Florence. Il vint en France étant encore fort jeune en 1650 , Mlle. de Montpensier avoit chargé un de ses Valets-de-chambre , nommé *la Gueriniere* , qui alloit en Italie de lui amener de ce pays-là , quelque jeune homme qui sût jouer du violon. *La Gueriniere* passant dans une Place publique de Florence , vit sur le Théâtre d'un vendeur d'Orviétan , un petit garçon habillé en Arlequin , qui divertissoit le Peuple , & qui jouoit fort bien du violon. Il l'amena en France , & le donna à Mademoiselle. (*Note Manuscrite de M. Brossette 16.*)

C. Lully vouloit faire croire qu'il sortoit de la Maison des *Lully* , qui est noble & illustre en Italie. (*Non imprimée 17.*)

Quand il fut parvenu aux honneurs & aux richesses, son pere vint en France pour être témoin de la fortune éclatante de son fils ; mais celui-ci le renvoya doucement dans son pays, de peur que la présence du bon homme, ne démentît la noblesse prétendue de son origine. Le fâmeux Scaramouche *Tibério Fiorelly*, prenoit plaisir à en faire des railleries très-piquantes qu'il terminoit ordinairement par ce refrain : *Povero Padre !*

CI. Lully n'est connu qu'à moitié, si au talent incomparable qu'il avoit pour la Musique, l'on n'ajoute pas celui de la bouffonnerie qu'il possédoit aussi dans un degré éminent ; mais c'étoit de cette bouffonnerie de Théâtre, qui consiste en grimaces, en contorsions, en mouvements ; & qui a besoin de se cacher sous le Masque, ou sous la *Farine*. Ce dernier mot est employé malicieusement par Despréaux dans le portrait qu'il a fait de ce Musicien. (Epître IX, vers 105.) Ces autres mots de la même Epître : *Otez-lui son Théâtre*, &c, font aussi allusion au premier métier qu'il faisoit en Italie, & qu'il a encore exercé quelquefois en France avec succès, en montant sur le Théâtre. On dit que Lully ayant eu le malheur de déplaire

au Roi , voulut essayer de rentrer dans ses bonnes graces par une plaisanterie. Pour cet effet , il joua le Rôle de *Pourceaugnac* devant sa Majesté , & y réussit à merveilles ; sur-tout à la fin de la Piece , quand les Apothicaires armés de leurs Seringues , poursuivent M. de *Pourceaugnac*. Car Lully , après avoir long-temps couru sur le Théâtre pour les éviter , vint sauter au milieu du clavessin qui étoit dans l'Orchestre , & mit le clavessin en pieces. La gravité du Roi ne put tenir contre cette folie , & sa Majesté pardonna à Lully en faveur de la nouveauté. (*Non imprimée* 18.)

CII. M. Néricault Destouches , ayant été envoyé en Angleterre avec l'Abbé *Dubois* , depuis Cardinal & premier Ministre , (en 1717) resta pendant sept à huit mois à la Cour de Londres avec cet Abbé , qui , rappelé à Paris pour être Ministre des affaires étrangères , laissa M. Destouches en Angleterre par ordre du Régent en qualité de Ministre Plénipotentiaire de France. Malgré les affaires importantes dont ce même M. Destouches étoit chargé , il conçut une violente passion pour une Demoiselle Angloise , née Catholique , nom-

mée Dorothee *Johnston*, fille d'une naissance distinguée ; & par des raisons que la politique lui imposoit , il l'épousa secrètement dans la Chapelle qu'il avoit à Londres en qualité de Ministre de France ; ce fut son premier Chapelain qui leur donna la Bénédiction nuptiale , en présence de la sœur de Mlle. *Johnston*, & de quatre témoins leurs intimes amis & leurs confidens. Ce mariage secret est le sujet véritable du *Philosophe marié* ; Piece que M. Destouches composa en Angleterre , cinq ou six mois après son mariage , & qu'il fit représenter en France quelques années après son retour. Tous les personnages y sont peints d'après nature , à quelques circonstances près qu'il fut obligé de changer & d'accommoder au Théâtre. (*Lettre de M. Destouches à l'Auteur de ces Remarques.*) (*Non imprimée 19.*)

CIII. Les Génies Elémentaires , Opéra-Ballet , représenté le 4 Novembre 1736 , paroles de M. Fleury , Musique de Mlle. Duval. On appella par dérision cette Piece les Génies Alimentaires , à cause de la pauvreté de l'Auteur qui soupiroit après cette représentation pour avoir au moins de quoi *vivotter* pendant quelque-temps.

CIV. Il y a dans la Tragédie d'Arif-
tomene , par M. Marmontel , deux vers
qui font extrêmement faux , & qui ce-
pendant ont ébloui bien du monde :
les voici : (*Non imprimée 20.*)

Du devoir il est beau de ne jamais fortir ,
Mais plus beau d'y rentrer avec le repentir.

Il est plus beau , selon moi & selon
tout homme qui raisonnera un peu , de
ne jamais fortir du devoir , qu'il n'est
beau d'y rentrer *avec le repentir*.

CV. Il y a quelques années (dit M.
Desforges-Maillard , dans une Lettre à
Mde. du Halley , du 12 Septembre 1739.)
qu'à Limoges on inventa & exécuta un
Opéra à la gloire du Gouverneur. Le
Théâtre représentoit une nuit semée
d'étoiles, & le Poème commençoit par ce
vers remarquable , qui fut entonné avec
une emphase merveilleuse.

Soleil vis-tu jamais une si belle nuit ?

C'étoit la même magnificence , mais
non pas la même justesse que dans le
Prologue du Ballet des *Eléments*.

Les temps sont arrivés , cessez triste cahos.

CVI. M. Despréaux distinguoit ordi-
nairement deux sortes de galimathias :
le *Galimathias simple* , & le *Galimathias*

double. Il appelloit Galimathias simple, celui où l'Auteur entendoit ce qu'il vouloit dire, mais où les autres n'entendoient rien ; & le Galimathias double, celui où l'Auteur, ni les Lecteurs ne pouvoient rien comprendre : c'est à-dire, celui où l'Auteur ne s'entendoit pas lui-même, & ne savoit pas ce qu'il vouloit dire. Et quand ce même Despréaux lisoit quelque'endroit qui étoit de ce caractère là, il disoit plaisamment : *Voilà du Galimathias fin & double.* (Non imprimée 21.)

Il citoit pour exemple ces quatre vers de la Tragédie de *Tite & Bérénice*, du grand Corneille. Acte 1, Scene 2.

Faut-il mourir, Madame, & si proche du terme ?
 Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme,
 Que les restes d'un feu que j'avois cru si fort,
 Puisse dans quatre jours se promettre ma mort.

CVII. Baron, ce célèbre Acteur, devoit faire le rôle de *Domitian* dans cette même Tragédie, & comme il étudioit son rôle, l'obscurité des vers rapportés ci-dessus lui fit quelque peine, & il en alla demander l'explication à *Moliere* chez qui il demuroit. *Moliere*, après les avoir lus, lui dit qu'il ne les entendoit pas non plus ; mais attendez, dit-il à Baron, M. Corneille doit venir

souper avec nous aujourd'hui , & vous lui direz qu'il vous les explique. Dès que Corneille arriva , le jeune Baron alla lui sauter au cou , comme il faisoit ordinairement , parce qu'il l'aimoit ; & ensuite il le pria de lui expliquer ces quatre vers , disant à Corneille qu'il ne les entendoit pas. Corneille , après les avoir examinés quelque temps , dit ; *Je ne les entends pas trop bien non plus ; mais récitez-les toujours , tel qui ne les entendra pas les admirera. (Non imprimée 22.)*

CVIII. Le Pere de l'Arioste le gronda un jour , très-fortement & très-long-temps. Le fils l'écoutoit avec une grande attention , sans lui répondre , & la conversation finit sans que l'Arioste eût dit à son Pere une seule parole pour s'excuser , ni pour se justifier. Lorsque le Pere fut éloigné , un de ses amis qui étoit présent , demanda au fils , par quelle raison il n'avoit rien répondu à son pere pour sa défense. L'Arioste , lui dit , qu'il travailloit actuellement à une Comédie & qu'il en étoit resté à la Scene d'un vieillard qui gronde son fils ; que dès que son pere avoit ouvert la bouche , il lui étoit venu dans l'esprit de l'examiner avec attention afin de pou-

voir peindre d'après nature, en sorte qu'il n'avoit été occupé que du ton, des gestes, & des propos de son pere, & point du tout de ses réprimandes. (*Non imprimée 23.*)

CIX. Despréaux a dit, dans son Epître III, vers 22 & 23 : (*Non imprimée 24.*)

Vois-tu ce libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit ?

M. Broffette, dans son Commentaire sur ces deux vers a jugé à propos de retrancher sa Remarque ; la voici telle qu'elle est dans son manuscrit.

„ Ce caractere est général. Cepen-
„ dant l'Auteur m'a dit que M. le Prince,
„ (le grand Condé), étant près de
„ mourir, fit appeller ses gens & leur
„ dit : *Vous m'avez souvent ouï dire des*
„ *impiétés ; mais dans le fond je croyois*
„ *tout le contraire de ce que je disois : je ne*
„ *contrefaisois le libertin & l'Athee que*
„ *pour paroître plus brave.* „

CX. Le même Poëte, (vers 78 & 80 de l'Epître dont je viens de faire mention) dit : (*Non imprimée 25.*)

L'Avare des premiers en proie à ses caprices,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.

A la place de la Remarque impr-

mée sur ce dernier vers , M. Broffette avoit d'abord fait celle ci , que je transcris également d'après son Manuscrit.

„ L'Auteur * m'a dit , que M. l'Archevêque de Rheims , (*Maurice le Tellier* ,) avoit pris le caractère exprimé dans ces vers , & qu'il ne faisoit cas d'un homme qu'à proportion du bien qu'il avoit : faisant consister tout le mérite & tout l'honneur dans les richesses. C'est pour cela qu'à la Cour on ne l'appelloit plus que le *Coquin* : de sorte que le *Coquin* , & l'Archevêque de Rheims , étoient synonymes ; & depuis les Princes & les Princesses , jusqu'aux Valets-de-pied , on ne le nommoit pas autrement que le *Coquin*. On fit l'Epigramme suivante que M. Despréaux m'a apprise :

„ Un certain Prélat de Cour ,
 „ En soufflant demandoit un jour ,
 „ Comment est-ce qu'on pouvoit faire ,
 „ Quand de rente on n'a pas vingt-mille bons écus ?
 „ Il lui fut répondu par un homme sincere :
 „ Monseigneur , feu votre grand-pere
 „ Vous eût bien instruit là-dessus.

CXI. La plupart de ceux qui furent blessés au passage du Rhin , (en 1672)

* Despréaux.

demandèrent à se confesser. Quelques libertins s'en moquoient ; mais M. de Vivonne se confessa comme les autres , disant , peut-être un peu trop plaisamment : *On n'aura pas trouvé étrange là-bas d'y voir venir ceux qui ont été tués dans la mêlée , parce qu'ils n'ont pas eu le temps d'avoir des Confesseurs ; mais nous , ajouta-t-il , on nous y montreroit au doigt , si nous y allions sans être Confessés.* (*Non imprimée 26.*)

CXII. Après la mort de Moliere , le fameux Chapelain fit cette Epigramme que je ne crois imprimée nulle part. (*Non imprimée 27.*)

Puisqu'à Paris l'on dénie
La Terre après le Trépas ,
A ceux qui durant leur vie
Ont joué la Comédie ;
Pourquoi ne jette-t-on pas
Les Devôts à la voirie ?
Ils sont dans le même cas.

CXIII. Après les trois Sonnets sur la Phedre de Racine inférés dans les Remarques qui terminent la VII Epître de Despréaux , M. Brossette en a supprimé un quatrieme que je crois devoir transcrire ici. (*Non imprimée 28.*)

SONNET.

SONNET.

A l'aspect d'un bâton Boileau tremblant & blême
 Crioit comme un damné : ne précipitez rien.
 Quoi ! sans confession assommer un Chrétien !
 Ah, donnez-moi le temps de rentrer en moi-même.

A ces mots l'insolent qu'on hait plus qu'on ne l'aime
 Fit voir tant de bassesse en son lâche maintien,
 Pour un homme sans cœur se découvrant si bien,
 Qu'on eut presque pitié de sa foiblesse extrême.

Mais le souvenir d'Iris aux cheveux blonds
 Dont-il a maltraité les aimables cœurs
 Ayant frappé au cœur l'Amant * qui l'idolâtre,

Dans l'ardeur de punir ces sentiments ingrass,
 D'un bâton qui servoit d'enseigne à mort aux rats
 Il fit de sa personne un sujet de Théâtre.

CXIV. Mlle. de Lamoignon, sœur du premier Président, donnoit en tout des preuves de sa bonté. Une fois la conversation tourna sur un Sermon de M. Feuillet, Chanoine de S. Cloud, que Mlle. de Lamoignon avoit oui, & dans lequel ce Prédicateur zélé avoit, selon sa coutume, débité une Morale extrêmement severe. Madame la premiere Présidente dit qu'elle n'aimoit point ce Prédicateur, parce qu'il étoit trop gras ; & qu'elle ne vouloit pas qu'un homme qui prêchoit la pénitence

* Le Chevalier de Rohan.

eût tant d'embonpoint. Mlle. de Lamignon , pour justifier M. Feuillet dans l'esprit de sa belle-sœur , lui répondit : *Ho ! Madame , on m'a dit qu'il commence à devenir maigre. (Non imprimée 29.)*

CXV. M. de Salles , Evêque de Geneve , (*S. François de Salles* ,) M. le Marquis d'Urfé , & M. le Camus , Evêque de Belley , étoient fort bons amis. Ces Messieurs étant un jour ensemble , M. l'Evêque de Belley leur dit : nous sommes ici trois bons amis qui avons acquis de la réputation par nos Ouvrages. M. le Marquis en a fait un qui est le *Bréviaire des Courtisans*. (*Le Roman d'Astrée* .) M. de Salles en a fait un autre qui est le *Bréviaire des gens de bien*. (*L'introduction à la vie devote* .) Pour moi , ajouta-t-il , j'en ai fait plusieurs , qui sont , si vous voulez , le *Bréviaire des Halles* ; mais qui ne laissent pas de plaire au Public , & qui se vendent bien. (*Non imprimée 30.*)

CXVI. Voici , disoit M. Despréaux à M. Brossette , ce qui m'a donné occasion de faire une Epître *sur l'amour de Dieu*. Dans ma querelle avec M. Perrault , M. Arnauld prit mon parti & écrivit une grande Lettre à M. Perrault pour lui montrer le tort qu'il avoit

eu de critiquer ma Satyre des Femmes. Cette Lettre fit du bruit ; les amis de M. Arnauld disoient qu'il étoit indigne d'un homme de son mérite , & qu'il n'étoit pas bienséant à un fameux Théologien d'entrer dans une dispute de Poëtes & de se mêler de juger des vers. Ils regardoient la Poésie comme un Art frivole qui ne devoit pas arrêter un si grand génie , principalement dans l'âge qu'il avoit : car cette Lettre a été écrite la dernière année de la vie de M. Arnauld. (1694.) M. Dodart, Médecin de la Faculté , étoit un de ceux qui le blâmoient davantage ; c'étoit un Janséniste outré. Là-dessus j'ai composé mes vers sur l'amour de Dieu pour montrer à ces Messieurs que la Poésie , dont ils disent tant de mal , peut embrasser les sujets les plus sublimes , ils verront si j'y ai mal réussi , & si M. Arnauld a eu tort de se déclarer pour moi. (*Non imprimée* 31.)

CXVII. On dit ordinairement tous les Poëtes sont fous ; M. Despréaux disoit au contraire , tous les fous sont Poëtes ; car il n'y a point de fous qui ne fasse des vers ou qui n'en veuille faire. Pour être bon Poëte il faut être très-sage , connoître la nature & la vé-

rité, & ne les quitter jamais de vue. Il n'y a jamais eu un homme plus sage que Virgile. (*Non imprimée 32.*)

CXVIII. Coignard, disoit encore le même Despréaux, m'a apporté un recueil des Pièces qui ont remporté le Prix à l'Académie. Je ne fais où il est. Mon laquais aura cru que c'est un Livre pour lui; je ne le lirai point; je n'aime point à bailler. Je fais toujours semblant de louer les Oraisons funebres. J'aime mieux les louer que de les lire. (*Non imprimée 33.*)

CXIX. M. Dacier est Grammairien, disoit-on à Despréaux; oui, répondoit-il, Grammairien Latin. Ce M. Dacier est un plaisant homme. Tous les gens dont il fait la vie ont été des Saints. (*Non imprimée 34.*)

S'il parle de Marc-Aurele, c'est le Saint du jour, & il le fait plein & rond de vertus comme un œuf; il ne veut pas qu'il ait été du nombre des maris disgraciés, & tout le monde fait que Faustine étoit la plus grande coquette. Cela est contre la nature.

Voyez son Hyppocrate, Hyppocrate est encore un autre saint. Ce n'est point comme cela qu'écrivit Plutarque; il met les vertus & les défauts, & représente

l'homme comme il est. La traduction d'Amiot est pleine de force , & d'énergie , elle vaut mieux que celle de M. Dacier. Amiot a même attrapé certains vers qui sont très-naïfs.

L'Horace de M. Dacier est de ses Livres celui qui s'est le mieux vendu. Je puis dire que c'est moi qui ai fait connoître les Satyres d'Horace , on ne parloit que de ses Odes. Je m'appliquai à lire ses *Sermones* , ou ses Epîtres , j'y trouvai mille beautés & je m'appliquai à écrire dans ce genre. Tout le monde voulut revoir son Horace , & voilà ce qui a tant fait vendre le Livre de M. Dacier. Sa femme écrit mieux que lui.

CXX. Depuis Moliere , (c'est toujours Despréaux qui parle,) il n'y a point de bonnes Pieces au Théâtre François : ce sont des pauvretés qui font pitié. On m'a envoyé le Théâtre Italien ; j'y ai trouvé de fort bonnes choses ; il y a du sel par-tout , c'est un *Grénier à sel*. La Scene des Philosophes est d'un goût tout nouveau. Je plains ces pauvres Italiens * , il valoit mieux chasser les François. (*Non imprimée 35.*)

* Le Roi Louis XIV ; fit fermer leur Théâtre

Extrait d'une Lettre de M. Despréaux, à un de ses amis, qui le consulta sur des vers qu'il avoit fait contre la Comédie.

CXXI. Autant que je puis me ressouvenir de votre dernière Piece vous prenez le change, & vous y confondez la Comédienne avec la Comédie, que, dans mes raisonnemens avec le Père Maffillon, j'ai, comme vous savez, entièrement séparées. Du reste vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable : c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit-être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement & à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les Eglises des Vierges-Maries, ni des Suzannes, ni des Magdelaines agréables de visage, puisqu'il peut

en 1659. Mais après sa mort, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume leur a permis de rétablir leur Théâtre à l'Hôtel de Bourgogne où ils jouoient auparavant.

fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, & le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni Comédie, ni Tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire, ni Terence, ni Sophocle, ni Homere, ni Virgile, ni Théocrite; & voilà ce que demandoit Julien l'Apostat, & ce qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Peres de l'Eglise. Croyez-moi, Monsieur, attaquez nos Tragédies & nos Comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses: mais n'attaquez-point la Tragédie & la Comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le Sonnet & les Odes; qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme, plus que les meilleures prédications. Et pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai qu'un très-grand Prince, (Louis XIV) qui avoit dansé à plusieurs Ballets, ayant vu jouer le Britannicus de M. Racine, où la fureur de Neron à monter sur le Théâtre, est si bien attaquée, il ne dansa plus à aucun Ballet, non pas même au temps du Carnaval. Il n'est

pas concevable de combien de choses la Comédie a guéri les hommes capables d'être guéris : car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoiqu'en dise le Pere Massillon, que le Poëme dramatique est une Poésie indifférente de soi même, & qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour exprimé chastement dans cette Poésie, non-seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images, ni de sentiments voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas malgré cette précaution de s'y corrompre, la faute vient de lui, & non pas de la Comédie. Du reste, je vous abandonne le Comédien, & la plupart de nos Poëtes, & même M. Racine en plusieurs de ses Pieces. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariamne dans Joseph est peint avec les traits les plus sensibles de la vérité : cependant qui est le fou qui a jamais pour cela défendu la lecture de Joseph ? (*Non imprimée* 36.)

CXXII. M. Pellisson faisoit mal des vers ; Bayle l'a bien repris dans son Dic-

tionnaire à l'Article de *César*. Pelisson écrivoit bien, mais il n'avoit pas le style de l'histoire. Ce qu'il a écrit de l'Histoire du Roi (Louis XIV) est un perpétuel Panégyrique; il loue le Roi sur un buisson, sur un arbre, sur un rien. Quand on vouloit le remonter là-dessus, il disoit qu'il vouloit louer le Roi. (*Non imprimée* 37.)

CXXIII. Bayle est un grand génie; (dit Despréaux dans une de ses Lettres à M. Brossette.) C'est un homme marqué au bon coin. Son style est fort clair, & fort net, on entend tout ce qu'il dit. Il a décidé dans son Dictionnaire, à l'Article *Barbe*, que ma Satyre des Femmes est mon chef-d'œuvre. Je n'ai point mandié cet Eloge. Voilà de quoi répondre à M. Perrault. (*Non imprimée*. 38.)

Dans le même Article il m'attaque sur ma comparaison de la *Biche en rut*, & sur ce que j'ai voulu préférer la bête à l'homme. Je ne crois pas qu'il pense que j'aie dit cela tout de bon. Je fais bien que l'homme est au-dessus de la bête, que l'homme a une ame, & que Dieu n'a point promis son Paradis à la bête comme il l'a fait à l'homme, mais il faut se mettre à la place d'un satyri-

que qui conçoit une forte indignation contre les vices de l'homme , & qui , dans un mouvement de colere dit : *le plus sot animal c'est l'homme.* Quand je dis que l'homme est une cruche , il n'a pas pour cela perdu l'humanité , & il n'est pas devenu cruche pour cela. Je n'en estime pas moins M. Bayle ; je le dis encore , il est marqué au bon coin. Je me défendrois bien si je voulois , contre sa critique. (*Non imprimée 38.*)

On dit qu'il m'attaque encore sur ce que j'ai dit dans mon discours sur la Satyre que le *Torva mimalloneis* , &c , rapporté par Perse , étoit de Néron. Je n'ai point avancé cela sans avoir de bons garants. La vie de Perse , qui est à la tête de tous les Livres est universellement attribuée à Suetone , & Suetone remarque dans cette vie que ces vers étoient de Néron. Le vieux Scholiaſte , sans lequel on n'auroit jamais entendu Perse , le dit aussi. Casaubon ne l'a dit qu'après eux. Il ne faut pas que M. Bayle croie écrire contre des Perraults. J'ai la tradition pour moi ; Perse avoit écrit d'une maniere si obscure , qu'on ne peut pas savoir s'il avoit voulu louer , ou blamer ces vers. Je veux voir de plus près

cet endroit de la critique de M. Bayle.

Il ne fait pas trop bien de citer si souvent Baillet. Baillet a fait des fautes. Par exemple, il a dit dans son article d'Homere qu'Elie écrit que l'opinion des anciens critiques étoit qu'Homere avoit composé l'Iliade & l'Odyssée par morceaux sans unité de dessein, &c. J'ai cherché cela dans Elie, & il dit toute autre chose *. M. Perrault a mis cela tout crû dans ses Dialogues sans dire qu'il l'a pris dans Baillet. J'ai été tout étonné de trouver cela dans les *Jugements des Savants*.

CXXIV. Sanlecque est un mauvais Poëte, il ne va que par bonds. Il a dit une chose horrible qui est contre toutes les bienséances, pour exprimer sa tristesse dans sa Cure, & afin d'avoir occasion de demander un autre Bénéfice à M. Bontemps: il dit, *qu'il est même triste aux enterrements*. Un Cure est un Moine, peut-il dire cela? C'est dire: quoique je dussé être joyeux de voir que mes Paroissiens meurent, & de tirer de l'argent de leurs corps; cependant je suis

* Je l'ai fait voir dans mes Réflexions sur Lougin où j'ai traduit tout le passage d'Elie.

triste ; c'est-à-dire en d'autres termes , je suis un coquin. Quelqu'un délabufera M. Bontems qu'il est fort honnête homme , & lui montrera qu'il ne doit point protéger un Curé & un Moine qui a de pareils sentiments. Voici un de ses vers ; il parle de la probité du Père de la Chaise : (*Non imprimée* 39.)

Comme c'est ce qu'il a , c'est ce qu'il veut qu'on ait.

N'est-ce pas-là un beau vers , & ne fait-il pas un bel effet dans la prononciation ? cela me fait souvenir du vers que Cicéron rapporte :

O fortunam natam me Consule Romam.

Et de ce mot qui fut dit pendant les guerres de Paris par un Capitaine des Bourgeois qui vouloit faire tendre les chaînes : *Qu'attend-on tant , que ne les tend-on ?* On ne savoit s'il parloit Grec ou François.

CXXV. Le Roi , (Louis XIV) , n'a jamais voulu épouser la niece du Cardinal (Mazarin). Le Cardinal qui étoit ambitieux & rusé faisoit semblant de s'en plaindre ; mais il n'en étoit rien , & il auroit bien voulu que cela eût été. Je le fais , (*c'est Despréaux qui parle*) du Roi lui-même , qui ajouta que le Car-

dinal Mazarin étoit un grand Comédien. L'Histoire ne doit pas dire toutes les vérités, mais elle ne doit dire que des vérités. (*Non imprimée* 40.)

CXXVI. Tout le monde fait, qu'une des choses qui animerent davantage les Conjurés contre César, c'est qu'un jour le Sénat lui étant venu rendre des honneurs en corps, il ne daigna pas se lever, & entendit dans cette posture tout ce que le Sénat avoit à lui dire; mais tout le monde ne fait pas ce qui empêcha César de se lever: c'est qu'il avoit un cours de ventre si fort qu'il auroit laissé tout aller sous lui, s'il s'étoit tenu debout. Voyez l'infirmité de notre nature, & la cause d'un des plus grands événements de l'histoire! Dion Cassius rapporte ce fait. Je m'étonne qu'il ait échappé à M. Bayle à qui il n'échappoit rien. (*Non imprimée* 41.)

CXXVII. Ulysse dans Homere se trouve dans la caverne de Polypheme: il voudroit bien en être dehors; il lui fait mille présents & entr'autres d'un vin qui ne faisoit point; c'étoit un beau présent: & Polypheme dit: *c'est un honnête homme qu'Ulysse, je le mangerai le dernier.* Demetrius Phalereus remarque très-bien que cette raillerie d'Homere

fert à rendre la barbarie de Polypheme encore plus horrible. (*Non imprimée* 42.)

CXXVIII. S. Evremond avoit beaucoup d'esprit, un style particulier, mais point du tout de jugement, point du tout. Il a voulu parler de Plutarque, il a dit qu'il avoit fait un beau parallele d'Alexandre & de César; il le loue sur cela, il l'éleve; mais par malheur c'est une comparaison que l'on a fourrée dans le Plutarque d'Amiot qui n'est pas même d'Amiot, c'est quelque méchant Auteur François qui a fait cela. Ne voilà-t-il pas un beau jugement de Plutarque? Il met Petrone au-dessus de lui; mais ce Petrone étoit un méchant Auteur plein d'affectation & d'enflure. Il n'a été estimé que parce que ce n'est qu'un extrait. Celui qui a fait cet extrait l'a bien servi, car il a pris tout ce qu'il y avoit de meilleur; & je suis persuadé que si nous avions le Livre entier, il ne vaudroit rien du tout. Est il possible que si ç'eût été un Auteur estimé, personne n'en eût parlé, & qu'il n'y en auroit point quelque morceau cité dans les Auteurs anciens? Il veut parler encore contre la fausse éloquence: *Mellitos verborum globulos*, & lui-même il en est tout plein. Le festin de Trimalcion n'est

pas du même Auteur. C'est mon avis, & celui qui l'a fait devoit bien dire son nom, car il y a de l'esprit & de la connoissance de l'antiquité. Ce n'est point S. Evremond qui a fait la Comédie contre l'Académie dont parle M. Pelisson. Il n'y a là dedans qu'un vers de bon. M. Godeau dit à Colletet qu'il n'est qu'un violon. Colletet lui répond :

Nous sommes tous égaux étant fils d'Apollon.

(Boleana, non imprimée de Brossette.)

CXXIX. Voici trois vers de M. Racan, où ce fameux Poète dépeint la gloire d'un Héros chrétien dans le Ciel. (Non imprimée 44.)

Il voit comme fourmis marcher nos Légions
 Dans ce petit amas de poussière & de boue,
 Dont notre vanité fait tant de régions.

M. Despréaux admiroit ces trois vers, & disoit qu'il donneroit les trois meilleurs des siens à choisir pour ceux-là.

CXXX. M. le Prince, (le Grand Condé), passant par la Ville de Sens, qui étoit de son Gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les compagnies de la Ville, & se moqua de tous ceux qui lui firent des compliments. On fait que son plus grand plaisir étoit

de faire , en ces rencontres-là , quelque malice au Complimenteur. M. l'Abbé Boileau , frere du Poète , étant alors Doyen de la Cathédrale de Sens , Official & Grand Vicaire de M. Gondrin Archevêque , fut chargé de porter la parole à la tête de son Chapitre. M. le Prince , voulant déconcerter cet Orateur , affecta d'avancer sa tête & son grand nez du côté du Doyen , comme pour le mieux entendre ; mais en effet pour le faire manquer s'il pouvoit. L'Abbé Boileau qui s'aperçut de la malice , fit semblant d'être étonné & interdit , & commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : *Monseigneur , Votre Altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler en paroissant devant elle à la tête d'une Compagnie d'Ecclésiastiques ; car si j'étois à la tête d'une Armée de trente-mille hommes , je tremblerois bien davantage. (Non imprimée 45.)*

M. le Prince , charmé de ce début embrassa l'Orateur , sans le laisser achever. Il demanda son nom , & quand on lui eut dit que c'étoit le frere de M. Despréaux , il redoubla ses caresses & le retint à dîner.

CXXXI. Une des plus grandes diffi-

cultés du Poëme Epique , selon Despréaux , consiste dans la narration , qui doit être vive , pressée & courir rapidement. C'est là l'écueil de tous nos Poëtes épiques. Pour éviter , disoit-il , cet écueil , il faut retrancher toutes les circonstances inutiles ou peu intéressantes , & c'est en quoi Homere a excellé. N'avez-vous point remarqué , au commencement de l'Iliade , quand il dit qu'Apollon pour venger Chryfès son Grand-Prêtre , avoit envoyé la Peste dans l'Armée des Grecs ? Un Poëte médiocre se feroit amusé à faire une description pompeuse & brillante pour peindre toutes les circonstances de cette affreuse maladie ; au lieu qu'Homere se contente de dire en un vers : *On ne voyoit par-tout que monceaux de morts sur des bûchers qui brûloient sans cesse.* Un plus long récit auroit été hors de saison , sur-tout au commencement d'un Poëme , où l'esprit ne veut point être détourné de son objet. (*Non imprimée 46.*)

J'ai tâché , ajoutoit le Législateur de notre Parnasse , d'imiter cette briéveté dans tous les endroits de mon Lutrin où il s'agissoit de narrer , &c.

CXXXII. J'ai voulu relire l'Alcoran ; (*c'est toujours Despréaux qui parle*) , mais

c'est un mauvais Livre en tout sens : j'entends pour le fond & pour l'expression, ce n'est qu'un tissu d'extravagances sans ordre, sans suite & sans liaison. Mahomet, dans ce Livre, a affecté d'imiter le langage de Moïse & des anciens Prophètes, & pour cet effet, il a employé un style coupé, de façon que les Versets n'ont aucun rapport entr'eux. Je n'y ai rien trouvé qu'un seul passage qui ait quelque sublimité. Dieu voulant faire cesser le Déluge, dit ces paroles : *Terre engloutis les eaux ; Ciel, puise celles que tu as versées. Aussi-tôt le Commandement de Dieu fut accompli les eaux s'écoulerent & l'Arche s'arrêta sur la montagne.* (Non imprimée 47.)

Il est visible que Mohomet a voulu imiter le *Fiat Lux* de Moïse ; mais qu'elle imitation ! Il n'est personne qui ne sente combien la copie est audessous de l'original.

CXXXIII. *Sur un homme qui n'avoit presque pas de barbe & dont le nez étoit fort long.*

QUATRAIN.

Ne foyez pas surpris si la barbe d'Arlong
Tarde tant à paroître ;

C'est qu'à l'ombre d'un nez & si gros & si long,
Elle ne sauroit croître.

(*Non imprimée* 48.)

CXXXIV. Moliere dans son *Imposteur* fait dire les mêmes choses à Elmire en parlant à Tartufe, que la femme de Feronde dit à un Abbé dans la huitieme nouvelle de Bocace. Moliere en traduit sur-tout un passage mot pour mot :
(*Non imprimée* 49.)

Et pour être dévot, je n'en suis pas moins homme,
Bocace dit : Come che io sia abbate, io sono home
come gli altri.

*Extrait du Livre de raison de feu
M. Garnier, Docteur en Medecine à Lyon, le 27 Juillet
1709. Par M. Galliat, Com-
missaire Enquêteur, procédant
à l'inventaire dudit Sieur.*

CXXXV. Dans notre métier, il faut payer de bonnes raisons autant qu'on le peut; mais quand celles-là manquent, il ne faut pas être assez de bonne foi pour l'avouer; il en faut trouver de méchantes, & les débiter aussi hardiment que si elles étoient les meilleures du monde, tâchant seulement de prendre

garde à qui on a affaire. De maniere que si nous croyons les gens à qui nous parlons assez pénétrants, nous prenions des mesures pour n'être pas confondus. Quoiqu'on ne dise rien qui vaille, il faut du moins procéder d'une maniere raisonnable, supposer des principes, les appuyer fortement, & de là en tirer des conséquences. Par ce moyen, on amuse le malade, l'on met son esprit en repos par l'espérance qu'on lui donne; cependant la nature joue son jeu & travaille, & quand le mal est guéri, le Médecin n'a aucune peine à faire comprendre au malade ignorant qu'il doit sa guérison aux secrets de la Médecine *. (*Non imprimée 50.*)

Il ne faut pas hériter sur ce principe; car tous les Médecins du monde ne travaillent que là-dessus, & ceux qui ont le plus d'affaires le font plus impunément que les autres. Il n'est donc question que de s'acquérir une bonne réputation & du crédit sur les esprits; favoir bien parler de toutes choses; être politique extrêmement, ménageant tout

* Ce mot est si mal écrit dans l'original, que je doute encore si je l'ai bien déchiffré.

le monde & n'ayant de la fierté pour qui ce soit , parce que tout le monde peut nous produire chez les malades.

N'est-ce pas la même chose pour un malade qu'on lui dise une bonne , ou une mauvaise raison qui lui paroisse bonne ? C'est tout un. Peu de gens ont assez d'esprit pour distinguer le vrai d'avec le faux ; ainsi , il faut aveugler de raisons les gens ; la plupart aiment mieux en croire sur votre parole , que de prendre la peine de les examiner. (Il faut convenir , après avoir lu cet extrait , que Moliere connoissoit bien la charlatanerie des Médecins.)

CXXXVI. *Pour mettre au bas du Portrait de M. le Moine , premier peintre du Roi.*

A côté de Zeuxis , de Timanthe , d'Apelles ,
Le Moine jouira de l'immortalité ;
Et ses divins Tableaux serviront de modèles
A quiconque peindra pour la postérité.

Novembre 1756.

(*Non imprimée* 51.)

CXXXVII. Le Cardinal de Retz , Coadjuteur de Paris , étant brouillé avec M. le Prince ; (*le Grand Condé*). Un jour ce Cardinal faisoit la Procession avec son Clergé , quand M. le Prince vint à passer , & rencontra la procession. Il

descendit de son Carrosse. M. le Coadjuteur le voyant à pied , s'arrêta , & se tournant brusquement de son côté , affecta de lui donner une grande bénédiction : & après la lui avoir donnée , il mit le bonnet à la main , & le salua profondément. Voilà , suivant M. Brossette , qui le tenoit de Boileau même , ce qui a fourni à ce dernier l'idée des bénédictions qu'il fait donner par le Trésorier de la Ste. Chapelle. (*Lutrin*, *Chant V.*) (*Non imprimée* 52.)

CXXXVIII. J'ai dit , (c'est Boileau qui parle à son Commentateur) , j'ai dit dans la Préface de ma dernière Edition (de 1701) , qu'un Ouvrage qui n'est pas au goût du Public n'est jamais un bon Ouvrage. M. l'Abbé Guetou avoit écrit à la marge de son exemplaire : *Quoique cette pensée paroisse outrée , elle est pourtant vraie , si par le Public on entend les connoisseurs.* Et moi j'ajoute de ma main , & *les non connoisseurs.* En effet , ce qu'on appelle le *Public* est composé de ces deux sortes de gens-là : des connoisseurs & des non connoisseurs. Car il arrive souvent que les connoisseurs approuvent un Ouvrage , où un endroit d'Ouvrage qui n'est pas ensuite goûté , ni approuvé du

Public. Cela est arrivé quelquefois à Moliere , à M. Racine & à moi. Nous étions persuadés que certaines Scenes , ou de certains traits , feroient un grand effet sur le Théâtre ; & cependant ces mêmes endroits ne frappaient pas toujours le Public. Nous étions pourtant connoisseurs. (*Non imprimée 53.*)

CXXXIX. Le Poëme de *Lucrece* , intitulé ; *de rerum natura* , est un Ouvrage dogmatique : mais ces sortes d'Ouvrages quand leurs Auteurs ont dédaigné de les embellir par des Tableaux pathétiques assez fréquents , ne sont guere entre les mains du commun des hommes. Quel que soit le mérite de ces Poëmes , on en regarde la lecture comme une occupation sérieuse , & non pas comme un plaisir. On les aime moins , & le Public n'en retient guere que les vers qui contiennent des Tableaux pareils à ceux dont on loue Virgile d'avoir embelli ses Géorgiques. Il n'est personne qui n'admire le génie & la verve de Lucrece , l'énergie de ses expressions , la maniere hardie dont-il peint les objets , pour lesquels le pinceau de la Poésie ne paroissoit point fait : enfin sa dextérité pour mettre en vers des choses , que Virgile lui-même

auroit peut-être désespéré de pouvoir dire *en langage des Dieux* : mais Lucrece est bien plus admiré qu'il n'est lu. (*Non imprimée* 54.)

Il y a plus à profiter dans son Poëme *de rerum natura*, tout rempli qu'il est de mauvais raisonnements, que dans l'Enéïde de Virgile. Cependant tout le monde lit & relit Virgile, & peu de personnes font de Lucrece leur Livre favori. On ne lit son Ouvrage que de propos délibéré ; & il n'est point, comme l'Enéïde, un de ces Livres sur lesquels un attrait insensible fait d'abord porter la main, quand on veut lire une heure ou deux.

Que l'on compare le nombre des traductions de Lucrece, avec le nombre des traductions de Virgile, dans toutes les langues polies, & l'on trouvera quatre traductions de l'Enéïde de Virgile, contre une traduction du Poëme *de natura rerum*.

Les hommes aimeront toujours mieux les Livres qui les toucheront, que les Livres qui les instruiront. Comme l'ennui leur est plus à charge que l'ignorance, ils préfèrent le plaisir d'être émus, au plaisir d'être instruits. (*B. Manuscrit.*)

CXL. M. de Valiere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de S. Louis Directeur de l'Artillerie, &c, est mort à Paris le 6 Janvier 1759, âgé de 93 ans.

L'aîné de ses fils, aujourd'hui (1760) son successeur, opéroit pour la première fois sous les yeux de son pere au siege de Philisbourg en 1734. La Batterie qu'il commandoit attiroit tout le feu des ennemis, & cette grêle de boulets & de bombes causoit quelquefois des distractions au jeune éleve. Son pere, qui l'observoit, lui dit du ton de l'amitié: *Si vous étiez bien occupé de ce que vous faites, vous ne vous appercevriez pas, mon fils, de toutes ces choses-là.*

CXLI. Un Grénadier de l'Armée du Comte de Saxe, ayant été pris en maraude fut condamné à être pendu. Ce qu'il avoit volé pouvoit valoir environ six livres. Le Maréchal le voyant conduire au supplice, lui dit: *Il faut que tu sois bien misérable de risquer à perdre la vie pour six francs. Parbleu, mon Général, repondit le Grénadier, je la risque bien tous les jours pour cinq sols.* Cette repartie lui valut la grace.

CXLII. Porthaïse, Prédicateur célèbre, que quelques-uns croient Corde-

lier , Porthaise , dis-je , prêchant à Poitiers & ayant ouï parler des débauches d'un Médecin nommé Lumeau , qui , quoiqu'il eût une femme assez belle , ne laissoit pas d'aller quelquefois au change , le désigna un jour assez plaisamment en chaire , quand après avoir parlé contre ce vice en général , il vint au particulier , & dit : *Nous apprenons même avec douleur , qu'il y a des gens assez perdus pour s'abandonner à l'adultere , bien qu'ils aient en leurs maisons des femmes qui sont telles , que , quant à nous , nous nous en contenterions bien.* (Scaligerana.)

CXLIII. M. de Puymorin , frere de Despréaux , voulant un jour le mener souper dans la rue des cinq diamants chez de riches Marchands Juifs qui l'en avoient prié , il faisoit ce qu'il pouvoit pour s'en excuser , & lui disoit en riant : *que voulez-vous aller faire chez ces gens-là ; n'êtes-vous pas honteux d'aller manger avec eux ? Songez du moins qu'ils ont crucifié Jesus-Christ.* Hé , marbien , lui répondit Puymorin , en frappant du pied , *pourquoi me faites-vous ressouvenir de cela ?* (Non imprimée 55.)

CXLIV. Un pere , disoit à son fils : *J'apprends que vous ne vous faites point aimer dans le monde ; cependant vous avez*

tant d'avantages pour cela ; premièrement vous êtes un sot , &c. (Trublet , essais de Littérature.)

CXLV. L'homme ne possède que trois choses : l'ame , le corps , & les biens. Elles sont perpétuellement exposées à trois sortes d'embuscades. L'ame , à celles des Théologiens ; le corps à celles des Médecins , & les biens à celles des Avocats. *Cette pensée est de Priolo. Rabelais a dit aussi la même chose , à peu-près.*

CXLVI. M. Despréaux eut un jour une petite querelle avec son frere le Chanoine * , qui en disputant avec lui , lui dit une injure fort grossiere. Leurs amis communs l'exhortant d'oublier cela & de lui pardonner un emportement dont sa vivacité naturelle l'empêchoit d'être le maître : *Je lui pardonne de bon cœur ,* répondit-il , *& cela , d'autant plus volontiers , que je me suis assez possédé pour ne lui répondre aucune sottise ; car s'il m'en étoit échappé une , je ne lui pardonnerois de ma vie. (Non imprimée 56.)*

CXLVII. Tenez , disoit un jour M.

* Mort , Docteur de Sorbonne , en 1715 , très-âgé.



Despréaux à Broffette , voilà une Lettre du P. Bouhours qu'il m'écrivit hier sur un faux rapport qu'on m'avoit fait : un jeune Jésuite du College de la rue S. Jacques avoit fait quelques vers un peu galants. Son Recteur , qui le fut , l'en rança fort rudement. (Ce Recteur étoit un homme fort pieux , & assez bon Théologien) ; mais qui connoissoit peu les Livres nouveaux & de pure littérature ; ainsi dans sa réprimande il avoit dit entre'autres choses à ce jeune Jésuite : *Voilà le fruit que produit la lecture continuelle que vous faites des Comédies de Boileau , des Satyres de Moliere , &c. . . mais je mettrai bon ordre pour empêcher ici la lecture de ces Livres pernicious.* Le jeune Jésuite ne manqua pas de redire la plaisante bévue du P. Recteur. Le P. Tarteron la raconta aussi , & cela me fut rédit de maniere à me faire entendre que les Jésuites avoient voulu défendre la lecture de mes Ouvrages , quoiqu'ils n'y eussent pas pensé. (*Non imprimée 57.*)

CXLVIII. J'allai voir une de mes tantes qui se mouroit , âgée de 94 ans. Elle me dit en femme très-sensée : quand je serai morte , souvenez-vous de moi ; mais ne souhaitez pas de vivre aussi long-temps. (*C'est Despréaux qui raconte*

encore en cet endroit.) (Non imprimée 58.)

CXLIX. Quelqu'un faisant le récit devant M. Despréaux d'un prétendu bon mot qu'il trouvoit fort plat & fort mauvais. *Voilà*, dit-il, *ce qui s'appelle un méchant bon mot.* (Non imprimée 59.)

CL. Le jour que le Président de Mesme fut reçu à l'Académie Françoise, M. Despréaux lui dit, en lui faisant ses compliments sur sa réception : *Monsieur, je viens à vous afin que vous me felicitiez d'avoir pour confrere un homme comme vous.* (Non imprimée 60.)

CLI. Voici à mon avis le jugement qu'on doit faire des trois Poètes Satyriques latins : *Horace* est un galant homme qui rit toujours, & qui dégoûte du vice en le tournant en ridicule. *Juvenal* est un déclamateur, étincellant d'esprit, qui crie sans cesse après le vice, & qui le combat à force ouverte. *Perse* est un Philosophe chagrin, mais plein de sens, qui châtie le vice avec la ferule. (Non imprimée 61.)

CLII. Despréaux, disoit en riant que si Messieurs de l'Académie Françoise vouloient une devise qui leur convînt, il n'y avoit qu'à mettre une troupe de Singes qui se miroient dans une fontaine avec ces mots autour, *sibi pulchri.*

M. le Maréchal de Vivonne étoit fertile en bons mots, qu'il faisoit au Logis, dit le Comte de Buffy, page 192 de son Histoire amoureuse des Gaules. (*Non imprimée 62.*)

CLIII. Despréaux ne pouvoit assez admirer l'Oraison de Demosthenes *Pro Corona*. C'étoit selon lui, le Chef-d'Oeuvre de l'esprit humain. *Toutes les fois que je la lis, disoit-il, je voudrois n'avoir jamais écrit.* (*non imprimée 63.*)

CLIV. Un des amis de ce même Despréaux lui disoit : Ah ! Monsieur, je lis maintenant un Auteur qui est bien mon homme ; c'est Demosthenes. Si c'est votre homme, dit M. Despréaux, ce n'est pas le mien. Comment l'entendez-vous donc, lui repliqua l'ami ? *C'est qu'il me fait tomber la plume des mains.* (*non imprimée 64.*)

CLV. Un bon esprit peut faire de bons ouvrages en quelque langue que ce soit, pourvu que ce soit sa langue naturelle. Homere, Virgile auroient fait en notre langue, s'ils avoient été François d'aussi bons Poëmes que ceux qu'ils ont fait l'un en Grec, l'autre en Latin. Ils auroient été bons Poëtes en toutes sortes de Langues. Cela se doit entendre des Langues qui

ont de la perfection. (*non imprimée 65.*)

Ce que je dis ici du talent de la Poésie, la Fontaine l'a dit en général du bon sens & de la raison :

Tout peuple, peut avoir du goût & du bon sens :
Ils sont de tout Pays du fond de l'Amérique.
Qu'on y mene un Rhéteur habile & bon critique,
Il fera des Savants.

CLVI. Dans la querelle de Balzac & du R. P. Goulu ce qui parut de meilleur fut une Piece sortie de la plume de Balzac, intitulée : *La défaite du Paladin Javerzac par les alliés & confédérés du Prince des Feuilles.* Ce Javerzac étoit d'une petite Ville assez proche d'Angoulême. Il vint à Paris avec un livre contre *Phyllarque & Narcisse* tout ensemble qui sont le R. P. Goulu & Balzac.

Cet imprimé (de Balzac) dit que ce Paladin étoit de Coignac, où il avoit plaidé des causes, & qu'après la publication de son Livre il se fit un mauvais complot pour le charger en pleine rue ; mais qu'on fut contraint de l'attaquer dans sa chambre, parce qu'il se tenoit renfermé le long du jour ; qu'on le surprit endormi entre les bras de la femme de son hôte le Jeudi 11 Août 1618 à neuf heures du matin, & que l'on interrompit son sommeil

par une salve de bastonnade qui ne cessa que quand il plut à l'agresseur, vu que le Paladin ne fit que se résigner parfaitement à la Providence. La conclusion du libelle est, que tous les amis de Phyllarque, joints en ceci à ceux du parti contraire, ont juré d'exterminer autant de Javerzacs qu'il s'en présentera, & de faire voir aux mauvais Poëtes, qu'outre le siecle d'Or, le siecle d'Airain, & celui de Fer qui sont si célèbres dans les Fables, il y a encore à venir *un siecle de bois*, dont l'ancienne Poésie n'a point parlé, & aux miseres & calamités duquel ils auront beaucoup plus de part que les autres hommes.

CLVII. Chicaneau, dans les Plaideurs de Racine, racontant son procès à la Comtesse de Pimbêche dit :

Autre Incident. Tandis qu'au procès on travaille,
Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille.
Ordonné qui sera fait rapport à la Cour
Du foin que peut manger un poule en un jour &c.

Racine a pris l'idée de cet *incident* du procès de Chicaneau dans *la Gente Poitevin'rie*, Poëme en langage Poitevin imprimé à Poitiers en 1610. Il est parlé dans cet ouvrage, d'un procès qu'un Pays au Poitevin avoit fait à son

voisin , en réparation du dommage fait à ses champs par cinq ou six Oisons de ce même voisin.

Sur un Ignorant.

QUATRAIN.

L'aveu qu'Hilas m'a fait de son insuffisance
Rachete ce défant & peut tourner en bien,
Car le comble de l'ignorance
C'est d'ignorer qu'on ne fait rien.

CLVIII. Je ne connois rien de si méprisable que ces esprits jaloux , qui voudroient que la renommée ne se chargeât de publier que leurs talents & leur mérite. Incapables qu'ils sont de s'élever au-dessus de la terre , ils voudroient que tout le monde rampât comme eux. Le moindre succès les afflige; le moindre éloge que l'on donne aux autres les effarouche. C'est un bien qui leur est dérobé. Un éternel fouci les dévore. Toujours quelque songe funeste couronne leurs rivaux à leurs yeux; toujours leurs mains sont occupées à fournir des traits empoisonnés à la satyre ou à la médifance. (*Non imprimée 66.*)

CLIX. Dupleffis Mornay cite Montrelet en parlant du Pape Jules II. qui faisoit la revue de son armée devant la Mirandole. Il dit que le Diable n'a

voit garde de s'y trouver, car on y faisoit trop bon marché de bénédictions.

CLX. Le Bandel raconte une chose assez plaisante de ce Pape. Les Allemands lui ayant demandé la permission, quand la S. Martin arriveroit un jour maigre de manger de la viande, Jules, ne voulant pas ouvertement leur refuser cette grace, la leur accorda, à condition que le même jour ils ne boiroient point de vin. Cela valoit un refus : il y avoit plus à perdre qu'à gagner dans un tel bienfait.

CLXI. Le desir de mériter les louanges qu'on nous donne, fortifie notre vertu ; & les éloges que l'on donne à l'esprit & à la valeur contribuent à les augmenter. (*Non imprimée 67.*)

CLXII. *Vers pour mettre au bas du Portrait de Luther.*

Fils dénaturé de l'Eglise,
Il en fut le persécuteur,
Avec une foi plus fourmise,
Il en eût été le docteur.

Par M. Lantour du Châtel.

Sur la douceur nécessaire aux Femmes.

C'est la première des vertus
Dont doit se parer une belle ;

C'est la ceinture dont Venus
Retient les amours auprès d'elle.

CLXIII. Un Moine prêchoit un jour & avoit pris pour texte de son Sermon, l'importance du salut. Il faisoit voir que c'est la grande affaire de l'homme, l'affaire par excellence, & parcourant toutes les occupations criminelles, il représentoit qu'elles ruinoient notre affaire. Messieurs & Dames, disoit-il, prenez garde à vous. Si vous faites ceci ou cela, vous gâterez votre affaire. La répétition trop fréquente de cette expression amena plusieurs Auditeurs au sens grossier & burlesque du mot *affaire*.

On lit dans le Cherræana qu'un Gentilhomme étant venu voir un Prince, pour le remercier de la bonté qu'il avoit eue de recommander ses intérêts à une Dame de grande vertu, lui témoigna qu'il se trouvoit bien d'avoir fait passer son affaire par le canal de M^{de}. de ***. Et il fut tourné en ridicule par ceux qui avoient écouté son remerciement. (*Cherræana* 1. part. pag. 57.)

CLXIV. Après la mort de M. de Turenne, le Roi (Louis XIV.) fit tout d'un coup huit Maréchaux de France (le 30 Juillet 1675.) On en dit la nouvelle chez Barbin le Libraire,

où Despréaux étoit avec plusieurs personnes, & l'on nomma les huit Maréchaux, ce qui fit dire à ce Poëte *que le Roi avoit changé sa grosse piece en monnoie*. Autant que je puis me rappeler, la fameuse Madame Cornuel a dit quelque chose d'approchant. (*Non imprimée 68.*)

CLXV. A la mort de François I, il se trouva dans l'épargne un million d'or & sept cent mille écus, & le quartier de Mars à recevoir sans aucunes dettes, sinon bien peu de chose aux Seigneurs des Ligues, & à la Banque de Lyon, qu'on ne vouloit pas payer, pour les retenir dans le devoir; la Paix assurée avec tous les Princes de la Terre; les frontieres étendues jusqu'aux portes de Milan; le Royaume plein de grands Capitaines. On a vu depuis en douze ans que régna Henri II, l'Etat presque tout changé, & les Finances tellement dissipées qu'à sa mort il devoit plus de 40 millions de livres après avoir perdu le Piémont, la Savoie, l'Isle de Corse, & les frontieres des Pays-Bas. Quand Henri II, eut besoin d'argent, il en emprunta à 10, 12, & 16, pour cent comme il fit l'année 1544, des Capponis, des Albissis, &

des particuliers d'Allemagne. L'usure se payoit aux 4 Foires, ou l'intérêt étoit joint au principal. L'Empereur en faisoit autant ; mais il ne prenoit l'argent qu'à 10 ou 12 pour cent au plus ; & la même année le Roi d'Angleterre emprunta des Marchands Allemands 100000 écus à 12 pour cent , au lieu que Henri II, pensoit attirer plus d'argent dans son Royaume , en payant un intérêt plus fort. Il arriva qu'il perdit son crédit , car les plus sages pensèrent qu'en payant l'argent si haut , il ne pourroit à la fin payer ni capital , ni intérêt , d'autant plus que l'intérêt des 16 pour cent , revenoit à plus de 18 pour cent , comptant l'intérêt qu'il ne pouvoit pas payer. Ce fut le Cardinal de Tournon qui suggéra ce moyen à François I , comme un moyen d'attirer l'argent en France , & pour cela on établit une banque à Lyon. C'est pourquoi François I , quand il mourut , devoit à la banque de Lyon 500000 écus , qu'il avoit pourtant dans ses coffres & au-delà (*Bodin , dans sa rép.*)

CLXVI. Une des plus belles Fables de la Fontaine est celle *du Chêne & du Roseau* , & l'Auteur y a jeté plus de force que dans la plûpart de ses autres

Fables , parce qu'il y a imité Virgile ,
qui avoit dit , en parlant d'un chêne
fort grand : (*Non imprimée* 69.)

..... Et quantum vertice ad auras
Æthereas tantum radice in tartara tendit.

Mrs. Racine & Despréaux conseillè-
rent à la Fontaine d'embellir sa Fable
de cette image magnifique , & c'est ce
qu'il fit fort heureusement de cette
maniere.

L'Arbre tient bon , le Roseau plie ;
Le vent redouble ses efforts ;
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête étoit au Ciel voisine ,
Et dont les pieds touchoient à l'Empire des morts.

Dans une autre Fable , qui est celle
du Corbeau & du Renard , la Fontai-
ne à dit :

Mon bon Monsieur
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

La Fontaine auroit mieux fait de
mettre.

Mon beau chanteur
Apprenez que tout flatteur , &c.

Le sens en seroit encore plus beau &
la rime plus riche.

CLXVII. Sur le chapitre de la ven-
geance , les gens du monde font des

novices auprès des gens d'Eglise & des Dévots.

L'homme s'afflige du mal & se lasse du bien.

CLXVIII. M. Racine s'entretenant un jour avec la Fontaine sur la puissance absolue des Rois. La Fontaine qui aimoit l'indépendance & la liberté, ne pouvoit s'accommoder de l'idée que M. Racine lui vouloit donner de cette puissance absolue & indéfinie. M. Racine s'appuyoit sur l'écriture qui parle du choix que le peuple Juif voulut faire d'un Roi, en la personne de Saül, & de l'autorité que ce Roi avoit sur son Peuple. Mais repliqua la Fontaine, si les Rois sont maîtres de nos biens, de nos vies & de tout, il faut qu'ils aient droit de nous regarder comme de fourmis à leur égard, & je me rends si vous me faites voir que cela soit autorité par l'Écriture. Hé quoi dit M. Racine, vous ne savez donc pas ce passage de l'Écriture ? *Tanquam formica deambulabitis coram Rege vestro.* Ce passage étoit de son invention, car il n'est point dans l'Écriture ; mais il le fit pour se moquer de la Fontaine, qui le crut bonnement. (*Non imprimée 70.*)

CLXIX. Despréaux étant à la suite

de Louis XIV, au voyage que ce Monarque fit à Strasbourg, passa à Cîteaux où les Moines le reçurent avec beaucoup de distinction. Quand ils lui eurent fait voir tout leur Couvent, l'un d'eux lui demanda qu'il leur montrât donc le lieu où logeoit la *Molleſſe* comme il l'avoit dit dans son Lutrin. *Montrez-la moi vous-mêmes, mes Peres,* leur répondit-il en riant, *car c'est vous qui la tenez cachée avec grand ſoin.* (Non imprimée 71.)

CLXX. La fameuſe Ninon de l'Enclos, qui a fait ſi long-temps les délices de la Cour & de la Ville, avoit eu un fils qu'elle mit en penſion aux Jéſuites. Elle m'a raconté (c'eſt Deſpréaux qui parle) qu'un jour étant allée voir ce fils, elle dit au Pere principal, qui avoit ſoin de ſes mœurs & de ſes études: *Je vous prie ſur-tout, mon Pere, de lui inſpirer de la Religion; car mon fils n'eſt pas aſſez riche pour ſ'en paſſer.* (Non imprimée 72.)

CLXXI. Dans le temps de la diſpute, ſur le Parallele des Anciens & des Modernes, M. Deſpréaux ſe promenoit un jour avec M. Broſſette dans ſon jardin d'Auteuil, & l'on parla beaucoup d'Homere, que M. Deſpréaux

mettoit au-dessus de tous les autres Poëtes. M. Broffette se tournant tout d'un coup, & le regardant en face, lui dit d'un air fort affectueux : ça, Monsieur dites-moi la vérité sans déguisement. Nous sommes seuls, & je ne révélerai point votre secret : Homere est-il bien digne de la réputation qu'il a, & ses Poésies sont-elles aussi belles qu'on le dit ? *Oui Monsieur,* répondit-il, & *je soutiens que si un homme employoit plusieurs années de sa vie à apprendre le Grec, uniquement pour entendre Homere, il seroit bien payé de son temps & de ses peines par la seule lecture de ce Poëte.* (*Non imprimée 73.*)

CLXXII. Longus, Sophiste Grec est Auteur du Roman des Amours de Daphnis & de Chloé. M. Huet Evêque d'Avranches dit beaucoup de bien de cet Ouvrage; mais il remarque aussi beaucoup de défauts entre lesquels le plus grand sans doute consiste dans les obscénités qui s'y trouvent.

CLXXIII. Le Cardinal Jean de Lorraine avoit cherché son établissement en France, à l'imitation du Duc de Guise son frere, & l'avoit fait au mépris des canons sacrés & des plus anciennes Loix de l'Eglise. Il étoit en

inême-temps Archevêque de Lyon , de Rheims & de Narbonne , Evêque de Metz , de Toul , de Verdun , de Terrouanne , de Luçon , d'Albi & de Valence , & Abbé de Gorze , de Fécamp , de Cluny , & de Marmoutier.

CLXXIV. On croit que les Pharisiens d'autrefois , car il en existe d'autres aujourd'hui , même dans le christianisme ; on croit , dis-je , que les Pharisiens ont tiré leur nom du mot Hébreu *Pharas* , qui signifie séparer , parce qu'ils se distinguoient & qu'ils s'élevoient au-dessus du reste des hommes par l'austérité de leur morale. Ils avoient ébloui & séduit le peuple par leurs dehors affectés , & par une piété d'ostentation. Ils faisoient parade de leurs abstinences , de leurs jeûnes , de leurs mortifications , & pour en imposer davantage , ils pratiquoient à la rigueur (en apparence) les austérités de la plus sévère pénitence. Ce genre de vie leur attiroit les regards & les applaudissements de la multitude ; mais les gens éclairés (c'est-à-dire , selon le langage des Pharisiens anciens & modernes , *les Catholiques à gros grains*) s'en moquoient , comme ils s'en moquent encore aujourd'hui.

CLXXV. En 1687 (c'est Despréaux qui parle.) Je fus attaqué d'un asthme, & d'une extinction de voix. Les principaux Médecins de Paris, après avoir essayé sur moi toutes sortes de remèdes sans aucun succès, m'envoyèrent aux eaux de Bourbon l'Archambault, d'où je revins comme j'y étois allé. Un rhume violent avoit causé mon indisposition, & je n'en fus guéri que par un autre rhume qui me survint l'année après. M. de Harlay, premier Président au Parlement de Paris, étant allé aux mêmes eaux, dont M. Bourdier Médecin célèbre étoit Intendant, M. le premier Président assembla tous les Médecins de la Ville pour consulter sur sa maladie; il les fit asseoir dans des fauteuils, & voulut être assis sur un simple tabouret, en leur disant qu'il étoit leur *Justiciable*. (*Non imprimée 74.*)

CLXXXVI. *Inscription pour le Portrait de M. R. * Poète Lyonnais.*

Se guidant sur le vol de Pindare & d'Horace,
Il atteignit comme eux le sommet du Parnasse;
Et comme eux, fit entrer jusqu'au centre des
cœurs

L'amour de la sagesse enveloppé de fleurs.
(*Non imprimée 74.*)

* Il a été honoré du suffrage de MM. Marmon-
tel, Chalamont de la Vislede, Gresset &c.

CLXXVII. Personne n'ignore que le Pere Hardouin s'étoit imaginé que les Ouvrages de presque tous les anciens Auteurs Grecs & Latins, tels que nous les avons, avoient été supposés par des fripons de Moines dans les XII & XIII siècles, pour remplacer les écrits de tous ces grands hommes, qui étoient perdus.

Le Pere Hardouin étoit vivement persuadé de cette Chimere, & il est mort dans ce sentiment. M. Despréaux disoit, à propos de cette imagination: *Je ne sais pas ce qu'il en est; mais quoique je n'aime pas trop les Moines, je n'aurois pas été fâché de vivre avec frere Horace, frere Juvenal, Dom Virgile Dom Ciceron, & leurs pareils. (Non imprimée 76.)*

CLXXVIII. La fameuse Ninon de l'Enclos, avoit conservé dans un âge fort avancé toute la vivacité & la délicatesse de son esprit, mais elle parloit toujours de la Religion fort cavalièrement. Un jour, me trouvant à dîner avec elle, & M. Racine, chez M. Berthelot, secretaire des commandements de Mde. la Dauphine (de Baviere) *il est étonnant, dis-je, que Mlle. de l'Enclos, à l'âge où elle est, ne se soit*

pas réservée quelque petite envie de faire son salut. (Entretien de Despréaux & de Broffette. Non imprimée 77.)

CLXXIX. M. de Guilleragues avoit beaucoup d'esprit. Quand il eût été nommé Ambassadeur à Constantinople, la veille de son départ, il alla prendre congé du Roi à son coucher & demanda à sa Majesté ses dernières instructions. *Si vous voulez*, lui dit le Roi, *vous acquitter à mon gré de votre Ambassade faites tout le contraire de ce qu'a fait votre prédécesseur. (M. de Nointel. Non imprimée 78.)*

M. de Guilleragues en faisant la révérence au Roi Sire, dit-il, *je ferai en sorte que votre Majesté ne donne pas la même instruction à mon successeur.*

CLXXX. Un jeune Abbé de condition, qui avoit du talent pour la Chaire, me demanda (c'est Despréaux qui raconte ce trait à M. Broffette,) un jour ce qu'il falloit qu'il fit pour apprendre à bien prêcher. Je lui conseillai d'aller entendre le P. Bourdaloue & l'Abbé Cotin. Le jeune Abbé surpris de me voir mettre en parallèle l'Abbé Cotin & le P. Bourdaloue, s'écria : mais, Monsieur, comment l'entendez-vous, & que puis-je appren-

dre en voyant prêcher l'Abbé Cotin ? Il faut pourtant que vous l'entendiez , repliquai-je ; le Pere Bourdaloue vous apprendra ce qu'il faut faire , & l'Abbé Cotin vous apprendra ce qu'il faut éviter. (Non imprimée 79.)

C'est dans un sens bien différent , que l'Abbé Ménage disoit à quelqu'un : *Si vous voulez devenir bon Poëte Latin lisez les vers de Virgile & les miens.*

CLXXXI. Un jour le Pere Rapin demanda à Despréaux pourquoi , ayant parlé de presque tous nos Poëtes François , il n'avoit fait aucune mention du Pere le Moine , Auteur du Poëme de S. Louis. Le Satyrique lui répondit en parodiant deux vers de Corneille sur le Cardinal de Richelieu ; (Non imprimée 80.)

Il s'est trop élevé pour en dire du mal ,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

CLXXXII. *Fragment d'une Ode sur les Poëtes François.*

Du vieux Marot un badinage ,
Malgré son gothique langage ,
Pour m'amuser à plus d'appas
Qu'un grand , mais didactique Ouvrage ,
Où j'apperçois à chaque page
La dure empreinte du compas. 1747,

(Non imprimée 81.)

CLXXXIII. Boileau s'étoit proposé plus d'une fois d'écrire pour la défense de la Comédie : je montrerai bien, disoit-il un jour à M. Brossette, qu'il faut avoir nécessairement des spectacles dans un Etat pour purger les passions. Cette purgation dont parle Aristote, n'est point une chimere. Tel homme qui a été trois heures attentif à la Comédie, auroit peut-être, en rêvant, ou demeurant seul, conçu quelque mauvais dessein ou de se tuer, ou de tuer son voisin. La nature veut qu'il n'y ait de spectacles, & la Religion n'est que la perfection de la Loi naturelle. Il faut connoître l'homme pour bien traiter cette matière là. (*Non imprimée* 82.)

CLXXXIV. Le dénouement de l'Histoire de Dom André d'Alvarade & de Dona Cinthia de la Carriera (contenue dans le XII Chapitre du troisieme volume du Bachelier de Salamanque, par M. le Sage) est tiré du second Acte d'une Comédie Espagnole d'*Agostino Moreto*, intitulée, El Desden Con El Desden.

CLXXXV. Pour prouver qu'il y a de grands sots, M. Marin (Voyez son homme aimable) raconte un fait dont il garantit la certitude. On examinoit,

dit-il, à l'Observatoire une éclipse de soleil. Un brillant Marquis qui accompagnoit deux Dames de distinction, apprit en arrivant que tout étoit fini. *N'importe*, répondit-il, *entrons toujours, Mesdames; je connois M. de Cassini, c'est un galant homme; il y aura la bonté de recommencer.*

CLXXXVI. La jeune & belle Aminette, sur laquelle roule le Comte de la *Rage d'Amour*, (par M. de la Monnoye) est Mme. de Beaumont, l'une des Loysons, filles du Libraire, fameuses par leur coquetterie sur la fin du regne de Louis XIV.

Franciscos de Roxas, Auteur Espagnol, a fourni à Rotrou l'original de *Venceslas*, & ce dernier n'a presque fait que traduire l'Espagnol.

CLXXXVII. Dans la personne de Henri III finit la race des Valois, qui avoit commencé à régner en 1328 & dont il ne resta de mâles que Charles, Duc d'Angoulême (mort en 1650), fils naturel de Charles IX. On peut remarquer comme une chose singulière que Françoise de Narbonne, femme de ce Duc, & par conséquent bru de Charles IX, ne mourut qu'en 1713, c'est-à-dire plus de 130 ans, après la mort de
de

de son beau-pere , arrivée en 1574.

CLXXXVIII. J'ai dit dans mon Art Poétique , (*c'est Despréaux qui parle*) en parlant de la rime :

Au joug de la raison sans peine elle fléchit ,
Et loin de la gêner la fert & l'enrichit.

Cela est vrai , & souvent une rime extraordinaire & difficile fait trouver un beau sens pour la remplir. J'en pourrois fournir une infinité d'exemples ; mais il n'y a qu'à ouvrir les Poésies de nos bons Ecrivains. Voici deux vers assez singuliers ; ils sont de Dalibray , qui n'étoit pourtant pas un fort grand Poète. C'est la métamorphose de Montmaur en Marmite :

Son collet de pourpoint s'étend & forme un cercle :
Son chapeau de Docteur s'applatit en couvercle.

Nous n'avons dans notre Langue que ces deux mots qui riment ensemble , & il ne sembloit pas qu'ils dussent se rencontrer ; cependant voyez quelle peinture ils font , & quel sens ils produisent ? Ils s'enrichissent mutuellement. (*Non imprimée 82.*)

Un Dictionnaire de Rimes n'est pas inutile à un Poète ; mais *il ne suffit pas d'avoir un Dictionnaire pour la Rime : il en faudroit aussi un pour la raison.* J'ai

essayé plusieurs fois de mettre cette pensée en Epigramme ; mais ne l'ayant pu tourner comme il faut , je l'ai abandonnée. La difficulté vient du mot *Dictionnaire* qui ne sauroit bien aller dans un vers.

C'est d'après le mot de Boileau , qu'un de ses élèves (le Grand Rousseau. Factum contre Saurin) fort célèbre a dit : c'est dommage qu'il n'y ait pas des Dictionnaires pour apprendre à bien écrire & à plaisanter finement , comme il y en a pour trouver des rimes régulières.

CLXXXIX. M. Desbarreaux m'a raconté autrefois , (*c'est encore Despréaux qui parle à M. Brossette*) qu'étant Ecolier , il fut mis en pension au College de la Fleche où il eut pour Régent le Pere Caussin. Ce Régent , pour exercer ses Ecoliers à la Poésie , employoit souvent la dernière demie heure de la classe , à leur faire faire des vers dont il leur donnoit le sujet. Un jour , il leur donna pour sujet les raisins peints par Zeuxis , & qui étoient si beaux que les oiseaux les venoient becquetter. Voici les vers que fit le jeune Desbarreaux , & qui furent trouvés dignes du siècle d'Auguste. (*Non imprimée 83.*)

Cernis ut aureolis ridet diffusa corimbis
 Vinea , & hanc circum pendulus errat hinc nos.
 Ars dedit huic uvas : sed si natura dedisset ,
 Cœlicolis nectar fundere digna fuit.

CXC. Tout Ecrivain doit s'attendre à être loué par les uns & déchiré par les autres. M. de Fontenelle l'a dit dans les quatre vers suivans , faits dans ses dernières années.

Dans la Lyce où tu vas courir
 Songe un peu combien tu hazardes ;
 Il faut avec courage également offrir ,
 Et ton front aux lauriers , & ton nez aux nazardes.

CXCI. *Fragment de la premiere Scene
 d'une Tragédie Manuscrite de M.
 Lefèvre **

LA SULTANE, EGIS (*son Confident.*)

LA SULTANIE.

Egis , l'excès d'amour est voisin de la haine ,
 Et la tendresse expire aussi-tôt qu'on l'enchaîne :
 Le Sultan , de l'hymen allumant le flambeau ,
 De ses feux dans mes bras a trouvé le tombeau ;
 Sans cela , pense-tu qu'un zele chimérique ,
 L'eût forcé d'accomplir un serment fantastique :
 Et qu'il m'eût fait courir au bout de l'Univers
 Pour y chercher un Dieu présent même aux enfers ?
 Il fait qu'un Temple vain que le caprice fonde ,
 N'enferme point le Dieu qui renferme le monde ,

* Eleve de M. de Voltaire , mort au mois de Janvier 1734 , âgé de 21 ans.

Et que les vœux d'un cœur , innocent & pieux ,
 N'ont jamais dépendu ni des temps , ni des lieux.
 Mais l'ingrat présumoit qu'un élément funeste
 Degageroit sa foi d'un lien qu'il déteste , &c.

(*Non imprimée* 84.)

CXCII. On trouve , dans le septieme volume de l'Histoire du Théâtre François , une anecdote qui peut-être a souvent eu lieu dans d'autres circonstances. Tristan , dont Quinault étoit l'élève , se chargea de lire aux Comédiens la Piece des *Rivales* , premier Ouvrage de ce jeune Auteur. Les Comédiens séduits par la réputation de Tristan & croyant la Piece de lui , offrirent d'en donner cent écus ; mais dès que celui-ci leur eut déclaré ; que c'étoit le premier ouvrage d'un jeune homme inconnu , le marché fut rompu , & les Comédiens ne voulurent plus donner de la Piece que cinquante écus. Tristan fit de vains efforts , & la négociation se termina enfin en concluant que l'Auteur auroit le neuvieme de chaque représentation pendant qu'on joueroit sa Piece , & c'est-là l'origine de cette convention , qui depuis est devenue le traité général de tous les Auteurs.

CXCIII. M. le Haguais , (cet ami de M. de Fontenelle , dont parle si souvent

l'Abbé Trublet) M. le Haguais, dis-je, mourut à Paris le 23 Janvier 1724 âgé de 84 ans. Il avoit brillé long-temps dans la place d'Avocat Général de la Cour des Aides. Orateur né à tous égards, il parloit très-peu en conversation, même tête à tête, & comme M. de Fontenelle parloit peu aussi, surtout lorsqu'il n'étoit pas excité, ils passioient quelquefois ensemble un temps considérable sans se dire quelques mots. Cette habitude au silence avoit tellement donné à M. le Haguais l'air silencieux, que s'étant fait peindre par le célèbre Rigaud, & le portrait étant extrêmement ressemblant, M. de Fontenelle le voyant pour la première fois s'écria : *On diroit qu'il va se taire!*

M. de Fontenelle, contant ce trait à l'Abbé Trublet, ajouta qu'un de ses cousins, fils du grand Corneille, étoit si taciturne, qu'on l'appelloit *Corneille Tacite.*



CXCIV. *Petits Plagiats de M. de Voltaire.*

Vous ne m'entendrez point, amant foible & jaloux,
En reproches honteux éclater contre vous.

Zaire

Vous voulez que saisi d'un indigne courroux
En reproches honteux j'éclate contre vous.

Racine Alex. act. 4 scene 2.

Et l'Espagnol avide, enrichi de nos pertes,
Vient en foule inonder nos campagnes desertes.

Henriade, chant 1.

L'on voit plus que jamais nos campagnes couvertes
De Romains que la guerre enrichit de nos pertes.

Racine, Mithridate, act. 3 scene 1.

De l'Etat ébranlé laissoit flotter les rênes.

Henriade, chant 1.

Sa main sur ses chevaux laissoit flotter les rênes.

Racine, Phédre, act. 5.

Rarement un Héros connoît la défiance.

Henriade, chant 2.

..... Mais cette défiance
Est toujours d'un grand cœur la dernière science.

Racine, Britannicus, act. 1 scene 4.

Le pauvre alloit le voir, & revenoit heureux.

Henriade, chant 3.

Qu'en n'alla jamais voir sans revenir heureux.

Boileau, Epique 1.

Ses Courtisans en pleurs autour de lui rangés.

Henriade, chant 5.

..... Ses gardes affligés
Imitoient son silence autour de lui rangés.

Racine, Iphigène, act. 5.

Qui depuis . . . mais alors il étoit vertueux.

Henriade, chant 8.

Qui depuis . . . Rome alors estimoit leurs vertus.

Racine, Britannicus, act. 4 scene 2.

Ce Monstre composé d'yeux , de bouches & d'oreilles.

Qui célèbre des Rois la honte ou les merveilles.

Henriade , chant 3.

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles ,

Ce Monstre composé de bouches & d'oreilles.

Boileau , Lutrin , chant 2.

Cet orageux Torrent , prompt à se déborder ;

. Alloit tout inonder.

Henriade , chant 4.

Ils savent que sur eux prêt à se déborder ,

Ce Torrent ira tout inonder.

Racine , Mithridate , act. 2.

Gusman , à Zamore qui vient de la blesser.

Alzire , act. 3.

Des Dieux que nous servons connois la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre & la vengeance ;

Et le mien , quand ton bras vient de m'assassiner :
M'ordonne de te plaindre & de te pardonner ,

Tamerlan (dans la Tragédie Angloise
de ce nom , par M. Rouve) à un Derviche
qui a voulu attenter sur sa vie :

Apprends la différence de ta foi à la mienne.

La tienne t'a porté à lever ton poignard sur moi ;

La mienne m'ordonne de te pardonner ton crime ,

Et te permet de vivre , &c.

(Non imprimée 81.)

Fin des petits Plagiats.

CXCV. M. de la Motte , ayant dit un jour à M. de Fontenelle qu'il crovoit avoir pour amis tous les gens de Lettres. *Si cela étoit vrai* , lui répondit ce dernier , *ce seroit un terrible préjugé contre vous ; mais vous leur faites trop d'honneur , & vous ne vous en faites pas assez.*

CXCVI. les faiseurs de contes sont gens incommodes dans la société. S'ils en font de mauvais , ils ne manquent pas d'ennuyer : s'ils en font de bons , ils ennuient aussi ; parce que quand ils ont une fois commencé ils ne finissent point. C'est ce que M. Despréaux dit un jour à Lully , dans un repas , qu'il avoit employé tout entier à faire des Contes. (*Non imprimée 36.*)

CXCVII. M. Piron a toujours beaucoup plaisanté sur les Comédies attendrissantes , qu'il comparoit à de froids sermons : *Tu vas donc entendre prêcher le Pere la Chaussée* , dit-il un jour à un de ses amis qu'il rencontra allant à une représentation de *Mélanide*.

CXCVIII. Salomon dit quelque part : *Il n'y a point de malice au-dessus de celle d'une femme* ; Erasme mit à côté de ce passage : *Vous observerez qu'il n'y avoit pas encore de Moines.*

CXCIX. Moliere paroît avoir pris l'idée de la fameuse scene du *Sonnet*, dans son *Misanthrope*, d'une querelle survenue entre Malherbe, & un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de Thémis vouloit aussi l'être d'Apollon. Il avoit composé quelques mauvais vers, qu'il croyoit excellents. L'envie de s'attirer l'estime de Malherbe, & d'avoir son suffrage, fit qu'il voulut le consulter sur sa Piece. Malherbe en écoute la lecture avec le plus de patience qu'il peut : mais elle l'abandonne bientôt. Des expressions dures & forcées, des contresens, des épithetes sans nombre, la raison sacrifiée le plus souvent à la rime, le mettent hors de lui. Dans un mouvement d'indignation, il se leve, fait des gestes convulsifs, & demande à l'Auteur, s'il avoit eu l'alternative de faire ces vers, ou d'être pendu. *A moins de cela, ajouta-t-il, vous ne devez pas exposer votre réputation, en produisant une Piece si ridicule.* Le jeune Magistrat, au lieu de le remercier, prit mal la chose. On se fâche de part & d'autre, on se dit de très-grandes duretés. Ils se quittent ennemis jurés, Malherbe plein de mépris pour le Magistrat, & le Magistrat ne

se possédant point dans son dépit contre Malheibe.

CC. Louis XIV ayant permis à M. le Duc d'Antin, Surintendant des Bâtimens, de placer dans sa galerie quelques Tableaux de sa Majesté. M. d'Antin leur fit faire des bordures magnifiques, & vint dire au Roi que c'étoit lui qui en avoit fait la dépense & qu'il ne les avoit pas fait payer par sa Majesté. Le Roi répondit en souriant : *d'Antin, il n'y a que vous & moi dans le Royaume qui le croiront. (Non imprimée 87.)*

CCI. Un Jésuite plaisantoit devant Boileau, sur Pascal & sur le travail des mains de ses confreres : *Pascal*, disoit-il, *s'occupe, à Port-Royal, à faire des souliers. J'ignore*, répondit le Satyrique, *si Pascal travaille à des souliers : mais je sais bien qu'avec les Provinciales, il vous a porté une bonne botte.*

CCII. Prosper Lambertini, connu sous le nom de Benoît XIV, étoit aussi adoré à Geneve & à Londres qu'à Rome même. Rien n'honore plus la mémoire de ce Pontife que l'hommage qui lui fut rendu, dans une inscription, par le fils du Ministre Walpole, à son retour

d'Italie en Angleterre. En voici la traduction *.

A Prosper Lambertini,
 Evêque de Rome,
 Surnommé Benoît XIV,
 Qui, quoique Prince absolu,
 Regna avec autant d'équité
 Qu'un Doge de Venise.
 Il rétablit le lustre de la Thière
 Par les mêmes moyens qui, seuls,
 La lui ont fait obtenir;
 C'est-à-dire, par ses vertus.
 Aimé des Papistes,
 Estimé des Protestants.
 Prêtre humble & désintéressé;
 Prince sans favori;
 Pape sans népotisme;
 Auteur sans vanité.
 En un mot, homme
 Que, ni l'esprit ni le pouvoir
 N'ont pu gâter.
 Le fils d'un Ministre favori,
 Qui n'a jamais fait sa cour à aucun Prince,
 Ni reveré aucun Ecclésiastique,
 Offre dans un Pays Protestant libre,
 Cet encens mérité
 Au meilleur des Pontifes Romains.

CCIII. J'avois un frere aîné, (disoit Despréaux) qui étoit de l'Académie Françoise, & qui faisoit des vers. Quand il vit mes premières Satyres, qui furent reçues avec tant d'applaudissement, il

* Par M. l'Abbé Irail, Auteur d'un Livre très-estimé, & très-digne de l'être à certains égards, intitulé: *Querelles Littéraires*, &c.

conçut une étrange jalousie contre moi , & il disoit avec un air de mépris & de supériorité : *ce petit drôle s'avise de faire des vers !*

M. d'Hozier , Généalogiste de la Maison du Roi , avoit aussi un frere beaucoup moins âgé que lui , lequel , guidé par son seul génie , s'appliqua à dresser des Généalogies où il réussissoit fort bien. Cette espece de concurrence ne plût pas à son frere aîné , qui disoit quelquefois par ressentiment : *ce petit coquin s'avise de faire des Généalogies !* Un jour le tadet d'Hozier m'ayant rencontré , me dit en riant , mais d'un ton menaçant : *ce petit coquin s'avise de faire des vers !* & moi , je lui repartis sur le même ton : *ce petit coquin s'avise de faire des Généalogies !* (Non imprimée 88.)

CCIV. Un jour , disoit encore Despréaux , j'étois à souper chez M. Felix , premier Chirurgien du Roi , avec MM. Racine , de la Fontaine & quelques autres. L'un d'eux fit voir un Sonnet imprimé , qui avoit été fait depuis peu par mon frere l'Académicien , à la louange de M. Colbert. La Fontaine trouva le Sonnet bon , & , malgré les fautes qu'on y fit remarquer , il soutint toujours son premier avis. *Quoique je ne me pique pas*

d'in-promptu , dis-je alors , échauffé par la dispute , je gage que je m'en vais faire sur le champ , & sur le même sujet , un Sonnet qui sera meilleur que celui-là , & afin que vous ne croyez pas que j'aie un Sonnet tout fait , donnez-moi la première rime. On me donna le mot de *Monde* ; & m'étant mis à l'écart un moment , je fis un Sonnet qui fut préféré à celui de mon frere par la compagnie & par M. de la Fontaine lui-même. Il finissoit ainsi :

Envain mille jaloux qu'offense ta vertu ,
Et dont on voit l'orgueil à tes pieds abbatu ,
De tes sages exploits veulent fouiller la gloire.
L'Univers qui les fait , n'a qu'à les publier ,
Contre tes ennemis laisse parler l'histoire.
C'est au Ciel qui te guide à te justifier.

(Non imprimée 89.)

CCV. En 1704 , M. Broffette envoya à M. Despréaux un Livre de sa façon sur la Jurisprudence , dans la Préface duquel il faisoit l'éloge de M. Domat , Auteur des Loix civiles. Voici ce que le Poëte lui répondit , par sa Lettre du 15 Juin 1704. “ J'ai naturellement peu „ d'inclination pour la Science du Droit „ Civil. Il m'a paru , étant jeune & „ voulant l'étudier , que la raison qu'on „ y cultivoit , n'étoit point la raison „ humaine , & celle qu'on appelle le

„ bon sens ; mais une raison particuliere,
 „ fondée sur une multitude de Loix qui
 „ se contredifent les unes les autres , &
 „ où l'on se remplit la mémoire sans se
 „ perfectionner l'esprit. Je me souviens
 „ même que dans ce temps-là je fis sur
 „ ce sujet des vers latins iambes qui
 „ commençoient par :

„ O mille nexibus non desinentium
 „ Fecunda fixarum parens,
 „ Quid intricatis peribus jura impedis.

„ J'ai oublié le reste. Il m'est pour-
 „ tant encore demeuré dans la mémoire
 „ que j'y comparois les Loix du Di-
 „ geste , aux dents de Dragon que
 „ sema Cadmus , & dont il naissoit des
 „ gens armés qui se tuoient les uns &
 „ les autres. La lecture du Livre de
 „ M. Domat m'a fait changer d'avis ,
 „ & m'a fait voir dans cette science
 „ une raison que je n'y avois pas vue
 „ jusques-là. C'étoit un homme admi-
 „ rable. Vous me faites grand honneur
 „ de me comparer à lui , & de mettre
 „ en parallele un misérable faiseur de
 „ Satyres avec le restaurateur de la
 „ raison dans la Jurisprudence. On m'a
 „ dit qu'on le cite déjà tout haut dans
 „ les plaidoiries comme *Balde & Cujas* ;
 „ & on a raison , car , à mon sens ,

„ il vaut mieux qu'eux. (*Non imprimée 90.*)

CCVI. Sur ce qu'on disoit un jour à M. Broffette qu'un homme dur & impitoyable, (c'étoit un Receveur de Tailles) avoit frémi au récit d'une calamité publique, il parut surpris, & revoquant la chose en doute : *cela n'est pas possible, s'écria-t-il ; mais celui qui la lui racontoit, ajouta : rien n'est pourtant plus vrai. Ce fût, s'il m'en souvient l'hiver dernier. Je rencontraï le Receveur en Belle-cour ** ; nous nous entretenmes sur ce sujet, & c'est-là que je remarquai le mouvement en question. *En Belle-Cour, ... l'hiver dernier ? ...* Repliqua M. Broffette, après un instant de réflexions, *ne vous y trompez pas, Monsieur ; il étoit pénétré de froid & non de compassion.* (*Non imprimée 91.*)

CCVII. Le trop célèbre Abbé Terrasson a vivement dépeint l'application & la tranquillité qu'exige l'étude de la Géométrie, lorsqu'étant occupé à faire un calcul très-difficile, il fut interrompu par un fâcheux, & qu'il s'écria : *Et, de grace, laissez-moi devenir fou paisiblement !* (*Non imprimée 92.*)

* L'une des plus grandes Places de l'Europe.

CCVIII. Jamais Pape n'a été si réservé pour sa famille que Clément IV, quoiqu'il fût bon Gentilhomme. Aussi-tôt qu'il fut fait Pape, il écrivit une Lettre à son neveu Pierre Gros de S. Gilles, pour l'avertir que bien loin de s'élever pour la nouvelle dignité qui étoit entrée dans leur famille, il vouloit qu'il en fût plus humble, & qu'il lui défendoit expressément, & à lui, & à son frere, & à tous ses autres parents de le venir trouver sans son Commandement exprès, autrement qu'il les renverroit chez eux avec confusion. Qu'il vouloit que ses nieces fussent mariées comme elles auroient été auparavant qu'il fut Pape, & qu'au cas qu'il les mariât selon leur condition à des Gentilshommes, il augmentoit leur dot de trois cents livres tournois, au-delà desquelles elles n'auroient jamais un denier de lui. Qu'il ne vouloit pas qu'on lui recommandât personne, si l'on ne vouloit qu'il n'obtînt pas ce qu'il demanderoit, & qu'absolument il leur défendoit de recevoir aucun présent à l'occasion de sa nouvelle dignité.

CCIX. La République de Venise a pour armoiries un Lion ailé qui tient un Livre. C'est le Symbole de S. Marc,

à l'occasion duquel on raconte une plaisante histoire d'un Nonce , qui ayant appelé un Peintre pour lui faire une image de S. Marc , ce Peintre lui demanda , s'il vouloit *qu'il montrât les dents & les griffes , & qu'il eût une longue queue.* Et que le Nonce lui ayant dit en colere s'il prenoit ce Saint pour une bête , il lui répondit froidement , qu'il l'avoit toujours peint comme cela , parce qu'en tous les édifices publics de Venise , & en toutes les Monnoies , il est représenté par ce Symbole , que le peuple nomme *San Marco.*

CCX. Boileau a dit dans son discours au Roi :

Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va , la foudre à la main , rétablir l'équité.

Un bras qui va la foudre à la main , est une expression qui fait souvenir de ceux qui demandent où Dieu mit la main quand il fit l'homme ? Auxquels on répond que ce fut au bout du bras. Cet endroit fera toujours rire aux dépens du Poëte qui alléguoit inutilement pour sa justification , ce vers de Racine : *Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.* Racine n'a pas dit : *Et mes derniers regards ont vu par mes yeux.* (Non imp. 93.)

CCXI. M. Broffette dit dans une de ses remarques sur la dixieme Satyre de Boileau : *le combat de Cerizoles gagné par le Duc d'Enguin le 14 Avril 1544.* L'année sous François I, commençant à Pâques, il s'ensuit que l'année 1544 finissoit au 12 d'Avril, parce que le 13 qui fut le jour de Pâques fit le commencement de 1545, & qu'ainsi la bataille de Cerizoles ayant été donnée le lendemain, fut donnée en 1545, & non pas en 1544. Je crois de plus qu'on doit plutôt dire *la Bataille* que *le Combat* de Cerizoles. (*Non imprimée 94.*)

CCXII. Boileau faisoit passer pour un rare secret en Poésie, la méthode de faire dans l'occasion le second vers avant le premier. Cependant il est sûr que c'est une adresse qui s'offre naturellement, & que nul faiseur de vers pour peu qu'il ait de pratique, n'ignore. (*Non imprimée 95.*)

CCXIII. Un Médecin Ecoissois appelé *Douglas* étoit si passionné pour Horace, que ce Poëte, multiplié dans près de trois cents éditions de tout âge & de tout pays composoit sa Bibliotheque.

Virgile, voulant donner l'idée sublime d'un arbre fort haut, a dit que ses branches s'élevoient autant vers le Ciel

que ses racines s'approchoient des Enfers.

. . . . Et quantum vertice ad auras
Æthereas tantum radice in tartara tendit.

Cette peinture lui a même paru si belle & si magnifique qu'après l'avoir employée dans ses Géorgiques, il l'a répétée en mêmes termes dans son Enéide.

CCXIV. Boileau a dit dans son Epître quatrième en s'adressant aux Hollandois.

Laissez-là des mousquets trop péfants pour vos bras;
Et la Faux à la main parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs, & presser vos laitages.
Vers 88, 89, & 90.

Au lieu de *& la Faux à la main*, qu'on reprendra éternellement, Boileau ne pouvoit-il pas mettre : *& loin des champs de Mars ?* (*Non imprimée* 96.)

CCXV. Rien ne mortifie plus les critiques que de ne leur point répondre, & cela est si vrai, que plusieurs ne critiquent un Auteur célèbre, qu'afin qu'il leur réponde. Le Poëte Gacon avoit écrit contre M. de la Motte, qui ne lui répondoit point. Gacon lui dit : *Vous craignez ma réplique : Eh bien, vous ne l'éviterez pas en vous taisant ; & je vais faire une brochure qui aura pour titre, réponse au silence de M. de la Motte.*

CCXVI. M. de Barrailh, Vice-Amiral

de France , âgé de 86 ans en 1758 , eut l'honneur de présenter à Sa Majesté le Placet suivant , qui prouve que le dépérissement inévitable du corps n'altère jamais la force du courage des Grands Hommes :

„ SIRE , j'ai l'honneur de supplier
 „ Votre Majesté de ne me pas regarder
 „ hors de combat. Je suis vieux , Sire ,
 „ mais j'ai le corps bon , & je desire ,
 „ avec ardeur , de brûler de la poudre
 „ pour Votre Majesté & de lui donner
 „ mon reste. „

CCXVII. M. le Duc de Luxembourg fit des choses presque incroyables à la journée de Voërden , puisque à pied , & une pique à la main , à la tête de 2000 hommes , il en força 15000 dans cinq retranchements , dont les palissades étoient ferrées & dont la plupart étoient remplies de chevaux de frise. Ce Duc écrivit au Roi (*Louis XIV*) pour lui demander pardon de son entreprise , & Sa Majesté dit ce qui suit : *M. de Luxembourg m'a écrit pour me demander pardon de ce qu'il a entrepris contre les ennemis. Les Romains ne lui pardonneroient pas , mais je suis pourtant fort content de lui.* Et peu de jours après , il lui fit présent d'une Compagnie de ses Gardes-du Corps.

CCXVIII. *Vers à Mlle. Clairon , à laquelle on attribuoit tout le succès de l'Orphelin de la Chine. Par M. le Marquis de Ximenès.*

Quand Phydias ou Praxitelles
 Forçoient le marbre inanimé
 A prendre sous les doigts de leurs mains immor-
 telles
 L'air & le port d'un Dieu de son tonnerre armé ,
 La Grece avec respect partageoit son hommage
 Entre un mortel divin & la divinité :
 Mais on ne la vit point avec stupidité ,
 Vouloir rabaisser leur Ouvrage ,
 Ni louer l'instrument qui l'avoit apprêté.
 L'Apologue n'est pas difficile à comprendre ,
 Vous m'entendez assez si vous voulez m'en-
 tendre ;
 Mais pufqu'il faut finir par un sincere aveu ;
 Vous n'êtes que le marbre & Voltaire est le Dieu.

(*Non imprimée 97.*)

CCXIX. EPIGRAMME.

Califon est Consul , & bientôt je te gage
 Qu'à d'autres dignités il ira très-grand train. ¹
 Pourquoi ? c'est que du Ciel il reçut en partage
 Trois grands points, Bouche d'or , cœur d'acier ,
 front d'airain.

(*Non connue 98 *.*)

* Je la crois de M. P. . . .

CCXX. *Discours de Senèque à Néron ,
Traduit du quatorzieme Livre des An-
nales de Tacite. Par M. Brossette.*

Cette année , César , est la huitieme de votre regne. Il y a quatorze ans que je fus appellé auprès de vous , pour prendre soin de votre éducation. Pendant tout ce temps , vous m'avez comblé d'honneurs & de biens , & rien ne manque à mon bonheur , si ce n'est d'y favoir mettre des bornes. J'ai de grands exemples à vous proposer , plus conformes néanmoins à cette bonté libérale qui est comme héréditaire dans votre maison , qu'à ma condition particuliere. Ce divin Auguste , votre bisaïeul voulut que M. Agrippa eût un lieu de retraite dans l'agréable séjour de Mitilene ; & il permit à Mécénas de se faire une solitude délicieuse au milieu de Rome , pour y goûter quelque repos. L'un avoit accompagné ce Prince dans les périls de la guerre , l'autre l'avoit foulagé dans les travaux du Gouvernement. Leurs récompenses furent grandes à la vérité , mais on peut dire que leurs services ne furent pas moins grands. Pour moi , qui n'ai apporté auprès de vous , pour me rendre digne de pareil-

les graces , qu'un mérite obscur , acquis par l'étude des Lettres , & pour ainsi dire , dans l'ombre du cabinet : moi , dis-je , qui n'ai rien fait de fort important pour votre service , si ce n'est de vous instruire dans les premières années de votre jeunesse ; ayant si peu fait , je n'ai que trop reçu. En effet , je me trouve accablé des richesses innombrables dont vous avez comme inondé ma maison. J'en ai une extrême confusion , toutes les fois que j'y pense , & je ne puis m'empêcher de dire à moi-même , moi qui ne suis qu'un simple Chevalier venu du fonds de l'*Espagne* , je me vois élevé au rang des plus grands hommes de la Capitale de l'Univers ; & j'ose aujourd'hui me comparer avec ces familles illustres , dont les maisons sont remplies des images de leurs aïeux , & illustrées , annoblies par tant de titres & de dignités. Qu'est devenue cette Philosophie dont je fais profession , & la modestie qu'elle m'avoit enseignée ? Cet esprit , autrefois content de peu de choses , a-t-il bien pu concevoir la pensée de bâtir tant de Palais & des jardins si magnifiques ? Ne dois-je pas rougir de honte d'avoir tant de maisons de plaisance ? Des terres d'une si vaste étendue ,

& de si prodigieux revenus ? Une seule raison vient à ma défense, & me sert d'excuse. Dans vos libéralités, Seigneur, vous n'avez regardé que votre pouvoir qui est infini, & je n'ai consulté que mon respect, qui ne m'a pas permis de m'opposer à vos bienfaits. Mais enfin, nous avons tous deux comblé la mesure. Vous avez donné tout ce qu'un grand Prince peut donner à une personne qu'il aime, & j'ai reçu tout ce qu'un serviteur affectionné peut recevoir d'un bon maître. Ce que vous feriez au-delà, ne serviroit qu'à augmenter de plus en plus la malignité de ceux qui sont jaloux de mon bonheur. Cette élévation où vous êtes, vous met au-dessus de ce qu'on peut dire de vous ; mais pour moi, qui m'y vois exposé tous les jours, c'est à moi à implorer votre bonté, pour faire cesser tous les mauvais offices qu'on me rend auprès de vous. De même qu'un soldat couvert de blessures, ou qu'un Voyageur fatigué de sa course, ont droit de demander quelque repos, ainsi, dans les dernières années de ma vie, pressé désormais des infirmités de la vieillesse, incapable de m'acquitter des moindres affaires, plus rebuté encore des biens que je possède, que des maux que j'ai à souffrir,

souffrir , je vous demande par grace d'être déchargé de tant d'inquiétudes, sans rien perdre de votre estime, & de votre bienveillance. Reprenez ces richesses que vous m'aviez si libéralement accordées : commandez à vos Trésoriers de prendre possession de mes biens , & de les mettre au nombre de vos revenus. Je ne crains point les incommodités de la pauvreté : au contraire , débarrassé du soin d'entretenir ces Jardins & ces Palais magnifiques, & de garder ces trésors , dont l'éclat m'a toujours plus ébloui que contenté , j'aurai le temps de rentrer en moi-même , & de méditer sur la reconnoissance que je vous dois. Vous êtes dans la vigueur de votre âge ; & votre esprit , déjà formé par l'expérience , se peut aisément passer des secours d'autrui dans le gouvernement de l'Etat. J'espère toutefois que les méditations que j'aurai le plaisir de faire dans la tranquillité que vous m'avez procurée , ne vous seront pas entièrement inutiles : vous ferez voir du moins , par ce changement que vous apporterez à ma fortune , que je n'étois pas indigne de vos graces & de votre estime ; & que vous avez eu raison d'élever si haut , un homme qui avoit assez

de vertu , pour renoncer volontairement à ces grandeurs , & pour vivre content dans une condition médiocre. (*Non imprimée* 99.)

RÉPONSE DE NÉRON.

Néron , après l'avoir écouté paisiblement , lui parla de la sorte :

Je réponds , sans préparation & sans art , au discours éloquent & préparé que je viens d'entendre , pour vous faire voir ma sincérité , plutôt que pour vous montrer que vous m'avez rendu capable de parler sur le champ de toutes sortes d'affaires.

Auguste mon Aïeul , consentit qu'Agrippa & Mécénas se reposassent , après de longs travaux : mais ce fut dans un temps où son âge , la gloire & l'autorité qu'il avoit acquises lui rendoient tout permis. Toutefois , en leur accordant du repos , il ne les dépouilla pas des biens qu'il leur avoit donnés. Comme la jeunesse de ce Prince s'étoit passée dans les périls de la guerre , ils avoient eu occasion d'exercer leur valeur , en le servant , & de mériter ces récompenses. Les conjonctures ont été fort difficiles sous mon regne. Si nous avons eu les mêmes occasions , vous m'auriez rendu les mêmes

services. Vous n'avez pas moins fait qu'eux , en prenant soin de mon éducation , en formant mon esprit , & en m'assistant de vos conseils , & de vos sages préceptes. Ces avantages que j'ai reçus de vous , & que j'estime plus que toutes les conquêtes de mes Aïeux , tant que je vivrai , seront présents devant mes yeux , & demeureront éternellement dans ma mémoire. Au contraire , ces biens que vous avez reçus de moi , ces Jardins , ces Palais , ces revenus , que vous trouvez si immenses , sont des biens périssables , & que le temps peut détruire en un jour. Quels qu'ils soient enfin , & à quelque point que l'envie les exagere , je les tiens fort au-dessous de ce que vous avez mérité de moi. Je rougis quelquefois de honte , de voir des affranchis , dont les richesses égalent non - seulement , mais surpassent les vôtres , & je me fais un sévère reproche de voir que l'homme du monde , qui m'est le plus cher , n'est pas aussi le plus riche & le plus heureux.

Ne m'alleguez point les infirmités de votre âge. Il vous reste assez de vie & de santé , pour jouir de mes faveurs , & de celles de ma fortune. A peine ai-je commencé d'être le maître de l'Empire ,

& de goûter le plaisir de repandre mes bienfaits, que vous voulez vous y opposer.

L'Empereur Claude mon prédécesseur fit plus pour Vitellius, que je n'ai fait pour vous, & personne ne l'a blâmé.

Vous ne faites peut-être pas comparaison de ce Prince à moi. Je n'en fais pas aussi de vous à Vitellius. S'il étoit permis de chercher de tels exemples, je n'en trouverois que trop. Ai-je pu, par ma libéralité, vous combler d'autant de biens, que Volufius en a amassé par son épargne? Cependant, s'il arrivoit que le feu de la jeunesse, & l'ardeur que vous m'avez inspirée pour la vertu, m'emportassent inconsidérément au-delà des regles que vous m'avez enseignées, je consens, & je souhaite même, que vous me rameniez par vos sages conseils. Mais en cette occasion, si je reprenois ce que je vous ai donné, on l'imputeroit plutôt à mon avarice qu'à votre modération; & si vous vous retiriez de ma Cour dans le temps que j'ai le plus besoin de vos avis, au lieu de l'attribuer à cet amour du repos qui vous porte à me quitter, on ne manqueroit pas de dire, que vous avez pressenti quelque disgrâce, & que vous commencez à vous défier de ma bonté.

Vous vous flattez sans doute , que cette retraite vous fera un grand honneur , quand on saura que vous aurez renoncé volontairement à tout ce que les autres recherchent. Mais songez qu'un Philosophe , & un homme de bien ne doit jamais fonder sa gloire sur une action , qui couvre son ami de honte & d'ignominie.

Néron plus adroit qu'homme du monde , à cacher sa haine par des manières flatteuses , embrassa tendrement Sénèque. Sénèque de son côté , quoique persuadé de sa dissimulation , finit cet entretien , comme on finit ordinairement avec les Princes , par des actions de grâces , résolu néanmoins de changer de conduite à l'avenir. En effet , il retrancha toutes les marques extérieures de son crédit : les corteges , les audiences , les visites ; allant rarement par la Ville , & vivant fort retiré , sous prétexte de ses études , de son âge , & de ses infirmités.

CCXXI. *Mort de Sénèque , traduit du quinzième Livre des Annales de Tacite. Par M. Broffette.*

Sénèque , sans montrer aucune crainte , demanda les tablettes où il avoit

écrit son Testament ; & le Centurion Payant empêché de les prendre , il se tourna vers ses amis & leur dit :

Puisqu'il m'est défendu de vous faire voir les marques de ma reconnoissance , du moins il me sera permis de vous laisser la seule chose dont je puis disposer , & que j'estime plus que tous les biens que j'ai possédés ; je veux dire l'exemple de ma vie , & les sentiments que je vous ai toujours inspirés pour la vertu. Continuez de les suivre , & souvenez-vous de nos sages entretiens. C'est le plus heureux fruit que vous sauriez recueillir de notre constante amitié.

A ces mots , voyant qu'ils ne pouvoient retenir leurs larmes , tantôt il les reprenoit avec douceur , & tantôt par des remontrances sévères , il leur reprochoit leur foiblesse. Que sont devenus , dit ce Philosophe , ces maximes de sagesse que nous étudions depuis si long-temps , pour nous munir contre les injustices de la fortune ? Quelqu'un de nous pouvoit-il douter de la cruauté de Néron. Il ne lui restoit plus , après avoir fait mourir sa mere , & son frere , que d'ôter la vie à son Précepteur.

Ensuite de ce discours qu'il tint en commun à tous ses amis , il adressa la

parole à sa femme , pour la rassurer contre ses craintes , & la conjura de modérer un peu son affliction. *Laissez à des femmes ordinaires.*, lui dit-il , ces emportements de douleur que notre amour seul doit excuser , & ne faites rien d'indigne de l'épouse de Sénèque. Voyez l'affreux état de cette Cour où nous avons vécu heureux & honorés , tant que mes instructions & les préceptes de la Philosophie ont pu retenir les méchantes inclinations de l'Empereur. Mais aujourd'hui qu'il suit aveuglément les pernicious Confeils de Tigellinus , & qu'il s'est abandonné à son propre génie , autant que ces vertus bienfaisantes qu'on admiroit en lui dans les premières années , m'ont acquis de réputation , autant ses débordements présents & sa cruauté , me causeroient d'infamie , si j'étois capable de m'y accommoder. Souffrez donc , que je quitte la vie dans un temps , où je ne puis la conserver avec honneur , & loin de vous affliger de ma mort , cherchez dans la gloire d'un époux qui vous a toujours été cher , des consolations qui adoucissent le regret de sa perte.

Pauline l'interrompit par ses cris , rejeta toutes ses raisons , & protesta

qu'elle ne vouloit point lui survivre , demandant au Centurion qu'il lui portât les premiers coups. Séneque , ravi d'admiration de son courage , & touché de cette marque de sa tendresse , ne lui résista plus. Son amour pour elle , & la crainte de la laisser seule , exposée à de nouveaux malheurs , le fit consentir à sa résolution. *Puisque vous préférez une mort honorable à toutes mes consolations* , lui dit-il , *je ne m'oppose point à votre dessein.* Mourons ensemble , chere Pauline ; la mort même ne doit pas rompre cette union qui a toujours été entre nous. Je n'envie point cet honneur qui vous en peut revenir : & bien que notre sort soit égal , j'avoue que votre gloire fera la plus grande. Je meurs par la cruauté de Néron , & vous mourez pour un époux qui vous a toujours uniquement aimée. (*Non imprimée 100.*)

CCXXII. Les Peintres disent ordinairement que les *Tableaux se peignent eux-mêmes* , pour signifier que le temps jete sur leurs Tableaux des teintes admirables qui en mûrissent , pour ainsi dire , les couleurs. C'est ce que M. Perrault , Poète d'ailleurs assez médiocre , n'a pas mal exprimé dans son *Poème de la Peinture* , où il personnifie le temps sous la

figure d'un vieillard qui retouche des Tableaux.

Sur les uns ce vieillard , à qui tout est possible ,
 Passoit de son pinceau la trace imperceptible ,
 D'une couche légère alloit les brunissant ,
 Y marquoit des beautés , même en les effaçant ;
 Et d'un noir sans égal fortifiant les ombres ,
 Les rendoit plus charmants en les rendant plus
 sombres ,

Leur donnoit ce teint brun qui les fait respecter ,
 Et qu'un pinceau mortel ne sauroit imiter.

(*Non imprimée 101.*)

CCXXIII. Je ne saurois souffrir les Panégyriques , disoit Boileau ; je ne trouve rien de si fade , & de si impertinent que de faire un Discours bien limé , de le diviser en plusieurs points , tout exprès pour louer un homme en face. Avant le Panégyrique de Trajan par Pline on ne connoissoit pas l'usage des Panégyriques. Il y a de l'esprit dans celui de Pline ; mais ce qui le fit valoir particulièrement , ce fut l'horreur que Rome avoit pour la mémoire de Domitien , plutôt que l'amour que l'on portoit à Trajan : aussi voit-on que Pline loue dans cet Empereur nouveau , les vertus contraires aux vices de son Prédécesseur. (*Non imprimée 102.*)

CCXXIV. Au jugement de Despréaux (& , autant que je puis me connoître en Poésie , ce n'est pas son meilleur juge-

ment ,) de tous les Ouvrages de Moliere , celui dont la versification est la plus réguliere , & la plus soutenue , c'est le Poëme qu'il a fait en faveur du fameux *Mignard* son ami , contenant la description des Peintures du Val-de-Grace. Ce Poëme , disoit-il à M. Brossette , peut tenir lieu d'un Traité complet de Peinture , & l'Auteur y a fait entrer toutes les regles de cet Art admirable. Il y montre particulièrement la différence qu'il y a entre la Peinture à fresque , & la Peinture à l'huile ,

La fresque (*dit-il*) , dont la grace à l'autre préférée
Se conserve un éclat d'éternelle durée :
Mais dont la promptitude & les brusques fiertés
Veulent un grand génie à toucher ses beautés.

Il parle ensuite de la peinture à l'huile :

De l'autre qu'on connoît , la traitable méthode ,
Aux foiblestés d'un Peintre aisément s'accommode.
La paresse de l'huile , allant avec lenteur ,
Du plus tardif génie attend la pesanteur.
Elle fait secourir par le temps qu'elle donne
Les faux pas que peut faire un pinceau qui tâtonne.
Et sur cette Peinture on peut , pour faire mieux ,
Revenir quand on veut avec de nouveaux yeux.

Mais la fresque est pressante , & veut sans complaisance

Qu'un Peintre s'accommode à son impatience ;
La traite à sa maniere , & d'un travail soudain
Saisisse le moment qu'elle donne à sa main.
La severe rigueur de ce moment qui passe
Aux erreurs d'un pinceau ne fait aucune grace.
Avec elle il n'est point de retour à tenter ;
Et tout au premier coup se doit exécuter.

Remarquez , Monsieur , ajoutoit ce même Despréaux , que Moliere a fait , sans y penser , le caractere de ses Poésies , en marquant ici la différence de la Peinture à l'huile & de la Peinture à fresque. Dans ce Poëme sur la Peinture , il a travaillé comme les Peintres à l'huile , qui reprennent plusieurs fois le pinceau pour retoucher & corriger leur Ouvrage ; au lieu que dans ses Comédies où il falloit beaucoup d'action & de mouvement , il préféroit les brusques fiertés de la fresque à la paresse de l'huile. (Non imprimée 103.)

Recherches sur les Jeux Séculaires. Par M. Brossette. 1717.

CCXXV. Les *Jeux Séculaires* étoient des fêtes publiques , que les Romains célébroient au retour de chaque siecle , en l'honneur des Dieux tutélaires de l'Empire.

Quoique le mot de *Jeux* , présente l'idée de divertissemens publics , & de cérémonies purement profanes , il ne faut pas tout-à-fait regarder les *Jeux Séculaires* sur ce pied-là : c'étoient plutôt des fêtes solennelles ou des assemblées de Religion , accompagnées de

sacrifices , de prieres , de vœux , d'hymnes & de chant , que l'on adressoit aux Dieux en général , & plus particulièrement à Apollon , à Diane , à Pluton & aux Parques , pour demander à ces Divinités , la prospérité & l'éternité même de l'Empire Romain.

C'étoit-là l'objet principal , & pour ainsi dire le fond de la cérémonie. Si a cela on joignoit quelques divertissemens profanes , ils n'étoient regardés que comme des accessoires , ajoutés à la cérémonie même pour amuser le peuple qui assistoit à ces solemnités. (*Non imprimée 104.*)

Origine des Jeux Séculaires.

L'origine des Jeux Séculaires est fort incertaine. On ne fait précisément ni le temps de leur premier établissement , ni les motifs qui y ont donné lieu.

La plupart des peuples & des Villes célèbres ont attribué leurs commencemens à quelque prodige , ou à quelque Divinité. Ils ont affecté de relever la bassesse de leur origine par des circonstances qui tiennent du merveilleux , soit pour se cacher à eux-mêmes la honte de leur naissance obscure ou fortuite , soit afin de se concilier la vénération

des autres peuples ; & en cela l'éloignement des temps a favorisé leur artifice & leur vanité. *Datur hac venia antiquitati*, dit Tite Live, (*Lib. 1 init.*) *ut miscendo humana divinis, primordia urbium angustiora faciat.*

C'est un usage, ou plutôt une espèce de privilege, établi parmi les peuples anciens, & dont les Romains ont abusé plus qu'aucune autre nation du monde. Ils s'en sont servis non-seulement pour illustrer leur fondation, mais encore pour établir leur empire, leur religion, leur culte, leurs cérémonies ; & ils n'ont pas manqué d'étendre ce privilege jusqu'à l'institution des Jeux Seculaires.

Les anciens Auteurs qui en ont parlé sur la foi de la tradition, ont donné à ces Jeux une origine miraculeuse, & presque divine.

Varron (*Lib. de scenicis originibus. Apud Censorin de Die nat. cap. 17.*) nous apprend que, parmi un grand nombre de prodiges arrivés à Rome, le feu du Ciel tomba sur une Tour & sur une des murailles de la Ville. Ce prodige jeta l'épouvante dans tous les esprits. On consulta les Livres des Sybilles, dans lesquels on trouva que pour détourner le présage sinistre dont on se croyoit menacé, il falloit faire des

Sacrifices dans un certain endroit du champ de Mars nommé Terentum ; & là , immoler des victimes noires (hostiæ fuscæ) au Dieu des Enfers , & à Proserpine , & que tous les cent ans on devoit renouveler ces Jeux , ou plutôt ces Sacrifices.

Cùm multa portenta fierent , & murus ac turris , que sunt intra portam Collinam & Esquilinam , de Cælo essent tacta & ideo Libros Sibillinos X , viri adiissent , renuntiarunt uti diti Patri & Proserpine ludi Terentini in campo Martio fierent , & hostia fusca immolarentur utique ludi centesimo quoque anno fierent. Voilà , selon Varron , l'origine des Jeux Séculaires *.

** Valere Maxime , & après lui l'Historien Zosime , nous en donnent une autre bien différente , mais qui n'est pas moins merveilleuse.

Ils disent que pendant la guerre que les Romains eurent avec ceux de la Ville d'Albe , & dans le temps auquel les deux Armées étoient en présence & sur le point de donner , tout d'un coup

* Sur l'origine des Jeux Séculaires. Voyez les Remarques du P. Tarteron sur Horace , tom. 1 p. 522 & 523.

** Val. Max. lib. 2 cap. 4 § 5. Zosim. hist. lib. 2 init.

il apparut un homme de figure surprenante , couvert d'une peau noire , lequel s'écria que le Dieu Pluton & la Déesse Proserpine ordonnoient qu'on leur fit un sacrifice avant que de donner bataille. Les Romains épouvantés de cette vision , firent d'abord une grande fosse dans laquelle ils éleverent un Autel ; & après le Sacrifice accompli , ils couvrirent cet Autel d'un grand amas de terre , *aggere pedum viginti* , de peur que quelque autre peuple que les Romains ne pussent découvrir ce mystere.

Quelque temps après , disent les mêmes Historiens , la Ville de Rome étant affligée d'une violente peste , Valerius ou Valefius eut deux fils & une fille , réduits à l'extrémité par ce mal contagieux. Ce pere affligé eut recours aux Dieux domestiques , & leur adressa des vœux pour obtenir la santé de ses enfants.

Une voix du Ciel se fit entendre , & lui ordonna de les faire porter au même lieu où étoit l'Autel qu'on avoit consacré à Pluton & à Proserpine , au temps de la guerre d'Albe. A peine ces trois enfants y furent arrivés , qu'ils recouvrerent la santé. Ce ne fut pas tout : ils furent avertis en songe d'immoler sur

ce même Autel des victimes de couleur noires , & d'y célébrer des Jeux pendant trois nuits , en mémoire du rétablissement de leur santé.

Voilà ce que l'on proposoit à la crédulité des Romains touchant l'origine de leurs Jeux Séculaires. On mêloit la fiction avec la vérité , on ajoutoit le merveilleux au vraisemblable , on embellissoit l'un par l'autre , & le peuple crédule n'en demandoit pas davantage. Mais les Savants & les personnes sensées , ne prêtoient pas ainsi leur créance : ils rabattoient beaucoup de ces pieuses fictions. Je n'en veux pas d'autre exemple que l'Historien même qui rapporte les faits dont je viens de parler : c'est Valere Maxime. *Nec me praterit ;* dit-il , lib. 1. cap. 8. § 7. *de motu & voce Deorum immortalium , humanis oculis auribusque percepto quam in ancipiti opinione æstimando versetur. Sede quia è nova discuntur sed tradita repetuntur , fidem auctores vindicent.*

Et Cicéron , dans ses excellents Traités de *la Divination* & de *la nature des Dieux* , que ne dit-il pas pour faire connoître la vanité & la ridiculité même de tout ce que l'on publioit & des augures , & des voix entendues du Ciel ,

& des apparitions des Dieux, & d'une infinité d'autres prodiges, inventés pour nourrir la superstition des peuples ?

Cicéron (*de Divinat. lib. 2.*) nous apprend encore ce que l'on disoit communément de l'origine de l'art des Aruspices. Un Villageois dans l'Etrurie labouroit son champ. Le soc de la charrue étant entré bien avant dans la terre, il en sortit tout-à-coup un homme qui lui parla, & lui apprit les regles de l'Aruspicine, *i. e.*, de cette sorte de divination qui se faisoit par l'inspection des entrailles des victimes. Cet homme divin se nommoit Tagès. *Est-il quelqu'un assez insensé, s'écrie Cicéron, pour croire que l'on ait tiré de la terre, dirai-je un Dieu, ou un homme ?* Si c'étoit un Dieu, pourquoi contre l'ordre naturel des choses, s'étoit-il caché sous terre, pour être ainsi découvert par la charrue ? N'auroit-il pas pu autrement donner aux hommes les regles de la Divination ? Que si, au contraire, ce Tagès étoit un mortel, comment pouvoit-il vivre dans la terre ? D'où avoit-il appris ce qu'il venoit enseigner aux autres ?

Mais, continue Cicéron, il faut que je sois moi-même plus insensé que ceux qui croient de telles fables, pour m'occuper à

leur en prouver le ridicule. A quoi il ajoute ce bon mot de Caton, qui disoit qu'il ne comprenoit pas, comment un Aruspice pouvoit s'empêcher de rire, en voyant un autre Aruspice : *quòd ride-ret Arusper, Aruspicem cùm vidisset.*

Pour revenir aux Jeux Séculaires : tout ce qu'on peut dire de plus certain de leur origine, c'est qu'ils furent établis à l'occasion de quelque peste, ou de quelqu'autre affliction publique. C'est dans cette vue que Valerius Publicola, le premier Consul après l'expulsion des Tarquins, fit célébrer ces Jeux publiquement l'an 298 de la fondation de Rome. La Religion & la politique ont sans-doute également contribué à cette sorte d'institution. Ces Jeux consistoient d'une part, en des prières publiques, des Offrandes, des Sacrifices : Voilà qui appartenoit à la Religion. D'un autre côté, on y méloit des Spectacles, des Jeux & des divertissements : & cela regardoit l'institution politique. Par les actes de religion, l'on vouloit calmer la colere des Dieux, dans les calamités publiques ; par les Spectacles profanes on réjouissoit les peuples, on détournoit leurs esprits de la tristesse, on faisoit diversion à leurs maux, on leur

donnoit de l'espérance : & cela seul pouvoit contribuer à leur guérison.

Comme ces Jeux revenoient de loin en loin , & à peu près à de certains temps marqués , il n'arrivoit pas toujours que le peuple Romain , fût affligé de malheurs publics. Alors , n'ayant point de maux pressants à détourner , les Jeux Séculaires étoient employés à demander des Biens. On imploroit la protection des Dieux pour l'Empire en général , & pour le peuple en particulier. C'est ce que nous voyons dans l'Hymne fameuse que fit Horace pour être chantée dans les Jeux Séculaires renouvelés par l'Empereur Auguste. Cette Hymne ne roule que sur des prieres en faveur de l'Empereur , que sur des vœux pour la prospérité de ses armes , & pour la gloire , la santé , & les richesses des particuliers.

Dî probos mores docili juventa ,
 Dî senectuti placidæ quietem ,
 Romulæ genti date , remque prolemque ,
 Et decus omne.

Difons un mot des cérémonies qui se pratiquoient dans les Jeux Séculaires.

Quand le temps des Jeux Séculaires approchoit , on avoit soin d'envoyer des héraults dans toute l'Italie , pour inviter

les peuples à la célébration des Jeux. Le Hérault pour les rendre plus célèbres, les désignoit par une circonstance singulière : venez, disoit-il *, venez assister à des Jeux, que vous n'avez jamais vus, & que vous ne verrez jamais **.

Quelques jours avant la solemnité des Jeux, les personnes proposées à en faire la cérémonie, distribuoient les expiations au peuple : les expiations étoient de torches de soufre & du bitume. On peut juger par ces matieres, que les expiations se faisoient par le feu ***.

La célébration de ces Jeux duroit trois jours & trois nuits. L'ouverture s'en faisoit au bord du Tibre, où l'on avoit élevé trois Autels, sur chacun desquels on immoloit un agneau. Du temps des Empereurs Romains, c'étoit l'Empereur lui-même qui faisoit ce sacrifice.

Après cette première cérémonie, tous les Temples de Rome étoient ouverts, tous les Autels fumoient de sacrifices,

* Zosim. hist. lib. 2.

** Ang. Politien. Misc. ch. 58.

*** Homere, à la fin du 22 liv. de l'Odisse. parle de ses expiations par le soufre. Voy. les Remarques de Mme. Dacier.

on faisoit par-tout des prieres solemnelles , on chantoit des Hymnes à la louange des Dieux ; enfin on faisoit des Jeux publics de toute espece sur tous les Théâtres de la Ville.

Mais la principale cérémonie se faisoit le troisieme jour. On choisissoit vingt-sept jeunes garçons des plus distingués , & autant de jeunes filles , qui chantoient alternativement une Hymne dans le Temple d'Apollon Palatin , en l'honneur de ce Dieu , & de Diane sa sœur.

Les Dieux que l'on invoquoit particulièrement dans ces Jeux , étoient , pour les divinités du Ciel , Jupiter , Junon , Latone , Cerès , Apollon & Diane : & pour les divinités de l'Enfer , Pluton , Proserpine & les Parques.

Aux Dieux du Ciel , on sacrifioit pendant le jour , & on immoloit des victimes blanches ; & à ceux de l'Enfer c'étoient des victimes noires qu'on immoloit pendant la nuit.

Les raisons mystiques de tout cela sont faciles à comprendre , si l'on se souvient que le but de ces fêtes étoit d'obtenir des Dieux la durée de l'Empire Romain ; & à chaque particulier , une longue vie , une parfaite santé , des

biens , des honneurs , des richesses , en un mot toutes les félicités de la vie.

Quoique depuis la fondation de Rome , jusques à l'Empereur Auguste , il se soit écoulé plus de 700 ans , pendant tout ce long intervalle on n'a célébré les Jeux Séculaires que quatre fois. Ainsi on n'avoit pas rempli exactement le nombre des siècles.

La raison de cela est , que ces Jeux ne furent célébrés publiquement , & comme Jeux Séculaires , pour la première fois qu'à la fin du troisième siècle de la fondation de la Ville , *i. e.* , l'an de Rome 298. Et d'ailleurs les Romains faisoient leurs siècles de 110 ans , & non pas de 100 ans comme nous. C'est pourquoi les vers des Sybilles , qui ordonnerent l'institution de ces Jeux , les réglèrent à 110 ans , que l'on regardoit comme le plus long terme de la vie de l'homme.

*Ast ubi mortalis longissima venerit ætas
Vitæ , centenis denis redeuntibus annis.*

C'est la traduction de deux vers des Sybilles , qui sont rapportés en Grec par Zosime , liv. 2.

Cependant Festus , (au mot *Sæculares*) & S. Augustin , dans sa cité de

Dieu (liv. 3 chap. 18) nous assurent que les Jeux séculaires se célébroient à Rome tous les cent ans *.

Mais ces deux Auteurs, qui ne parloient de cette matiere, qu'en passant, ne se sont pas attachés à une entière exactitude, & ont pris le siecle, composé de cent années, comme le terme des Jeux Séculaires.

Quoiqu'il en soit, ce terme étoit de 110 années, suivant l'ordre prescrit & réglé par les vers des Sybilles. Et personne n'a pu en parler plus positivement qu'Horace, qui dit dans son Hymne composée pour ces mêmes Jeux, qu'ils revenoient tous les cent & dix ans.

Certus, undè nos decies per annos
Orbis ut cantus referatque ludos, &c.

En effet, les premiers Jeux Séculaires furent célébrés, comme je l'ai déjà dit, l'an 298 de Rome. Les seconds 110 après, savoir l'an 408. Les troisiemes l'an 517, c'est-à-dire 109 après. Les quatriemes l'an 626, & les cinquiemes sous l'Empereur Auguste, 111 après, savoir l'an 737 de Rome, & 16 ans avant la naissance de Jesus-Christ **.

* Cenforinum, de Die natali. Cap. 17.

** Jovenci notæ ad carmen sæculare.

Suetone fait mention de ces Jeux ; renouvelés par Auguste ; & il observe , que cet Empereur , attentif à l'honneur public & aux bonnes mœurs , défendit aux jeunes gens de l'un & de l'autre sexe , de paroître dans les cérémonies nocturnes de ces Jeux , sans être accompagnés par quelques-uns de leurs parents d'un âge plus mûr.

Ce fut pour ces mêmes Jeux qu'Horace composa son Poëme séculaire , par ordre de l'Empereur. Et Ovide en parle ainsi dans une de ses Elégies *.

*Jusserat & Phœbo dici : quo tempore ludos
Fecit, quos ætas aspicit una semel.*

** La mémoire des Jeux Séculaires d'Auguste , a été conservée à la postérité , par les médailles de cet Empereur , & même par des inscriptions qui subsistent encore aujourd'hui.

Après Auguste ; les premiers Jeux furent donnés par l'Empereur Claude , qui se régla sur les années centenaires de la fondation de Rome , & non pas sur

* Ovid. trist. l. 2. Eleg. 1. v. 25.

** Onuph. Panoin. de lud. sæcul. p. 10. Sigon. Comment. in fest. pag. 346. Jos. Castal. observ. Dec. 6. c. 9.

l'intervalle du temps écoulé depuis les Jeux donnés par Auguste. Car l'Empereur Claude donna les siens 63 ans après ceux-là, *i. e.*, l'an 800 de Rome & 47 ans après Jésus-Christ.

C'est pourquoy les Historiens ont remarqué que quand les Héraults allerent faire leurs proclamations dans la Ville & dans les Provinces, pour la convocation des Jeux, invitant les peuples d'assister à une solemnité *que personne n'avoit encore vue, & que personne ne verroit jamais*, on se moquoit des Héraults; car non-seulement il y avoit des personnes vivantes qui avoient été témoins des Jeux Séculaires d'Auguste, mais même on fit paroître dans les Jeux de Claude, un Histrion qui avoit paru dans ceux d'Auguste. (*Pline l'appelle Stephanion. l. 7. c. 48. & l. 8. c. 42.*)

Quarante ans après, on célébra les Jeux Séculaires. Domitien qui les donna, fit à l'égard de Claude, ce que Claude avoit fait à l'égard d'Auguste: il ne se régla point par l'intervalle des années écoulées depuis les derniers Jeux; mais il donna les siens cent & quatre années après ceux d'Auguste, l'an 841 de Rome. Tacite, qui étoit un des Quinzevirs, *i. e.*, une des quinze Prêtres, pré-

posés à la célébration des Jeux Séculaires sous Domitien, en avoit fait une ample description, comme il le dit lui-même dans le Livre XI, de ses Annales ; mais l'endroit de son Histoire qui contenoit la vie de cet Empereur, a été perdu. Ainsi nous n'avons aucun détail de cette fête : tout ce que nous en savons par le témoignage des autres Historiens, & de Martial même, c'est que Domitien augmenta considérablement la magnificence des Jeux Séculaires.

L'an de Rome 958 & 16 ans après ceux-ci, l'Empereur Severe en fit célébrer de très-magnifiques. Hérodien, qui y assista, en a parlé dans son Histoire, Livre III.

Mais les plus célèbres & les plus magnifiques des Jeux Séculaires sont ceux que donna l'Empereur Philippe, l'an 1000 de la fondation de Rome. Les Historiens ont pris plaisir à en marquer les principales circonstances : voici les termes de Capitolin *.

*Fuerunt sub Gordiano Roma Elephantibus
XXXII quorum ipse XII miserat Alexan-*

* In Gordiano 3 pag. 164. edit. Salmas.

der X. Alces X. Tigres X. Leones mansueti LX. Leopardi mansueti XXX. Belbi, i. e. Hyena X. Gladiatorum fiscalium paria mille : Hyppopotamus & Rhinoceros, unus. Archoleutes X. Camelopardali X. Onagri XX. Equi feri XL, & cetera hujusmodi animalia innumera & diversa : quae omnia Philippus ludis secularibus vel dedit, vel occidit.

Il paroît encore aujourd'hui des Médailles, qui furent frappées alors, en mémoire de ces Jeux : quelques-unes de ces Médailles représentent l'Empereur même sacrifiant sur un Autel ; en d'autres, on voit les figures de la plûpart de ces animaux rares, avec des notes numériques, depuis un jusqu'à dix, qui ont fait juger aux Savants dans la connoissance des médailles que les Jeux Séculaires de Philippe avoient duré dix jours.

Ce furent là les derniers Jeux Séculaires que l'on ait célébrés. On ne peut en attribuer la cessation qu'à la négligence des Empereurs, ou au désordre des affaires de l'Empire.

Les Historiens de ces temps-là ont eu soin d'en témoigner leurs regrets. Ils ont blâmé leurs Empereurs de cette négligence : *Ades in dies cura minima*

Romana urbis , dit Aurelius Victor.

Zosime en a aussi porté ses plaintes à la postérité (*Lib 2.*) ; & ce qu'il y a de singulier , c'est qu'il accuse cette négligence , cette interruption des Jeux Séculaires d'être la cause de la décadence de l'Empire Romain ; au lieu que vraisemblablement , c'étoit le mauvais état des affaires de l'Empire qui fut la cause de la cessation des Jeux : *Ludis neglectis* , dit cet Historien , . . . *paulatam quasi defluxit Imperium , tacitèque redactum est ad quondam majori ex parte barbariam.* A quoi il ajoute : *Constantino & Licino tertium coss. Centum & decem annorum spatium completum fuit , quo jam Ludos consueto more celebrari oportuit. Eo neglecto , ad infelicitatem illam res prolabi necesse fuit , qua hoc tempore nos urget.*

Jubilé des Chrétiens.

CCXXVI. La Religion chrétienne , qui a pris soin de sanctifier quelques-unes des cérémonies superstitieuses du Paganisme , semble avoir renouvelé les Jeux Séculaires , dans l'institution du Jubilé Universel.

Le Pape Boniface VIII l'établit l'an 1300 de Jesus-Christ pour être célébré à l'avenir tous les cent ans , sous le

nom d'*Indulgence Pleniere* : *plenissima omnium peccatorum venia*. Mais cinquante ans après , Clément VI tenant le St. Siege à Avignon , avança le terme de ces Indulgences , & le réduisit à cinquante ans , à l'imitation du Jubilé des Juifs , chez lesquels toutes les dettes étoient éteintes à la cinquantieme année , & chacun rentroit dans la propriété des héritages qu'il avoit aliénés , ou plutôt qu'il avoit seulement engagés : car parmi le peuple Juif , il n'y avoit point d'aliénation absolue. Le Pape Clément VI emprunta même ce nom de *Jubilé* , & l'appliqua le premier à ces fameuses Indulgences.

Urbain VI en 1388 , réduisit encore le temps du Jubilé à 33 ans , c'est-à-dire au tiers d'un siecle ; se réglant pour cela sur le nombre des années que Jesus-Christ a vécu.

Enfin Paul II , & après lui Sixte IV , ont encore abrégé ce terme , en le réduisant à 25 ans , afin que tous les Chrétiens pussent participer plus facilement & plus souvent au bénéfice de ces Indulgences. (*Non imprimée* 105.)

CCXXVII. M. Heidegger raconte que le Pape ayant assigné à S. Ignace le même jour de Fête qui appartenoit à

S. Germain depuis long-temps, les Jésuites effacèrent des fastes Ecclésiastiques le nom de S. Germain, pour mettre à la place le nom de leur Fondateur. Les François s'en scandaliserent à cause de leur grande vénération pour S. Germain. Le Prince de Condé fauteur des Jésuites, affura que S. Ignace lui apparut le jour qu'on célébroit la fête à Rome. La cause portée à Rome, fut décidée de la maniere qu'on va voir. Le Pape ordonna que la fête de S. Germain, & celle de S. Ignace seroient célébrées le même jour; mais que s'ils ne pouvoient pas s'accorder ensemble; Ignace, comme le plus jeune, seroit obligé d'attendre l'année biffextile, où il auroit pour lui seul la journée intercalaire. (*Heidegger. Hist. Papatus. p. 357.*)

CCXXVIII. M. Destouches ayant dit dans la Préface de l'*Ambitieux* qu'il croyoit devoir achever de détruire les *bruits injurieux* qu'on avoit fait courir avant la représentation de cette Piece; je lui demandai de quelle nature étoient ces *bruits*: & voici ce qu'il eut la complaisance de me répondre, par sa Lettre du 22 Août 1751.

„ Les bruits injurieux qu'on avoit répandus au sujet de l'*Ambitieux* étoient

une calomnie très-dangereuse sur le titre de cette Piece : on prétendoit que j'avois dessein de jouer un Ministre qui étoit alors très-accrédité (c'étoit M. de Chauvelin) & ce Ministre en fut tellement alarmé, qu'il crut devoir empêcher la représentation de cet ouvrage, & qu'il fit passer jusqu'à moi des menaces qui me déterminèrent à retirer la Piece dont les rôles étoient déjà distribués. Cela ne fit que redoubler l'impatience du Public ; mais je n'y eus aucun égard pendant que le Ministre fut en place. Deux années s'écoulerent sans que l'*Ambitieux* pût paroître. Enfin ce Ministre fut disgracié. Tout aussi-tôt on me pressa de mettre mon ouvrage au Théâtre. Je ne me pressai point. J'en fis la lecture à feu M. le Cardinal de Fleury qui m'en parut très-content, & qui fut convaincu que le Portrait que j'avois fait de l'*Ambitieux*, n'avoit nul rapport au Ministre, qu'on avoit prévenu contre moi. En effet, j'avois composé la Piece avant qu'il fût en place ; ainsi je ne pouvois pas l'avoir eu pour objet, & je le prouvai démonstrativement ; de sorte que M. le Cardinal me permit de la faire représenter, & de la porter à M. Hérault, Lieutenant-Général de la Police, qui

qui ne voulut point prendre sur lui de confirmer la permission qu'on m'avoit donnée. Autre obstacle qui m'arrêta pendant tout l'hiver , & qui ne put être levé que par l'autorité suprême. Ce fut pendant les grandes chaleurs de l'été que l'*Ambitieux* parut sur la Scene. Mais le Public qui s'étoit lassé d'attendre & qui d'ailleurs ne trouva point mon Héros tel qu'on le lui avoit dépeint , c'est-à-dire , ressemblant au Ministre disgracié , ne goûta point le plaisir malin auquel il s'étoit préparé , & reçut d'abord assez froidement mon Ouvrage ; mais il en fut satisfait après deux ou trois représentations ; & j'allois recueillir une nouvelle gloire lorsque le sieur *Dufresne* qui jouoit l'*Ambitieux* tomba malade , ce qui joint aux chaleurs qu'on ressentoit alors , acheva de refroidir les Spectateurs , & c'est cette dernière circonstance qui fit le plus de tort à ma Piece. Cependant elle fut reprise après la convalescence de l'Acteur principal , mais elle ne fut point aussi suivie qu'elle devoit l'être , & ne me procura qu'un médiocre succès. Mais elle fut ressuscitée au voyage de Fontainebleau , où la Cour lui donna tous les applaudissements que je pouvois

desirer. La retraite de Dufresne est cause qu'on ne l'a pas remise au Théâtre jusqu'à présent, quoiqu'elle soit regardée comme un des meilleurs Ouvrages qui soient sortis de ma plume. Les dernières circonstances que je viens de vous détailler, sont celles-là même qui sont étrangères à cette Piece, puitqu'elles ne regardent que les traverses qui lui sont arrivées. „ (*Lettre de M. Destouches à l'Auteur de ces Remarques. Non imprimée 107.*)

CCXXIX. Le Roi (Louis XIV) ayant donné une pension de 2000 liv. à Despréaux, Puymorin son frere, qui avoit une Charge à la Cour, donna avis de cette gratification à M. le Duc de Montausier. Ce Duc, persistant dans sa mauvaise humeur contre ce Poëte Satyrique, répondit brusquement : *Bientôt le Roi donnera des pensions aux voleurs de grands chemins !* Le Roi lut cette réponse, & en fut extrêmement irrité; M. Despréaux disoit à son Commentateur, qu'elle avoit failli à perdre M. de Montausier. Quoiqu'il en soit, ce Duc ayant rencontré quelque-temps après M. de Puymorin : *est-il vrai, Monsieur, lui dit-il, que j'ai été assez imprudent pour vous parler du Roi en termes offensants,*

au sujet de la pension qu'il a donnée à M. votre frere ? & lui répéta à peu-près la réponse brusque qu'il avoit faite. M. de Puymorin lui répondit en Général qu'il ne se souvenoit pas précisément de ce qui s'étoit passé : *mais quand vous m'aurez parlé ainsi , Monseigneur , ajouta-t-il , vous n'aurez jamais dit que ce que vous voudrez : je suis prêt à dire tout ce qu'il vous plaira.* M. de Montausier , le voyant si bien disposé , le pria de se retracter , & il le fit. (*Non imprimée 108.*)

CCXXX. *Sur un Amateur de l'Architecture Grecque.*

E P I G R A M M E.

Damon à certain Fat * entêté de l'antique ,
 Disoit ces jours passés , mais du ton le plus sec ,
 Quoique vous adoptiez l'Architecture Attique † ,
 Vous ne parviendrez pas à passer pour un Grec.
 (*Non imprimée 109.*)

CCXXXI. E P I G R A M M E.

Sur une très-petite Académie.

Dans la campagne un beau génie ,
 Mais trop scrupuleux , s'accusant
 D'avoir ri d'une Académie ,

* Le sieur P. Maçon , soi-disant Architecte.
 † Ou Athénienné.

Un Capucin le confessant ,
 Lui dit : étoit-ce par envie ?
 Non , répondit le repentant ,
 C'est malgré-moi , sans jalousie.
 S'en accuser est donc folie ,
 Dit le bon Pere en le quittant ;
 Je ne fais à nul Pénitent
 Un cas de rire dans la vie
 D'un rien , ou d'une minucie ,
 Moi-même j'en fais bien autant. (M. R.)

(*Non imprimée* 110.)

CCXXXII. *Sur un illustre Lyonnais *
 dont les Ouvrages ont été injustement
 critiqués.*

Qu'importe que la noire envie
 Dont l'œil ardent fuit le sommeil,
 Poursuive l'éclat de sa vie ?
 L'ombre fuit toujours le soleil.

(*Non imprimée* 111.)

CCXXXIII. L'Abbé de la Chambre *
 étoit homme de Lettres : & quoiqu'il
 aimât la Poésie ; il n'étoit point du tour
 Poète , & n'avoit jamais fait qu'un seul
 vers , de s'écrier en l'admirant : ce qui
 donna sujet à Gilles Boileau à qui il
 récita ce vers ,

Ah ! Monsieur , que la rime en est belle !

(*Non imprimée* 112.)

* L'Abbé P. . . .

(*Idem*)

* Curé de la Paroisse de S. Bartinelemi à Paris.

CCXXXIV. FRAGMENT.

C'est un grand mal que la misère ;
 Mais manquer de bien , pour en faire ,
 C'est le plus grand de tous les maux.

M. R. . . .

(*Non imprimé*)

CCXXXV. * *Ariette de la Cantate d'Orphée , par M. R. (c'est Orphée qui parle.)*

Du cœur d'un amant qui soupire ,
 Amour , tu guéris les tourments :
 Des jours passés dans ton empire
 Pourquoi nous compter les moments ?
 Ah ! que de la vie inconstante
 Le plaisir est vite effacé !
 Hélas ! l'instant qui nous enchante
 Est toujours le premier passé.

(*Non imprimée 112.*)

CCXXXVI. La nature nous a faits
 non pour être plaisants , mais pour
 être raisonnables. La fine plaisanterie ne
 s'acquiert pas , & doit nous venir sans
 étude ; car en voulant être plaisant avec
 art , on ne parvient qu'à être ridicule.

(*Non imprimée 113.*)

CCXXXVII. *Ariette qui peut se chanter
 sur le même air que la précédente.
 par M. R.*

Amants , apprenez à contraindre
 La trop vive ardeur de vos feux :

* Elle peut se chanter sur l'air du Vaudeville
 d'Epicure.

Il faut avoir su long-temps feindre
 Pour être un seul moment heureux.
 Les Dieux savent toujours nous vendre
 Le moindre instant de leur faveur,
 Et souvent l'espoir le plus tendre
 Est le gage de leur rigueur.

(*Non imprimée* 114.)

CCXXXVIII. M. le Duc du Maine, étant encore enfant, avoit écrit au Roi Louis XIV. quelques lettres fort spirituelles, & avoit recueilli quelques traits de l'histoire Greque & de l'histoire Romaine que son Précepteur (*M. le Ragois*) lui avoit dictés, Mde. Scarron, Gouvernante de ce Prince, fit imprimer ce petit recueil & le dédia à Mde. de Montespan. M. Racine en fit l'Épître dédicatoire qui est fort belle, & que l'on fera d'autant moins fâché de trouver ici, qu'elle n'est pas imprimée dans les Œuvres de cet Auteur (*Non imprimée* 115.)

MADAME,

„ Voici le plus jeune des Auteurs,
 „ qui vient vous demander votre protection pour ses Ouvrages. Il auroit
 „ bien voulu attendre qu'il eût huit
 „ ans accomplis ; mais il a eu peur

„ qu'on ne le soupçonnât d'ingrati-
„ rude, s'il étoit plus de sept ans
„ au monde, sans vous donner des
„ marques publiques de sa reconnoif-
„ fance.

„ En effet, MADAME, il vous doit
„ une bonne partie de tout ce qu'il
„ est : quoiqu'il ait eu une naissance
„ assez heureuse, & qu'il y ait peu
„ d'Auteurs que le Ciel ait regardés
„ aussi favorablement que lui, il avoue
„ que votre conversation a beaucoup
„ aidé à perfectionner en sa personne
„ ce que la nature avoit commencé.
„ S'il pense avec quelque justesse, s'il
„ s'exprime avec quelque grace, &
„ s'il fait déjà faire un assez juste dis-
„ cernement des hommes, ce sont
„ autant de qualités qu'il a tâché de
„ vous dérober. Pour moi, MADAME,
„ qui connois ses plus secretes pen-
„ sées, je fais avec quelle admiration
„ il vous écoute, & je vois avec plai-
„ sir qu'il vous étudie beaucoup plus
„ volontiers que tous ses livres.

„ Vous trouverez dans l'Ouvrage
„ que je vous présente, quelques traits
„ assez beaux de l'Histoire : mais il
„ craint que dans la foule des évé-
„ nements merveilleux, qui sont arri-

„ vés de nos jours, vous ne foyez
 „ guere touchée de ce qu'il pourra
 „ vous apprendre des siècles passés. Il
 „ craint cela avec d'autant plus de
 „ raison, qu'il a éprouvé qu'il pen-
 „ soit de même en lisant les livres.
 „ Il trouve quelquefois étrange que
 „ les hommes se soient fait une néces-
 „ sité d'apprendre par cœur des récits
 „ si fort au dessous de ce que nous
 „ voyons. Comment pourroit-il être
 „ frappé des victoires des Grecs & des
 „ Romains, & de tout ce que Florus
 „ & Justin nous racontent? Les nour-
 „ rices, dès le berceau, ont accou-
 „ tumé ses oreilles à de plus grandes
 „ actions. On lui parle, comme d'un
 „ prodige, d'une ville que les Grecs
 „ prirent en dix ans: il n'a que sept
 „ ans, & il a déjà vu chanter en
 „ France des *Te Deum* pour la prise
 „ de plus de cent villes.

„ Tout cela, MADAME, le dégoûte
 „ un peu de l'antiquité. Il est fier na-
 „ turellement: je vois bien qu'il se
 „ croit de bonne maison; & avec
 „ quelques éloges qu'on lui parle
 „ d'Alexandre ou de César, je ne fais
 „ s'il voudroit faire aucune compa-
 „ raison avec les enfants de ces grands

„ hommes. Je m'assure que vous ne
 „ désapprouverez pas en lui cette pe-
 „ tite fierté, & que vous trouverez
 „ qu'il ne se connoît pas mal en
 „ Héros ; mais vous m'avouerez aussi
 „ que je ne m'entends pas mal à faire
 „ des présents ; & que dans le dessein
 „ que j'avois de vous dédier un livre,
 „ je ne pouvois choisir un Auteur qui
 „ vous fût plus agréable, ni à qui
 „ vous prissiez plus d'intérêt qu'à ce-
 „ lui-ci. Je suis,

MADAME,

Votre très-humble servante,

SCARRON.

M. Racine avoit aussi fait un Ma-
 drigal qui est à la tête du même re-
 cueil.

C'est M. le Duc du Maine qui parle.

Ne pensez pas, Messieurs les Beaux esprits,
 Que je veuille par mes écrits,
 Prendre ma place au temple de Mémoire.
 Savez-vous de qui je suis fils ?
 Il me faut bien une autre gloire,
 Et des lauriers de plus grand prix.

CCXXXIX. *A un illustre Lyonnais *
dont les Ouvrages ont mérité l'appro-
bation de M. Marmontel.*

QUATRAIN.

Du savant Marmontel, le glorieux suffrage
Vous assure celui de la postérité,
Dont les vers enchanteurs, admirés d'âge en
âge,
Seront empreints du sceau de l'Immortalité.
(*Non imprimé 116.*)

CCXL. *Epigramme de M. Piron, sur
les Odes de M. Fréron.*

Pauvre Sapho *, quel aveugle délire
De l'Hélicon vous fit courir les bois ?
Certes, s'il n'eût onc été d'autre lyre
Que celle-là qui jura sous vos doigts,
Autour de lui, des lions peu courtois
Orphée eût vu se dresser les crinières ;
Arion eût sous l'eau péri cent fois,
Et Thebe encor seroit dans les carrières.

(*Imprimée, mais peu connue.*)

CCXLI. *Epigramme du même, contre
l'Abbé Desfontaines.*

Dans un bassin *Desfontaines* du Pinde
Veille un serpent boursoufflé de venin.

* M. R. . . .

** M. Fréron a donné ses premiers Ouvrages
sous le nom supposé de la Comtesse de ***

Géant ne suis , ni le domteur de l'Inde ,
 Et moins encor le vainqueur de Menin ;
 Mais les neuf sœurs m'ont vu d'un œil bénin.
 J'ai gain de cause , & sans gants ni mitaines ,
 J'arracherai , moi , qui ne suis qu'un nain ,
 Et dents & langue au serpent *Desfontaines*.

Idem.

CCXLII. *Epigramme du même
 me Auteur contre le même
 Abbé.*

Certain Auteur de cent mauvais libelles
 Croit que sa plume est la lance d'Argail ;
 Au haut du Pinde entre les neuf Pucelles
 Il s'est planté comme un épouvantail.
 Que fait le *Bouc* en si joli bercail ?
 Y plairait-il ? penseroit-il y plaire ?
 Non : c'est l'Eunuque au milieu du Serrail ,
 Il n'y fait rien , & nuit à qui veut faire.

Idem.

I D E M.

CCXLIII. *Nota.* Il est bon de savoir pour l'intelligence de cette Epigramme , que l'Abbé Desfontaines mit à la tête de ses *Jugements* , dernier titre qu'il donna à ses feuilles le nom supposé de *Burlon*. (*Idem.*)

Quand saint *Anroine* au fond de son désert
 Offroit à Dieu son tribut de louange ,
 L'esprit malin en singerie expert

Le lutinoit d'une maniere étrange.
 Qu'en revint-il au noir & mauvais Ange ?
 Rien qui de rire ait pu lui donner lieu ;
 Nazardes , huées & cornes pour adieu.
 Ami *Burlon* , voici cas tout semblable.
 Ici Louis est l'image de Dieu ,
 Moi de l'Hermite , & toi * celle du diable.

Idem.

CCXLIV. *Ode à M. de T. * * **

Combien Minerve délicate
 Dans le choix de ses favoris
 De ses dons séduifants te flatte
 Et t'honore de ses souris !
 De ta gloire la mûle seve ;
 Déjà dans tes enfants s'éleve ,
 Jeunes arbrisseaux précieux !
 Qu'une tige fermie & puissante
 Dans ses rejettons renaissante
 Y met de fruits délicieux !

Des pas de tes fils chaque empreinte
 Est celle des pas que tu fais.
 Ta richesse n'est point contrainte
 Pour tous leurs rapides progrès.
 Qui fait son Dieu de l'or qu'il aime
 Puisse devenir ce Dieu même !
 Pour lui ta main n'a point d'encens.
 La fortune n'est à ta vue
 Qu'une courtisane vendue
 Qui ne peut chatouiller tes sens.

C'est toi , toi , fortune trompeuse ,
 Qui de Crassus faisant l'appas ,
 A ton amorce frauduleuse
 Attachas son fatal trépas.

* Ce Journaliste avoit fait une Critique sanglante
 du premier Chant de *Louisiade* de M. Piron.

Rome, grande sans opulence,
 Fut maîtresse du monde immense
 Et des Rois courbés sous ses fers ;
 Mais quand du monde la maîtresse
 Fut l'esclave de sa richesse,
 Elle le fut de l'Univers.

Qui sont ces fantômes terribles
 De l'or parmi l'or altérés,
 Moins vifs que victimes horribles
 De leurs trésors tous dévorés ?
 Envain, quand leur ame s'envole,
 Pour serrer ce trésor frivole
 Leurs doigts font un dernier effort :
 N'ayant jamais eu d'autre envie,
 Ni d'autre Dieu pendant la vie
 Ils n'en ont aucun à la mort.

(*Non imprimée* 117.) par M. R. . . .

CCXLV. *Extrait d'une Lettre de M.
 Despréaux à M. Brossette, du 12
 Juillet 1709.*

Il paroît ici (à Paris) une traduction en vers du premier Livre de l'Illiade d'Homere, qui, je crois, va donner cause gagnée à M. Perrault. *Di magni ! horribilem & sacrum Libellum !* En voilà le troisieme & le quatrieme vers : c'est au sujet de la colere d'Achille. (*Non imprimée* 118.)

Et qui funeste aux Grecs, fit perir par le fer
 Tant de Héros, ainsi l'a voulu Jupiter.

Ne voilà-t-il pas Homere un joli

garçon ! Cette traduction est pourtant de M. l'Abbé Regnier-Desmarais, de l'Académie Française, qui la donne au Public, dit-il, pour faire voir Homere dans toute sa force. Avant que de l'imprimer, il me l'apporta manuscrite, pour l'examiner, & il m'en lut quelques vers. Comme je les trouvais extrêmement plats, je lui dis qu'il n'avoit point rendu ce feu & ce sublime qu'Homere respiroit par-tout, & que j'avois tâché d'exprimer dans tous les passages que j'ai traduits d'Homere. Je lui citai pour exemple ces vers qui sont cités par Longin.

L'Enfer s'émut au bruit de Neptune en furie,
Pluton sort de son thrône, il palit, il s'écrie, &c.

M. l'Abbé Regnier me dit alors qu'il n'y avoit point de page dans sa traduction d'Homere, qui ne contînt plusieurs vers de la même force & de la même élévation que ceux-là ; & qu'il me prioit de corriger le reste. *Ah, Monsieur*, lui répondis-je, *après cela je n'ai plus rien à vous dire, corriger de pareils vers ! Cela ne se peut corriger qu'avec la bouteille à l'encre, &c. . . .*

CCXLVI. *Jolie Epigramme de Racine sur la Tragédie d'Aspar, & non imprimée dans ses Oeuvres.*

Ces jours passés chez un vieux Historien,
 Un Chroniqueur émut la question :
 Quand dans Paris commença la méthode
 De ces sifflets qui sont tant à la mode.
 Ce fut, dit l'un, aux Pièces de *Boyer* ;
 Gens pour *Pradon* voulurent parler.
 Non, dit l'Acteur, je fais toute l'histoire,
 Que par degrés je vais vous débrouiller :
Boyer apprit au Parterre à bailler ;
 Quant à *Pradon*, si j'ai bonne mémoire,
 Pommes sur lui voierent largement.
 Mais quand sifflets prirent commencement,
 C'est, (j'y jouois, j'en suis témoin fidele,)
 C'est à l'*Aspar* du sieur de *Fontenelle*.

CCXLVI. L'épreuve réciproque est une petite Comédie, attribuée à *Le-grand* ; mais qui est réellement du sieur *Alain*, que l'on revoit souvent & avec plaisir, & l'on raconte que comme cette Piece est courte, au sortir de la première représentation, *M. de la Motte*, qui trouva *Alain* dans les foyers, lui dit : *M. Alain, vous n'avez pas assez allongé la courroie* ; allusion à la profession de *Sellier* qu'exerçoit *Alain*.

CCXLVIII. *M. le Prétident Dugas*, que nous avons vu *Prévôt des Marchands* de cette Ville (*Lyon*) en 1724, étoit un Magistrat digne de remplacer

les Lamoignons , les Harlay , &c. Il favoit allier la douceur avec la fermeté ; l'activité avec la prudence ; la vivacité d'un esprit brillant avec la solidité d'un jugement profond ; la sagesse d'un Philosophe avec la gravité d'un Magistrat ; une science vaste & presque universelle avec une modestie singulière , & une rare simplicité. Zélé pour la Justice , indifférent pour la gloire , exempt enfin , ou du moins vainqueur des passions mêmes que les hommes honorent. On ne pouvoit nommer un seul vice qu'on pût lui reprocher , ni une vertu qui ne fût pas la sienne. (*Non imprimée* 119.)

CCXLIX. *Anecdote sur la Tragédie d'Hérode , par l'Abbé Nadal , représentée le 15 Février 1709.*

On vouloit faire , dit-on dans plusieurs Ouvrages relatifs à l'histoire du Théâtre , on vouloit faire une application maligne des caracteres de cette Piece , dans laquelle on croyoit trouver des rapports entre la Cour d'Hérode & celle d'un grand Roi , (Louis XIV.) quoique l'Auteur eût suivi exactement l'histoire , il n'y eut cependant

que deux vers dont l'application fût faite. Ces deux vers que Tyron dit à Hérode , en parlant de Salomé , sont :

Esclave d'une femme indigne de ta foi,
Jamais la vérité ne parvint jusqu'à toi.

Lors de la première représentation , une personne du Théâtre ayant dit qu'il y avoit trop de hardiesse dans ces deux vers , M. le Duc d'Aumont , protecteur de l'Abbé Nadal , qui entendit ce discours , répondit que ce n'étoit pas dans les vers qu'il falloit trouver de la hardiesse , mais dans l'application qui venoit d'en être faite.

CCL. *Anecdote sur la Comédie du Joueur , par M. Regnard.*

Ce n'est point à tort que Dufresny revendiquoit le fond de cette Comédie , qu'il prétendoit que Regnard lui avoit pris. Ce dernier abusa effectivement de la confiance que Dufresny lui témoigna , & pour accélérer sa Piece , il se servit de Gacon à qui il en fit faire la plus grande partie. Ce fut à Grillon , où Regnard avoit une maison de campagne qu'il aimoit beaucoup. Il enfermoit Gacon dans une
chambre

chambre , d'où ce dernier n'avoit la liberté de sortir qu'après avoir averti par la fenêtre combien il avoit fait de vers sur la Prose dont Regnard lui donnoit le canevas. C'est de Gacon qu'on tient cette Anecdote.

SUR LE MERITE FRAGMENT.

CCLI. *Qu'est-ce que le mérite ? & en quoi les hommes sont-ils convenus de le faire consister ?*

Ce n'est point dans les lumieres seules de l'esprit : car quoique l'esprit serve beaucoup au mérite , plusieurs personnes qui n'ont que de l'esprit , ne passent point pour gens de mérite. Ce n'est point non plus dans la seule droiture du cœur ; puisque tel qui n'a que de la probité , est bien regardé comme un honnête homme , mais non pas comme un homme de mérite. Seroit-ce dans un savoir éminent , & dans une grande étendue de connoissances ? Nous voyons au contraire que les Savants de profession ne sont pas toujours ceux qui sont les plus estimés ; & que la Science , ce talent si rare , n'est pas ordinairement celui qui fournit le plus

de qualités pour la Société civile. Ce n'est point non plus dans la prudence toute seule, ni dans la sagacité, ni dans le bon sens; ni enfin dans une vertu, ou dans un talent plutôt que dans un autre. C'est dans un certain éclat qui résulte de l'union de plusieurs talents, & de plusieurs vertus; c'est dans une juste harmonie des dons de la nature, perfectionnés par le travail, par la réflexion & par l'habitude.

En un mot, *Le Mérite est un assemblage des talents, des qualités & des vertus propres à notre état.* De sorte que, plus une personne possède de ces vertus, convenables à l'état auquel la Providence l'a destinée, plus cette personne a de mérite, plus son mérite approche de la perfection.

Le Mérite consiste donc dans le concert de tous les talents naturels, & de toutes les vertus acquises, qui nous sont nécessaires pour remplir avec dignité, avec succès, avec éclat, les devoirs attachés à notre profession. D'où il s'ensuit, que plus cette profession est élevée & considérable, plus elle embrasse de devoirs, & plus elle exige de vertus. (*non imprimée 120.*)

CCLII. Lorsque deux adversaires,

qui ont de la science , du goût & du jugement , sont d'accord sur un même point , on doit être comme assuré ; que ce point de réunion est le centre de la vérité. (*Brossette , non imprimée* 121.)

Le desir de mériter les louanges qu'on nous donne , fortifie notre vertu & les éloges que l'on donne à l'esprit & à la valeur , contribuent à les augmenter. (*Idem , Discours sur l'Emulation.*)

CCLIII. *Eloge de M. de Flécheres **,
premier Président de la Cour des Monnoies de Lyon , & Lieutenant Général de la Sénéchaussée.

Tous les dons de la nature , tous les talents , toutes les vertus de la Magistrature étoient rassemblés dans le cœur de M. de Flécheres. Toujours juste , toujours égal , dès ses premières années , il marcha d'un pas ferme dans les sentiers de la Justice : appliqué , austere , laborieux , il ne connoissoit d'autres occupations que les affaires , ni d'autres plaisirs que son devoir ; integre , ses yeux étoient fermés à la faveur , & ses oreilles à la sollicitation ;

* C'étoit le pere de Mde. Pupil.

il fut acquérir le droit d'être regardé comme un homme à qui l'on n'auroit osé demander une chose injuste : pénétrant, il faisoit d'abord le point de la difficulté dans les choses les plus obscures ; décisif, la Justice elle-même empruntoit sa voix, pour prononcer ses Oracles. Quel exemple à suivre ! Que de vertus à imiter ! (*non imprimée* 122.)

CCLIV. Rabelais, dont vous me parlez, (disoit Despréaux à Broffette,) étoit un Ecrivain admirable ; pour le style, j'entends. Personne n'a mieux entendu sa langue que lui, & il narre à merveilles. Il veut toujours plaire, & il plaît toujours ; c'est la raison habillée en masque. Marot & Rabelais étoient les Auteurs favoris de notre ami la Fontaine, qui avoit sur-tout pour Rabelais une admiration folle. Un jour j'avois chez moi M. Racine, M. de Valincour, mon frere le Docteur & quelques autres personnes. On parla long-temps de saint Augustin : la Fontaine écoutoit avec une espece de stupidité qui étoit ordinairement peinte sur son visage : enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, & demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il croyoit que saint Augustin

eût eu plus d'esprit que Rabelais ? Le D^octeur l'ayant regardé depuis la tête jusqu'aux pieds, lui dit pour toute réponse : *Prenez garde, Monsieur de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers ; & cela étoit vrai en effet. (Non imprimée 123.)*

CCLV. M. Despréaux, ayant tardé quelque temps à faire réponse à un de ses amis, lui en fit des excuses, & en même temps le pria de lui faire quelque plaisir qu'il lui indiqua : *Mais, ajouta-t-il, c'est bien le temps de demander des graces, lorsque je n'ai besoin que de pardon. J'aimerois autant ces deux Suisses déserteurs, à qui le Roi venoit d'accorder la vie, & qui lui demandoient pour boire, en courant après lui. (Non imprimée 124.)*

CCLVI. * J'ai fait mes basses classes au Collège de saint Jean de Beauvais. Pendant ce temps-là je m'étois si fort entêté des Romains & des livres de Chevalerie, que je passois les jours & les nuits à cette lecture. Plein de ces idées

* C'est M. Despréaux qui parle. Au reste, son exemple nous prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les jeunes Poètes ont la fureur de sortir du Collège une Tragédie à la main.

extravagantes , je formois un deffein qui n'étoit pas moins extravagant : c'étoit de compofer une Tragédie. Dès la premiere Scene je faisois paroître trois Géants , qui prenoient querelle , & étoient sur le point de se battre. Le Roi Grifalar , qui étoit un autre Géant , survenoit pour les appaifer , & leur disoit :

. Géants, arrêtez-vous :
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups.

De toute ma Tragédie je n'ai retenu que ce feul vers , qui n'est pas mal tourné ; & Boyer , qui avoit fait quatre vingts mille vers , n'en avoit pas fait un qui valût celui-là. (*Imprimée dans le Bolaana ; mais fort différent , parce que la mémoire de M. Montchenay n'étoit pas aussi sûre que celle de M. Brossette qui me fournit cette Anecdote. 125.*)

CCLVII. Despréaux étoit si fort ennemi du Style Burlesque , qu'il disoit : Je ne saurois entendre parler de Scarron que je ne frémisse , parce que ce nom me rappelle le souvenir d'une sottise. (*Non imprimée 126.*)

CCLVIII. Réfutation d'un
 mensonge imprimé dans le
 troisieme volume du siecle
 de Louis XIV. pag. 281.
 Edition de Dresde , 1753.

*Extrait d'une Lettre de M. Cizeron-
 Rival à M l'Abbé d'Olivet de l'Académie Française.*

. Mais à propos d'Ou-
 vrages faussement attribués , permettez,
 Monsieur que j'ose vous prier de m'app-
 prendre : 1°. s'il est vrai que vous soyez
 maltraité dans le *Porte-feuille de Rouf-
 seau* , & si vous croyez réellement ce
 Livre de l'Auteur dont il porte le nom.
 2°. Si vous aviez formé un projet pour
 faire revenir le même Auteur en Fran-
 ce. De ces deux faits rapportés par M.
 de Voltaire , dans le troisieme volume
 du siecle de Louis XIV , j'ai d'autant
 plus de peine à croire le premier , que
 je tiens d'un témoin respectable que
 Rousseau a conservé jusqu'à la mort le
 souvenir des bontés dont vous l'avez ho-
 noré pendant sa vie. A l'égard du se-
 cond , quoiqu'il me paroisse très-digne

de votre générosité, je ne le citerai cependant qu'après que vous aurez bien voulu m'en garantir la certitude, &c...

Lyon, ce 12 Mars

(*Non imprimée 127.*)

Réponse de M. l'Abbé d'Olivet.

Je commence, Monsieur, à me plaindre de mes yeux, & c'est ce qui m'a empêché de répondre aussi promptement que je l'aurois voulu, à la dernière Lettre dont vous m'avez honoré.

1°. *Le Porte-feuille de Rousseau* est une brochure imprimée en Hollande, contenant quelques vers qui sont de lui, & beaucoup d'autres qu'on a tort de lui attribuer. De ce nombre, est une Epigramme sur mon histoire de l'Académie. La voici :

Lecteur qui vous sentez l'ame assez intrépide
 Pour lire jusqu'au bout la légende insipide
 De ce Compileur ingénieux & fin,
 Vous apprendrez du moins à sa lecture entière
 Qui des deux au bon sens rompt le plus en visière,
 L'Apologiste de Cotin,
 Ou le Censeur de la Bruyere.

Ces vers, les seuls qui me concernent dans le Livre en question, sont d'un nommé *Mabuet*, Avocat de Rheims, qui

avoit un frere chargé des affaires de M. le Duc d'Areberg, & qui alloit souvent à Bruxelles, où je l'ai vu. Rousseau qui savoit que j'étois capable d'entendre raillerie, l'engagea à me réciter cette Epigramme, dont je prenois la défense tandis que Rousseau l'attaquoit en soutenant qu'il y avoit contradiction d'idées entre un Ouvrage *insipide* & un Auteur *ingénieux & fin*. Quoiqu'il en soit, le bon *Mahuet* fut très-content de moi, & m'assassina ensuite d'une infinité de vers Latins, pires cent fois que ses vers François. Il est venu mourir à Paris, où nous avons continué à nous voir comme amis.

2°. Une de mes Lettres, imprimée d'abord, à mon insu, dans je ne fais quel Journal de Hollande, & ensuite dans les derniers tomes des Lettres de Rousseau, donne une idée suffisante des tentatives que je faisois pour le rappel de Rousseau. Un peu plus de fermeté dans M. le Cardinal de Fleury auroit été nécessaire pour le succès.

Au reste, je n'ai jamais douté de la reconnoissance de cet illustre malheureux, &c. . . .

L'Abbé d'Olivet.

Paris, 21 Mars 1757.

CCLIX. QUATRAIN

*Pour servir d'Inscription au Portrait de
Mgr. Jean-François de Montillet, Ar-
chevêque d'An.h.*

Aux modernes Titans il déclare la guerre ;
Mais le Chrétien soumis voit la paix dans ses yeux,
Et n'admire pas moins ce Pasteur sur la terre,
Que les divins Esprits l'admireront aux Cieux.

(*Non imprimée 128.*)

CCLX. M. de Valiere, aujourd'hui Directeur de l'Artillerie, opéroit pour la première fois sous les yeux de son Pere au siege de Philisbourg en 1734. La batterie qu'il commandoit attiroit tout le feu des ennemis, & cette grêle de boulets & de bombes causoit quelquefois des distractions au jeune Eleve. Son Pere, qui l'observoit, lui dit du ton de l'amitié : *Si vous étiez bien occupé de ce que vous faites, vous ne vous appercevriez pas : mon fils, de toutes ces choses-là.*

CCLXI. Moliere dans son Imposteur fait dire les mêmes choses à Elmire en parlant à Tartufe, que la femme de Féronde dit à un Abbé dans la huitieme nouvelle de Bocace. Moliere en traduit sur-tout un passage mot pour mot :

Et pour être dévot , je n'en suis pas moins homme.

Bocace dit : Come che io sia Abbate ,
io sono home come gli alteri.

Pensée de M. . . .

CCLII. Commettre des fautes , c'est être homme : penser à s'en corriger , c'est être raisonnable : les réparer , c'est être honnête homme : vouloir les commettre de nouveau , c'est être vicieux : s'en applaudir , c'est être fou.

CCLXIII. Warwick, Tragédie par M. de Cahufac , représentée en 1742. Cette Piece n'eut qu'une représentation , & ne méritoit pas d'en avoir davantage. Il y avoit un vers qui fit beaucoup rire le Parterre. La voici :

Transportons l'Angleterre au milieu de la France.



OPUSCULES

DE C**R**

CONTENANT

DIVERSES LETTRES,

POESIES, REMARQUES, &c.

Critiquer est aisé, bien faire difficile.

Imit. de Destouch.

OF THE

DEPT. OF

AGRICULTURE

DIVISION OF

PLANT INDUSTRY

U. S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE
WASHINGTON, D. C.

M *J* *M* *O* *X* *R* *J*
 HISTORIQUE

*Sur la vie & les Ouvrages de
 feu M. NERICAULT DESTOUCHES, de l'Académie
 Françoisse.*

* **D** Hilippe Néricault Destouches, Ecuyer, Seigneur de Fortoiseau, de la Motte, de Vofves & de Vives-Eaux, Gouverneur de la Ville & du Château de Melun, naquit à Tours le 7 d'Avril 1680. Son pere étoit originaire de Richelieu, & fortoit d'une ancienne & noble famille de ce Pays-là; mais tombée depuis long-temps dans l'obscurité faute de moyens, quoiq'elle eût des alliances distinguées. Il commença ses études à Tours jusqu'en Seconde dans le College des Jésuites de cette Ville, &

* Lettre de Monsieur Destouches à l'Aut eur.

il les continua avec succès à Paris, où il fit sa Rhétorique & deux années de Philosophie. Au sortir de ses Etudes, il entra dans le Régiment de la Vieille Marine en qualité de Lieutenant de la Compagnie de *Maurillan*. Il passa de ce Régiment à celui de *Permangle*, qui le conduisit à Huningue, dont M. le Marquis de *Puyfioux* étoit Gouverneur. Il eut occasion d'aller lui rendre ses devoirs à Soleure en Suisse, où il remplissoit avec autant d'éclat que de succès les fonctions d'Ambassadeur de France. Ce Seigneur ayant conçu quelque estime pour M. Destouches, eut la bonté de l'inviter généreusement à rester auprès de lui, d'abord en qualité de Secrétaire, & ensuite de Secrétaire d'Ambassade. Il y demeura sept années*, pendant le cours desquels M. le Marquis de Puyfioux le forma aux affaires avec une bonté & une affection, dont son cœur fut toujours pénétré.** Ce fut là qu'entraîné par son goût dominant pour le Théâtre, il composa sa première Comédie, qui est celle du *Curieux Imperti-*

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

** Epître dédicatoire du *Curieux Impertinent*.

ment, sujet qui lui fut proposé par Mde. la Marquise de Thibergeau, sœur de ce grand Ministre, & Dame d'une érudition peu commune & d'un esprit supérieur.

* Après la fin de l'Ambassade M. Destouches apporta cette Piece à Paris, & les Comédiens la représentèrent avec un si grand succès, qu'il fit ensuite sa plus douce occupation de travailler continuellement pour le Théâtre. Il donna tout de suite *L'Ingrat*, *l'Irrésolu*, *le Médisant*, *le Triple Mariage*, *l'Obstacle imprévu*, & il faisoit répéter cette dernière Comédie, lorsque feu Mgr. le Régent informé depuis long-temps de son talent pour les Négociations, lui fit l'honneur de jeter les yeux sur lui pour l'envoyer en Angleterre avec l'Abbé Dubois, depuis Cardinal & premier Ministre, vers le mois de Septembre 1717.

** M. Destouches resta pendant sept ou huit mois à la Cour de Londres avec cet Abbé, qui rappellé à Paris pour être Ministre des affaires étrangères, le laissa en Angleterre par ordre du Régent, en qualité de Ministre Plénipo-

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

** Idem.

rentiaire de France. * Les intérêts de l'Etat lui furent dès-lors confiés , & toute sa conduite vengea bien l'honneur du génie poétique , qu'une opinion assez commune condamne à se renfermer dans la Poésie.

** Malgré les affaires importantes dont M. Destouches étoit chargé , il conçut une violente passion pour une Demoiselle Angloise née Catholique , nommée *Dorothee Johnston* , fille d'une naissance distinguée ; & par des raisons que la Politique lui imposoit , il l'épousa secrètement dans la Chapelle qu'il avoit à Londres en qualité de Ministre de France. Ce fut son premier Chapelain qui leur donna la bénédiction nuptiale , en présence de sa belle-sœur*** , & de quatre témoins leurs intimes amis & leurs confidens. Au reste , ce mariage secret est le sujet véritable du *Philosophe marié* , Piece que M. Destouches composa en Angleterre , cinq ou six mois après son mariage , & qu'il fit représenter en France après son retour

* Discours de M. de Fontenelle à la réception de M. Destouches à l'Académie Française.

** Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

*** C'est cette même belle-sœur qui est peinte sous le nom de Céliante dans le *Philosophe marié*.

de Londres *. Tous les personnages y font peints d'après nature à quelques circonstances près, qu'il fut obligé de changer & d'accommoder au Théâtre.

** Ce fut à peu près dans le même temps, lorsque M. Destouches demeurait dans sa terre de la Motte au Pays du Maine, à une lieue de la petite Ville du Château du Loir qu'il composa *La Fausse Agnès*, pour l'y faire représenter par quelques Seigneurs & quelques Dames de son voisinage. Il y joua lui-même le rôle de M. Desmazures, Poète Campagnard. Quand il revint à Paris, il y apporta cette Piece, & y fit le Prologue qui précède les Actes. Ensorte que c'est lui-même qui se désigne par le petit Poète qui se présente aux Comédiens dans la cinquième Scene.

L'Académie Françoisè ayant perdu en 1723 M. de Campiftron, ne crut pouvoir mieux le remplacer que par un Auteur revêtu du même éclat. Pour cet effet elle nomma M. Destouches à la place vacante. Je ne dois pas oublier

* Ce fut dans le même temps, que le Roi, content du succès des négociations de M. Destouches, lui accorda une gratification de cent mille livres.

** Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

que cette même Académie ayant remis sa réception au jour de saint Louis 1723, pour rendre encore plus folemnelle la distribution de ses Prix, & s'étant rendue au Louvre avec un très-grand nombre de gens de qualité & de mérite que la curiosité y avoit attirés, M. Destouches prononça un discours, qu'on peut voir dans le quatrième volume de ses Œuvres, & qui fut généralement applaudi.

* L'amour du repos ** & de la vie champêtre, lui fit prendre peu de temps après le parti d'acheter une fort jolie terre *** à une lieue de la Ville de Melun-sur-Seine, où il a passé presque les trente dernières années de sa vie, venant très-rarement à Paris. Là il s'occupoit à cultiver ses jardins & ses guérets, & à donner la première éducation à deux enfants qu'il eut de sa femme qu'il chériffoit. L'aîné de ses deux enfants étoit un garçon, & l'autre une

* Titon du Tillet, 2^e. supplément à la description du Parnasse François.

** Ou pour parler plus sincèrement, la mort de M. le Duc d'Orléans, qui fit éclipser les premiers rayons de fortune que M. Destouches avoit vus luire.

*** Celle de Fortoiseau.

filles; celle-ci a été mariée en 1752 à M. de Bourmary, Brigadier des Armées du Roi. Le fils a continué ses Etudes avec succès dans les Colleges de Paris : après la mort de son pere (arrivée à Fortoiseau le 5 Juillet 1754) il eut l'honneur d'être présenté au Roi. Sa Majesté toujours prête à répandre ses bienfaits sur les personnes d'un mérite distingué dans le monde Littéraire par des Ouvrages qui font honneur à la Nation, lui a accordé l'impression au Louvre des Ouvrages de son illustre pere, dont le Roi le gratifie.

Je crois ne pouvoir mieux finir ce Mémoire que par les deux Strophes suivantes, qui font partie d'une Ode que récita M. de Boissi à l'Académie Française lorsqu'il y fut reçu à la place de M. Destouches le 25 Août 1754.

Je frémiss : où va mon audace ?
 Quel est le péril que je cours ?
 Le grand homme que je remplace .
 Est le *Térence* de nos jours.
 J'ose marcher dans sa carrière :
 Mais *Destouches* est près de Moliere ,
 Autant que je suis loin de lui :
 Ami riant de la sagesse ,
 Il fut divertir sans bassesse , *

* Pour bien juger de M. Destouches, on peut s'en rapporter aux sentimens vertueux qu'il a ré-

Et nous instruire fans ennui.

Il ne borna point son génie
 Dans les limites de l'Auteur :
 Il fut pour servir sa Patrie ,
 Utile Négociateur.
 Il fut comme un Plan dramatique ,
 Conduire un projet politique :
 D'Adisson il suivit les pas ;
 Et, contre l'aveugle ignorance ,
 Prouva qu'un Ecrivain qui pense ,
 A l'esprit de tous les Etats.

LE CURIEUX IMPERTINENT.

Comédie en cinq Actes en vers,
 représentée au mois de Novembre 1710,
 dédiée à M. le Marquis de Puyseulx.
 L'idée de cette Piece qui est la premiere
 de M. Destouches, est tirée du Roman
 de Dom Quichotte. Elle eut du suc-
 cès. *In-12. Paris 1711.*

* L'INGRAT.

Comédie en cinq Actes, en vers, re-
 présentée le 5 Janvier 1712. Cette piece
 est bien écrite ; mais le caractère en pa-

pandus dans toutes ses pieces. Sa droiture, sa can-
 deur étoient encore moins le fruit d'un heureux
 naturel, que celui des impressions que la Religion,
 à laquelle il a toujours été fidèlement attaché,
 avoit également faites sur son cœur & sur son
 esprit.

* Tablettes dramatiques.

rut un peu noir. Elle eut du succès, fut interrompue par la mort de Mde. la Dauphine (de Bourgogne) & reprise peu de temps après ; mais avec moins de succès. *In-12. Paris 1712.*

L'IRRESOLU.

Comédie en cinq Actes & en vers, représentée le 5 Janvier 1713. Elle méritoit plus de succès : elle est très-bien écrite, & a bien de beautés de détail. M. Destouches, avant de la faire imprimer, a corrigé les trois premiers Actes, & refondu presque entièrement les deux derniers. *In-12. Paris 1713 & 1745.*

LE MÉDISANT.

Comédie en cinq Actes & en vers ; dédiée à Son Altesse Sérénissime Mde. la Duchesse du Maine. Représentée le 20 Février 1715, eut beaucoup de succès, & est très souvent reprise. Le Méchant de M. Gresset a bien des traits de ressemblance avec cette Piece. *In-12. Paris 1715.*

LE TRIPLE MARIAGE.

Comédie en un Acte & en Prose,

avec un divertissement dont la Musique est de M. Gilliers. Représentée le 7 Juillet 1716. Cette Piece qui est plaisante & vivement dialoguée, fut faite sur une aventure arrivée à Paris entre M. de saint Aul. . . . sa fille & son fils. Jouée & reprise avec le plus grand succès. *In-12. Paris 1716.*

L'OBSTACLE IMPREVU.

Comédie en cinq Actes & en vers, dédiée à Son Altesse Royale Mgr. le Duc d'Orléans, Régent. Représentée le 18 Octobre 1717, reprise avec des corrections le 18 Juillet 1735, & jouée cinq fois. *In-12. Paris 1718.*

LE PHILOSOPHE MARIÉ.

Comédie en cinq Actes & en vers, dédiée à Mgr. le Comte de Morville, Ministre & Secrétaire d'Etat. Représentée le 15 Février 1727. Cette Piece * dans laquelle on trouve ce qu'Horace demande aux Auteurs Dramatiques, l'utile joint à l'agréable **, fut universel-

* Approbation de M. Danchet.

** *Omne sulis punctum qui miscuit utile dulci.*

Horat.

lement

lement applaudi : le sieur Quinault l'aîné & la Dlle. Quinault sa sœur * ne contribuerent pas peu à sa grande réussite. Mais depuis la mort du premier, & la retraite de cette excellente Actrice, le Philosophe marié se soutient avec le même éclat, & est représenté très-souvent. *In-12. Paris 1727.*

L'ENVIEUX.

** Comédie en un Acte & en Prose, représentée le 3 Mai 1727. Cette Piece qui est analogue à la précédente, fut une espece d'In promptu qui vengea M. Destouches pendant sept à huit représentations de la mauvaise humeur de quelques Censeurs que le succès prodigieux de son Philosophe *** avoit révoltés ; après quoi il fit cesser ces représentations pour ne pas trop user ce même Philosophe. Depuis ce temps-là M. Destouches perfectionna l'Envieux, auquel il n'avoit pas eu le loisir de donner certains traits délicats qui lui étoient nécessaires, & il le fit imprimer suivant ces corrections. Au reste, ce petit Ouvrage ne peut plus

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

** Idem.

*** Il eut trente-six représentations.

être représentée désormais , parce que ces fortes de Pieces sont des especes de Vaudevilles qui ne peuvent intéresser le Public que pendant la chaleur d'un premier succès. *In-12. Paris , 1745.*

LES PHILOSOPHES AMOUREUX.

Comédie en cinq Actes & en vers , représentée le 26 Novembre 1729. Après cette unique représentation l'Auteur la retira pour la purger des changements & des corrections obtenues de lui contre son avis. Après l'impression de cette Piece , le Public lui rendit justice , & la regarda comme une des meilleures de M. Destouches. *In-12 Paris , 1730 **.

LA FAUSSE AGNÈS. **

Comédie en trois Actes & en Prose , composée , de même que la suivante , pour une Société qui la représenta plusieurs fois avec un grand succès , & qui l'a fait juger très-digne d'être mise au Théâtre. *In-12. Paris , 1736.*

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

** Idem.

LE TAMBOUR NOCTURNE.

Comédie en cinq Actes & en Prose ,
imitée de la Comédie Angloise de M.
Adisson , intitulée : *The-Drumer* , ou le
Tambour. Cette Piece n'a point été mise
au Théâtre. *In-12. Paris, 1736.*

LE GLORIEUX.

Comédie en cinq Actes & en vers ;
représentée le 18 Janvier 1732 , eut
le plus grand succès , & est toujours
revue avec le même plaisir. Le rôle
principal est un de ceux que le célèbre
Dufresne a le mieux rendu , & qui lui a
fait le plus d'honneur. Il y a une disser-
tation critique sur cette Piece , qui n'en
a pas souffert la moindre atteinte. *In-12.*
Paris, 1732.

LE DISSIPATEUR.

Comédie en cinq Actes & en vers ,
représentée plusieurs fois devant la Cour
à Compiègne , & souvent jouée par les
Troupes de Provinces. * Un petit refroi-
dissement survenu entre l'Auteur & les

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

Comédiens du Roi, lui fit prendre le parti de ne la donner au Public que par la voie de l'impression : mais ces mêmes Comédiens ayant souhaité qu'il leur fût permis de représenter cet Ouvrage, M. Destouches leur en fit présent, & il fut mis au Théâtre le 21 Mars 1753 avec succès. *In-12. Paris, 1736.*

L'AMBITIEUX, &c.

Tragi-Comédie en cinq Actes & en vers, représentée le 14 Juin 1737, mais les représentations en furent interrompues par la maladie de Dufresne, excellent Acteur, chargé du rôle de l'Ambitieux. La Préface de cette Piece mérite d'être lue, sur-tout par les jeunes gens qui veulent travailler pour le Théâtre.*

** Les bruits injurieux, dont l'Auteur se plaint dans cette même Préface, étoient une calomnie très-dangereuse. Sur le titre de cette Piece, on prétendoit qu'il avoit dessein de jouer un Ministre qui étoit alors très-accrédité, (C'étoit M. de Chauvelin,) & ce Ministre en fut tellement alarmé, qu'il

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

** Idem.

crut devoir empêcher la représentation de cet Ouvrage , & qu'il fit passer jusqu'à M. Destouches des menaces qui le déterminèrent à retirer la Piece dont les rôles étoient déjà distribués. Cela ne fit que redoubler l'impatience du Public. Mais M. Destouches n'y eut aucun égard pendant que le Ministre fut en place. Deux années s'écoulerent sans que l'Ambitieux pût paroître. Enfin ce Ministre fut disgracié. Tout aussitôt on pressa M. Destouches de mettre son Ouvrage au Théâtre. Il ne se pressa point. Il en fit la lecture à feu M. le Cardinal de Fleury qui lui en parut très-content, & qui fut convaincu que le portrait qu'il avoit fait de l'Ambitieux , n'avoit nul rapport au Ministre qu'on avoit prévenu contre M. Destouches. En effet , il avoit composé la Piece long-temps avant que ce même Ministre fût en place ; ainsi il ne pouvoit pas l'avoir eu pour objet , & il le prouva démonstrativement ; de sorte que M. le Cardinal lui permit de la faire représenter , & de la porter à M. Hérault , Lieutenant Général de Police , qui ne voulut point prendre sur lui de confirmer la permission de son Eminence. Autre obstacle qui arrêta M. Destouches pendant tout l'hiver , & qui ne put

être levé que par l'autorité suprême.

Ce fut pendant les grandes chaleurs de l'été que l'Ambitieux parut sur la Scene. Mais le Public qui s'étoit lassé d'attendre , & qui d'ailleurs ne trouva point le Héros de M. Destouches tel qu'on le lui avoit dépeint , c'est-à-dire , ressemblant au Ministre disgracié , ne goûta point le plaisir malin auquel il s'étoit préparé , & reçut d'abord assez froidement cet Ouvrage ; mais il en fut satisfait après deux ou trois représentations , & M. Destouches alloit recueillir une nouvelle gloire , lorsque le sieur Dufresne qui jouoit l'Ambitieux tomba malade, ce qui joint aux chaleurs excessives que l'on ressentoit alors , acheva de refroidir les Spectateurs , & c'est cette dernière circonstance qui fit le plus de tort à sa Piece. Cependant , elle fut reprise après la convalescence de l'Acteur principal ; mais elle ne fut point aussi suivie qu'elle devoit l'être , & ne procura qu'un médiocre succès à l'Auteur. Mais elle fut ressuscitée au voyage de Fontainebleau , où la Cour lui donna tous les applaudissements qu'elle mérite. La retraite de Dufresne est cause qu'on ne l'a pas remise au Théâtre jusqu'à présent , quoiqu'elle soit regardée com-

me un des meilleurs Ouvrages qui soient fortis de la plume de M. Destouches.
In-12. Paris, 1745.

* LA BELLE ORGUEILLEUSE.

Comédie en vers & en un Acte , représentée le 17 Août 1741 , ne fut point mal reçue du Public , quoiqu'elle eût le malheur d'être donnée à la suite de deux autres petites Pièces nouvelles ** , dont le sort fut peu glorieux à leurs Auteurs anonymes. Les Comédiens se propofoient en 1751 de la remettre au Théâtre quoiqu'ils la jugeassent trop sérieuse pour une Pièce d'un Acte. *In-12. Paris, 1745.*

L'AMOUR USÉ.

Comédie en cinq Actes & en Prose , représentée le 20 Septembre 1741. Cette Pièce est vivement écrite & promettoit un grand succès à l'Auteur & aux Comédiens qui n'en doutoient point. Mais elle n'eut qu'une seule représentation. Les vraies causes de cette disgrâce (attri-

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

** Sylvie & le Bal de Passi.

buée à un célèbre Auteur jaloux depuis long-temps des succès de M. Destouches) sont amplement déduites dans la Lettre qui précède l'Ouvrage , & qui les détaille avec autant de feu que de naïveté.

*Extrait d'une Lettre de M. Destouches
au sujet de l'Amour usé.*

. . . . Quand je mis au Théâtre la Belle-Orgueilleuse , mes ennemis en firent une Critique au Théâtre Italien. Et ce fut la même Cabale qui fit tomber l'Amour usé , par un bruit horrible qu'elle fit à la première représentation. Un célèbre Auteur jaloux depuis long-temps de mes succès l'avoit suscitée. Mais l'impression de ma Piece excita contre lui tant d'indignation , qu'il fut obligé de chanter la Palinodie , & de nier fortement qu'il fût l'Auteur de cette disgrâce. Mais il eut beau crier à l'injustice , personne ne le crut , & il ne s'est jamais lavé de cette indigne action , ni devant moi , ni devant le Public ; non plus que des nouveaux efforts qu'il a faits , mais très-inutilement , pour procurer la même disgrâce à la Force du naturel , en 1750.

L'HOMME SINGULIER.

Comédie en cinq Actes & en vers. Elle n'a point été représentée. L'Auteur en dit la raison dans la Préface de cette Piece, dont la lecture fait desirer de la voir au Théâtre. *In-12. Paris, 1745.*

LA FORCE DU NATUREL.

Comédie en cinq Actes & en vers, représentée le 11 Février 1750. Une puissante & opiniâtre cabale en fit balancer le succès à la première représentation; mais le Public ne prit point le change, & rendit justice à cet Ouvrage, qui lui parut très-digne de l'Auteur, & qui l'est en effet. *In-12. Paris, 1750.*

LE JEUNE HOMME

A L'ÉPREUVE.

Comédie en cinq Actes & en Prose, dans laquelle il y a bien de l'intérêt; mais que M. Destouches fit imprimer en 1751, sans daigner la faire passer par les mains des Comédiens François,

dont il avoit lieu de se plaindre.* *In-12.*
Paris, 1751.

LE FAUX MYSANTHROPE.

Comédie à laquelle M. Destouches travailloit encore en 1751. J'ignore si elle est finie.

LE TRÉSOR CACHÉ.

Comédie en cinq Actes & en prose, représentée au théâtre Italien le Mercredi 17 Mars 1745. M. Destouches retira sa Piece après cette représentation, qui fut très-tumultueuse. Le sujet du Trésor caché, est tiré du *Trinummus* de Plaute; mais le cinquieme Acte est entièrement de M. Destouches qui l'a créé, & c'est sans contredit le meilleur de la Piece. L'épreuve qui en constitue le fond, est le germe du jeune homme à l'épreuve.

LE MARI CONFIDENT.

Comédie en cinq Actes & en vers. Cette Piece, qui n'a jamais été repré-

* Lettre de M. Destouches à l'Auteur.

sentée , se trouve imprimée pour la première fois dans l'Édition *in - 4°*. des Œuvres de M. Destouches , faite au Louvre par ordre de Sa Majesté , en 1758. Il en est de même des deux Pièces suivantes.

L'ARCHI-MENTEUR.

Comédie en cinq Actes & en vers , non représentée.

LE DÉPÔT.

Comédie en un Acte & en vers , non représenté.

Outre ces vingt-quatre Pièces , & les Canevas de l'aimable Vieillard , du Tracassier , du Vindictif , du Prothée , & les Scènes Angloises tirées de la Comédie intitulée la Tempête , les Régistres de de la Comédie Françoise donnent encore à M. Destouches la Fausse Veuve , ou le Jaloux sans jalousie , Comédie en Prose & en un Acte , représentée le Samedi 20 Juillet 1715. Cette Pièce qui n'eut que cinq représentations , & , par conséquent peu de succès , a été désavouée par M. Destouches , qui me dit en termes très-clairs , dans une de ses Lettres

du 4 Mars. 1751. *Je n'ai jamais fait cette Pièce de la Fausse Veuve.* Comment concilier ce désaveu, & le passage du Régistre des Comédiens ?

LE MARIAGE DE RAGONDE.

Comédie en Musique *, représentée à Sceaux **, chez Son Altesse Sérénissime la Duchesse du Maine, & ensuite sur le Théâtre de l'Opéra, avec assez de succès pour engager quelques Auteurs à se l'attribuer ; mais M. Destouches la révendiqua, & la fit imprimer dans ses Œuvres, en 1745.

LES FETES DE L'INCONNU.

Divertissement fait pour Son Altesse Sérénissime, Madame la Duchesse du Maine, & exécutée à Sceaux le 22 Novembre 1714. Musique de M. Mouret.

LA FETE DE LA NYMPHE

LUTECE.

Autre divertissement fait pour Son

* Cette Musique est de Mouret.

** En 1714.

Altesse Sérénissime, Mde. la Duchesse du Maine, & exécutée à Sceaux, & dont la Musique est aussi de M. Mouret.

Les Œuvres de M. Destouches ont été imprimées 1^o. en 8. & en 5 Volumes, *in-12*, en 1745, à Paris chez Prault Pere. Cette Edition à laquelle un Ministre (Mgr. le Comte d'Argenson) n'a pas dédaigné de veiller, est recommandable par son exactitude & par la beauté de l'impression. M. Joly, Censeur Royal, en a revu toutes les épreuves.

2^o. En 4 Volumes *in-4^o*. en 1758, au Louvre, de l'Imprimerie Royale. Cette Edition, qui va de pair avec celle du Moliere, de même forme, est augmentée de quatre Pièces qui n'avoient jamais été imprimées.

3^o. En 11 Volumes, *in-12*. en 1758, à Paris, chez Prault pere. Cette Edition est toute semblable à celle *in-4^o*.

Le célèbre l'Argilliere a peint M. Destouches, & ce Portrait est conservé dans une des Salles de l'Académie Françoise. Le sieur Petit l'a gravé à la suite de ses Hommes illustres, & il est décoré de ces six vers que je ne donne pas pour bons.

Tels sont les traits du moderne Térence,
Qu'Athenes & que Rome ont formé pour la France;

Dans les charmants écrits l'esprit, le jugement,
Les graces, le bon goût, l'élégant badinage,
Pour plaire, pour instruire unissent leur langage,
Et l'honnête homme y joint le sentiment.

Il y a encore un autre Portrait gravé de M. Destouches à la tête d'une fort mauvaise Edition de ses Œuvres, imprimée faussement sous le nom de la Haie, en 1747 ou 1748.



M E M O I R E

HISTORIQUE

*Sur Feue Madame Galliat de
Cessens.*

Virginie Carron de Cessens étoit fille de respectable Seigneur Claude Carron, Comte de Cessens, Seigneur de Gresy, Crochet & autres Places, Sénateur, Doyen, Maître-Auditeur de la Souveraine Chambre des Comptes de Savoie, & Contrôleur Général des Finances de Son Altesse Royale; & de Dlle. Magdelaine Farjot * de saint Hillaire.

Elle naquit en 1668, à Lyon, où sa mere s'étoit transportée pour satis-

* Fille de Messire Jean-Baptiste Farjot, Seigneur de saint Hillaire, Conseiller, Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi, Chevalier & Capitaine du Guet de la Ville de Lyon, & ancien Echevin de la même Ville, & de Dame Marguerite Pincetti, fille de Noble Jean-Jacques Pincetti, Ecuyer, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi; & de Dame Genevieve Rigauld,

faire à l'une des Clauses de son Contrat de Mariage , par lequel M. & Mde. Farjot exigeoient qu'elle vînt faire son premier enfant en cette Ville , afin que ce même enfant fût en droit d'hériter des biens qu'ils y possédoient , & qui étoient considérables.

En conséquence de cet arrangement , elle fut élevée sous les yeux de ladite Dame Farjot , sa grand'Mere maternelle , qui la maria en 1682 à Messire Matthieu Galliat , Chevalier , Conseiller du Roi & son premier Avocat en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon , dont elle eut deux filles , l'une qui mourut à l'âge de dix-huit ans , & l'autre à celui de quatre.

M. Galliat étant mort en 1688 , Mde. Galliat , peu contente de l'épreuve qu'elle avoit faite du mariage , prit la ferme résolution de demeurer dans l'état de viduité. Rien ne put l'ébranler , & elle y persista jusqu'à son décès , arrivé le 18 Octobre 1740 , âgée de 72 ans. Elle fut enterrée aux Célestins le 20 du même mois , regrettée de ses amis , de ses parents , & sur-tout des pauvres auxquels elle faisoit d'abondantes largesses. Elle ne fut pas moins recommandable par les qualités de l'esprit

que par celles du cœur ; sa maison étoit le rendez-vous d'une infinité de gens de Lettres , qui y retrouvoient cette urbanité que l'on chercheroit vainement aujourd'hui chez nos femmes à prétentions. Exempte de leurs ridicules , elle l'étoit également de celui d'étaler son savoir ; en un mot sa modestie étoit supérieure à son mérite. C'est un éloge aussi simple qu'il est rare , quoique faussement prodigué tous les jours , & qu'on ne sauroit lui refuser sans injustice.



M E M O I R E S
HISTORIQUE.

*Sur la vie & les Ouvrages de Feu
M. Broffette.*

Critiquer est aisé, bien faire difficile. *Desf.P.*

Claude Broffette : Seigneur de Varennes-Dappetour , Avocat en Parlement , ès-Cours de Lyon , & ancien Echevin de la même Ville , étoit plus recommandable par sa probité & ses talents littéraires que par sa naissance. Il naquit le 8 Novembre 1671. J'ignore la profession de son pere , ainsi que le nom de la famille de sa mere , & je crois qu'il importe fort peu au Lecteur d'en savoir plus que moi à cet égard. Je ne suis pas mieux instruit des particularités qui concernent la jeunesse de M. Broffette , c'est pourquoi je passe rapidement à l'année 1698. Epoque de sa liaison avec feu *Boileau Despréaux* , liaison qui vraisemblablement ne dut son

origine qu'à une visite de politesse, ou peut-être de curiosité de la part de Broffette qui se trouvoit alors à Paris ; où il avoit été député pour les affaires de l'Hôtel-Dieu de Lyon *. La haute idée qu'il avoit des Ouvrages de cet Auteur lui ayant fait souhaiter de le connoître, il ne trouva en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation si ordinaire aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante ; & , bien différent de ces hommes renommés qui perdent à être vus de près, il lui parut encore plus grand dans sa conversation que dans ses écrits.

** Cette première entrevue produisit un effet mutuel, & donna naissance en même-temps à un commerce intime qui dura plus de douze années. L'inégalité de l'âge n'empêcha point Despréaux de se confier à Broffette : il lui ouvrit entièrement son cœur ; & quand ce dernier donna des *éclaircissements historiques*, sur les Ouvrages de ce Législateur de notre Parnasse, il ne fit proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre ami lui avoit confié.

*** S'il eut la complaisance de lui

* Avertissement de l'Édition de Boileau. 1717.

** Idem.

*** Idem.

apprendre toutes les particularités de sa vie, & de ses Ouvrages, on peut dire que Broffette de son côté ne négligea rien de ce qui pouvoit lui donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits qu'il touche légèrement, & dont il lui avouoit qu'il ne favoit pas trop bien le détail. Ses recherches ne lui déplaisoient point : de sorte qu'un jour comme il lui rendoit compte de ses découvertes : *A l'air dont vous y allez,* lui dit-il, *vous saurez mieux votre Boileau que moi-même.*

Après avoir achevé la Collection de toutes les variantes des Œuvres de Boileau, c'est-à-dire la partie la plus nécessaire & la plus pénible de l'ouvrage qu'il entreprenoit, M. Broffette fut obligé de revenir à Lyon, où ses affaires le rappelloient. Il ne se sépara de cet homme respectable qu'avec douleur, & regrettant bien sincèrement de n'avoir encore pu lui témoigner sa reconnoissance que par de foibles expressions : mais bien résolu de ne rien épargner pour lui en donner les marques les plus réelles. L'occasion ne tarda pas à se présenter : il la saisit avec avidité, & le succès répondit à ses espérances.

* De douze mille écus de patrimoine qu'avoit eu M. Despréaux, il en plaça environ le tiers à fonds perdu sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, ce qui lui fit une rente viagere de quinze cent livres ** ; mais ces sortes de rentes ayant été retranchées d'un quart par Arrêt du Conseil, parce qu'elles avoient été créées sur un pied trop haut, eu égard au Capital, les Rentiers ne toucherent plus que les trois quarts de leurs rentes. M. le Maréchal de Villeroi, à la priere de Broffette ordonna par distinction pour M. Despréaux que la Ville de Lyon lui paieroit la rente en entier. M. Despréaux d'autant plus sensible à ce service, qu'il ne haïssoit pas l'argent, écrivit à Broffette pour l'en remercier : disant : *qu'il vouloit marquer à la Postérité les obligations qu'il lui avoit, & que sa reconnoissance lui tiendroit lieu d'Apollon.*

M. Broffette extrêmement flatté d'une Lettre aussi polie, y répondit par une Epître dont le commencement étoit en prose ; mais qui finissoit par ces vers

* Lettre de Broffette à Rousseau.

** Sur le pied de 13 & demi pour 100.

que Despréaux même approuva , & que le grand Rousseau plusieurs années après a honorés de son suffrage.

* Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent
naître

L'ambitieux desir de voir & de connoître
L'arbitre , le Censeur du Parnasse François ,
Le digne Historien du plus grand de nos Rois.

Je te vis , je t'aimai : mon heureuse jeunesse ,
Boileau , ne déplut point à ta sage vieillesse.

Tu souffris que j'allasse écouter tes leçons ;
Tu daignas m'enrichir de tes doctes moissons ;
Tu m'instruisis à fond de tes divins ouvrages ,
Et tes écrits pour moi n'eurent plus de nuages.

Tu fis plus : secondant ma curieuse ardeur ,
Tu commis à ma foi les secrets de ton cœur.
Souvent tu m'entretins de tes mœurs , de ta vie ,
Des puissants ennemis que t'opposa l'envie ,
Des honneurs éclatants où tu fus appelé :
Tes chagrins , tes plaisirs , tout me fut révélé.

Mon esprit enchanté de toutes ces merveilles
Occupoit tout entier mes avides oreilles ;
Et dans les traits naïfs de ce vivant Tableau ,
Je vis à découvert l'ame du grand Boileau.
Mais dans quelque haut rang que ta muse te mette ,
Je vis l'homme d'honneur au-dessus du Poète.

O toi qui peux transmettre à la postérité
Des vers marqués au coin de l'immortalité ;
Toi , qui dans tes écrits chantés sur le Parnasse ,
Es moins l'imitateur que le rival d'Horace :
Toi , dont le Dieu des vers prend le nom & la voix
Pour régler son empire , & dispenser ses Loix :
Vois le comble de gloire où mon esprit aspire.
Quand tu dis qu'Apollon en ma faveur t'inspire ,
Boileau , tu me promets un honneur éternel :
Le moindre de tes vers peut me rendre immortel.
Fais qu'un long avenir de mon nom s'entretienne ,
Qu'il connoisse ma gloire , en admirant la tienne ;

Et que ma renommée emplissant l'univers ,
Puisse aller aussi loin que le bruit de tes vers.

Malgré la multiplicité & l'étendue de ses occupations M. Broffette ne perdit cependant pas de vue le Commentaire qu'il avoit commencé à Paris : il revit avec soin ce qui étoit fait , consulta Despréaux sur ce qui restoit à faire , & les nouveaux éclaircissements qu'il en reçut , réunis à ceux que lui donnoient journellement MM. le Verrier & Coustard , deux des plus intimes amis de cet Auteur le mirent en état de poursuivre son travail , qui néanmoins ne parut qu'environ quinze à seize années après. Les recherches inséparables de ce même travail , furent immenses ; mais M. Broffette se tint plus que recompensé des peines qu'elles lui occasionnoient , par la flatteuse espérance de s'associer en quelque sorte à la gloire de son ami , qui ne crut pouvoir mieux reconnoître les soins qu'il prenoit à cet égard , qu'en lui donnant en 1699 son Portrait peint en grand par *Santerre* *. Il y est représenté souriant finement , & montrant

* Remarques sur l'Epigramme 49 de l'édition de Boileau 1747.

du doigt le Poëme de *la Pucelle* qui paroît ouvert sur une table. Il accompagna ce Tableau de ces quatre vers qui lui servent d'inscription.

Ne cherchez point comment s'appelle
L'Ecrivain peint en ce Tableau
A l'air dont il regarde & montre la Pucelle,
Qui ne reconnoîtroit Boileau.

Avant que d'aller plus avant, l'ordre des dates exige que je m'interrompe pour rendre compte à mes lecteurs d'un établissement auquel M. Brossette contribua beaucoup & qui manquoit à sa patrie. Plusieurs personnes savantes, du nombre desquelles il étoit, ayant commencé en 1700 à s'assembler pour conférer sur des matieres de sciences & de Littérature; & leurs assemblées ayant fait beaucoup de progrès, il engagea feu Monseigneur le Maréchal de Ville-roi, Gouverneur de la Ville & de la Province, à les honorer de sa Protection, à la faveur de laquelle ils obtinrent* des Lettres-Patentes du Roi, qui confirmèrent cet établissement sous le nom d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, & qui en homologuerent les

* Au mois d'Août 1724.

Statuts & Réglements. Cette Académie*, qui est composée de vingt-cinq Académiciens ordinaires & d'un plus grand nombre d'honoraires, choisit M. Broffette pour son Secrétaire perpétuel, & il en a exercé les fonctions plus de quarante années.

Depuis 1700 jusqu'en 1711 M. Broffette consacra tous ses moments de loisir à revoir, corriger, & augmenter son Commentaire auquel il auroit mis sans doute la dernière main, si la juste douleur où le plongea la mort de M. Despréaux, arrivée le 13 Mars de cette année, ne l'eût obligé de le suspendre pour donner un libre cours à ses larmes. Hors d'état de s'occuper, du moins de quelque temps, d'un travail qui lui rappelloit sans cesse la perte qu'il venoit de faire; ses amis, & particulièrement M. Ravat, alors Prévôt des Marchands de Lyon, qui étoit du nombre, l'invitèrent à profiter de cet intervalle pour mettre au jour un *Eloge Historique* de cette Ville dont il leur avoit commu-

* Elle a été réunie à la Société Royale des Beaux Arts en vertu des Lettres Patentes de S. M. du mois de Juin 1758.

niqué le Manuscrit , & après la lecture duquel ils avoient unanimément jugés que cet Ouvrage feroit autant d'honneur à l'Auteur qu'à sa Patrie. Cette approbation , toute flatteuse qu'elle étoit , n'auroit point encore déterminé M. Broffette à donner sa copie à l'Imprimeur , si Monseigneur le Maréchal de Villeroy ne lui eût fait dire qu'il étoit un de ceux qui desiroit avec le plus d'ardeur d'en avoir un exemplaire. Ce Seigneur n'eut point à se plaindre de la déférence de M. Broffette. Cet Ouvrage parut bientôt après * sous ses auspices & l'applaudissement général justifia le suffrage particulier.

Le temps qui guérit tout à la fin , ne put guérir la plaie de M. Broffette que très-tard. Cinq années s'écoulerent encore depuis la publication de cet *Eloge* jusqu'à celle de son Commentaire sur les Œuvres de Boileau , dont les deux premiers exemplaires furent enfin présentés à S. A. R. Monseigneur le Régent ** ,

* En un volume in-4^o. chez Jean-Baptiste Girin 1711.

** Ce Prince , ayant vu quelques feuilles de cet Ouvrage avoit permis qu'on le lui dédiât. L'Épître en fut faite par M. Broffette au nom des sieurs Barillot & Fabri qui l'imprimoient , & ce fût ce dernier qui eut l'honneur de le lui présenter,

& à M. le Duc de Chartres, son fils, au mois de Juillet 1716; l'accueil favorable dont l'honorèrent ces Princes fit grand bruit * : l'Auteur, & le Libraire prévirent avec plaisir de quel poids il seroit aux yeux du Public, qui en effet y conforma le sien, & rendit justice au mérite de cet Ouvrage, un des meilleurs sans contredit qui ait jamais paru en ce genre. Les divers Journalistes de l'Europe en parlerent avantageusement; le *R. P. Tournemine* sur-tout, se signala par un Article dont il étoit l'Auteur, & qu'il fit insérer dans le Journal de Trévoux du mois de Mai 1717. Cet extrait étoit rempli de beaucoup de louanges. Mais de peur qu'elles ne fussent capables de trop enfler le cœur à M. Brossette, il ajouta tout de suite un autre Article, qui est le Livre VIII du même Journal, intitulé : *Défense du grand Corneille contre le Commentateur de M. Despréaux*; là, il attaqua M. Brossette nommément & personnellement avec un air de vivacité, & même d'aigreur qu'il ne devoit pas attendre d'un homme qui se disoit de ses amis & qui avoit marqué quelque estime pour lui **.

* Lettre de Brossette à Rousseau.

** Lettre de Brossette à Rousseau.

„Si je ne craignois, dit le P. Tour-
nemine dans cette *Défense*, qu'on ne
prît les louanges que je viens de donner
à M. Broffette, pour une approbation
de ce que son Auteur & lui ont dit con-
tre Corneille, je négligerois de les ré-
futer. La réputation du grand Corneille
est trop bien établie pour qu'il ait besoin
de Défenseur, & ce que le Commenta-
teur nous apprend des efforts qu'a fait
cet ami de Racine pour abaisser le Prince
des Poètes Tragiques, nuira moins à
Corneille qu'à son ennemi. M. Broffette
nous découvre les artifices ; cachés sous
divers ménagements, dont la timide
jalousie de Boileau n'a osé se dispenser
pendant la vie de Corneille ; des louan-
ges équivoques * ; le nom de Corneille
supprimé dans les endroits où l'on le
blâme sans mesure ** ; des traits que
Boileau n'auroit osé imprimer & qu'il
confioit à son ami pour les faire passer
à la postérité ***. Mais l'idée que Boi-
leau s'étoit faite de Corneille, & que
son Commentateur nous présente, est
si fausse, si différente de celle qu'en ont

* Satyre IX vers 177.

** Art. Poët. chant III. & IV.

*** Epigramme XXIX.

& ceux qui l'ont connu , & ceux qui lisent ses Ouvrages sans prévention , qu'il n'est pas à craindre qu'elle diminue le nombre des admirateurs du *Sophocle François* , &c. . . . On veut le faire passer pour Copiste ; on affecte de nous indiquer les sources où il a puisé : on ne nous apprend que ce qu'il avoit appris lui-même au Public , en lui donnant le *Cid* , *Cinna* & *Pompée*. On lui reproche d'avoir estimé *Lucain* , & sur cela on l'accuse d'avoir le goût peu sûr , & de juger sottement *. Forcé d'admirer avec le Public certaines Pièces de *Corneille* , *Boileau* , pour se dédommager de cette contrainte , a voulu du moins immoler les dernières à *Racine* son Idole. Qu'on se garde de juger de l'*Attila* de *Corneille* par une Epigramme assez fade du Poète Satyrique , & par une note ** ou le Commentateur a prononcé , que la décadence de l'esprit de *Corneille* se fait sentir dans cette Pièce , qu'assurément il n'a pas lue. Mais *M. Boileau* , si l'on en croit son Commentateur *** ,

* Art Poët. vers 34 chant IV.

** Satyre IX vers 177.

*** Epigramme XIV. Remarque.

a réparé ses critiques indiscrettes par un beau trait de générosité envers Corneille; il fit rétablir sa pension qu'on avoit supprimée On défie de donner la moindre preuve de ce fait. Ainsi , M. Boileau n'a pas été dans l'occasion de jouer le rôle généreux qu'on lui attribue , de courir chez Mme. de Montespan , de parler au Roi avec chaleur , &c. *

** La mauvaise humeur du R. P. Tournemine tomboit , comme on le voit assez , sur M. Despréaux; mais M. Broffette se crut obligé comme son interprete , & plus encore comme son ami , de faire voir l'injustice des accusations publiées contre lui. C'est ce qu'il fit , quoique long-temps après , en envoyant à ce Jésuite une Dissertation *** en forme de Lettre , dans laquelle il lui démontra qu'il avoit tort dans tous les chefs. Soit mépris , soit manque de bonnes raisons , le R. P. Tournemine ne daigna pas y faire la moindre réponse , & M. Broffette piqué de son silence , se proposa de rendre sa Dissertation pu-

* Idem.

** Lettre de Broffette à Rousseau.

*** Le Manuscrit de cette Dissertation est entre les mains de l'Auteur de ce Mémoire.

blique en la faisant entrer dans une nouvelle édition de ses Remarques sur Boileau, qu'il préparoit en 1735. Mais cette même édition n'ayant pas eu lieu, le Public n'a point été en état de juger sur les Pièces.

Entraîné malgré moi par la liaison des faits que j'ai rapportés jusqu'à présent, il ne m'a pas été possible d'apprendre plutôt à mes lecteurs que M. Broffette, accablé par ses occupations littéraires & domestiques, prit enfin en 1705 la résolution de les partager en se mariant. L'intérêt n'eut aucune part à son choix; le sentiment seul le détermina, & lui fit épouser au milieu de l'année suivante (1706), Marguerite Chavigni ou Chavagnieu*, dont la naissance, ni la fortune n'avoient rien d'extraordinaire; mais qui réunissoit en elle la délicatesse de l'esprit aux agréments de la figure.

Cet hymen célébré sous les plus heureux auspices, promettoit à M. Broffette un avenir délicieux: l'expérience ne le

* Née à Lyon en 1686, M. Broffette en eut quatre enfants dont deux, (une fille & un fils) vivent actuellement 1750. La fille a été mariée à M. Robert, dont elle est veuve, & le fils a épousé Mlle. Pestalozzi, sœur du Médecin de ce nom.

détrompa point , & il jouissoit à cet égard d'une félicité parfaite lorsque la mort lui enleva cette épouse qui lui étoit si chere * , & qui par une infinité de titres méritoit toute sa tendresse. Elle mourut , (au mois d'Avril 1716) dans sa trentième année , & il n'y en avoit pas encore dix qu'ils étoient ensemble.

Elle n'est plus (s'écrioit-il dans sa douleur) *O Ciel !*

Ses vertus , son courage :
Sa beauté , son esprit , sa piété , sa foi ,
N'ont pu la garantir au milieu de son âge
De la commune Loi.

A cet éloge , qu'il empruntoit du grand Rousseau , il ajoutoit quelque chose de plus singulier , c'est qu'ils avoient toujours été aussi attentifs à se plaire l'un à l'autre que le premier jour de leur mariage. Ainsi l'on doit juger de l'état douloureux ** où le plongea une perte qu'il lui étoit impossible de jamais réparer.

Ses pleurs cessoient à peine de couler que plusieurs Savants de ses amis l'invi-

* Lettre à Rousseau.

** Sa douleur lui suggéra de faire tirer du cerveau de cette épouse qui lui étoit si chere la glande qu'on appelle *Pineala* ; & de la porter à son doigt dans le châton d'une bague d'or.

terent à publier deux Commentaires qu'il avoit fait depuis long-temps, l'un, dont je parlerai plus amplement ailleurs, sur les Œuvres de Moliere, & l'autre, sur celles de Regnier. Instruit * particulièrement de la vie, de la mort, des mœurs & de la fortune de ce Poëte Satyrique par les papiers même de sa famille, il s'étoit effayé sur lui avant que de travailler à son Commentaire sur Boileau.

Regnierum dederam : invidit Bolæus.

At iste

Cur ab eo post hac invidetur habet.

Il ne manquoit plus que la dernière main à cet ouvrage ; mais il s'excusa sur le peu de loisir qu'il avoit de l'y mettre.

** M. Coustou, Sculpteur habile, neveu & élève du fameux Coisevox, passant à Lyon en 1718, l'occasion tenta M. Broffette. Il lui fit faire en marbre le Buste de M. Despréaux. Cet Artiste travailla sous ses yeux, & d'après l'estampe gravée par *Drevet* sur le Portrait que M. *Constard* avoit fait peindre par *Rigaud*, en 1704, & il réussit

* Lettre à Rousseau.

** Idem.

au point de ne pouvoir rien ajouter à la ressemblance qui étoit parfaite. Si je favois , dit M. Broffette (dans une de ses Lettres à Rousseau) un moyen plus propre pour éterniser ma reconnoissance envers cet illustre ami , & la vénération que j'ai pour sa mémoire , foyez assuré que je l'emploierois.

Au reste , ce fut sur les invitations réitérées de ce même Rousseau , & sur celles de l'Abbé d'Olivet que M. Broffette se détermina enfin d'achever ses Notes sur Regnier. Il employa les Vacances de l'année 1721 à conférer toutes les éditions qu'il put recouvrer de cet ancien Auteur , dont il parvint à rétablir le texte dans toute sa pureté. Débarrassé de cette partie la plus importante , & la plus utile de son travail , mais en même-temps la plus ennuyeuse & la plus difficile , il y ajouta des notes pour l'éclaircir ; mais elles ne furent pour lui qu'une espece d'amusement , & le Public étoit à la veille de jouir du fruit de ses recherches à cet égard , lorsqu'il fut nommé Administrateur du grand Hôtel-Dieu de la Ville de Lyon , en 1722 les devoirs inséparables de cette nouvelle fonction étoient incompatibles avec des travaux littéraires. M. Broffette

ne tarda pas à s'en appercevoir , & dès ce moment il abandonna les siens pour se consacrer tout entier au service des pauvres de cet Hôpital , dont il embrassa plus que d'une fois la défense avec un zele qui lui mérita les justes applaudissemens de ses Supérieurs & de ses Confreres.

Rendu à lui-même au bout de deux années (en 1724) il se remit à travailler avec ardeur à son Commentaire ; mais ce ne fut pas pour long-temps. La voix publique l'appella en 1727 à la place d'Avocat - Recteur de l'Hôpital-Général de la Charité qu'alloit quitter M. Bérin , auquel il n'étoit pas possible de donner un plus digne successeur que M. Broffette dont les talents & le crédit auprès de M. le Maréchal de Villeroy étoient généralement connus de toutes les personnes qui composoient alors le Bureau de cette Maison. Chargé en conséquence de ses intérêts les plus chers , il fut envoyé peu de temps après à Paris (au mois de Mai 1728) , où il obtint non-seulement la confirmation de ses anciens Privileges ; mais encore des Lettres-Patentes * de sa Majesté qui lui

* Du mois de Septembre 1729.

en accorderoient de nouveaux. Il fit plus ; il la quitta gratuitement à son retour de la somme de 7000 liv. dont il étoit créancier pour reste des dépenses & déboursés qu'il avoit été obligé de faire pour elle en cette occasion. Cet abandon étoit d'autant plus généreux que M. Brossette n'étoit pas riche , le Bureau qui ne l'ignoroit point , en fut pénétré de la plus vive reconnoissance , & la lui fit témoigner par ses Députés le 11 Décembre 1729 *.

M. Brossette n'avoit pas attendu jusqu'à ce temps-là pour remplir les engagements qu'il avoit contractés vis-à-vis du Public en lui faisant annoncer dans le Mercure de France , mois de... 1727 , la prochaine édition de son Commentaire sur les Œuvres de *Regnier*. Il y avoit mis la dernière main avant que d'aller à Paris , ou j'ai oublié de faire remarquer que les affaires de la Charité le retinrent quinze à seize mois , ce qui vraisemblablement lui procura la facilité d'envoyer son Manuscrit à Londres où il fut enfin magnifiquement imprimé au mois de

* Registres , du Bureau , Page 205.

Septembre 1729 en un volume in-4°. chez *Lyon & Woodman*.

Cet Ouvrage étoit attendu depuis si long-temps, & avec trop d'impatience pour ne pas être bien reçu : le succès n'en fut point équivoque, & les louanges que lui prodiguerent les plus illustres Citoyens de la République des Lettres dédommagerent amplement M. Broffette de celles que lui refusoient les Abbés Desfontaines, & Lenglet Dufresnoi. Ce dernier sur-tout qui lui en vouloit par rapport à sa liaison avec le Grand Rousseau dont il étoit ennemi déclaré, se déchaîna avec le plus d'animosité ; & je ne crois pas inutile d'apprendre à mes lecteurs que cet Abbé donna quelques années après (en 1733) une nouvelle édition des Œuvres de Regnier * qui devoit être dédiée à ce même Rousseau par une Epître Satyrique sous le nom de M. Broffette. Mais ce Poète ayant été informé de ce projet par l'Abbé de Vayrac, qui étoit alors dans les Pays-Bas, mit tout en usage

* Sous ce titre : les Œuvres du Poète Regnier avec quelques nouvelles notes & des Poésies qui n'étoient pas dans les anciennes éditions, in-4°. Amsterdam 1733.

pour faire supprimer cette Epître ; il'employa le crédit du Comte de *Sintzindorf*, alors Ambassadeur de *Charles VI* en Hollande. De sorte que cette Piece ne parut point dans l'édition du Regnier. Elle ne fut cependant pas perdue pour cela , car l'Abbé Lenglet jaloux de conserver ce monument de sa noirceur , l'inséra à la fin du premier Tome de son Livre de *l'usage des Romans*.

Les deux années du Rectorat de M. Broffette étant expirées au mois de Décembre 1729 , la Cour ne mit point d'intervalle entre les services qu'il venoit de rendre à l'Hôpital de la Charité, & la juste récompense qu'elle crut lui devoir à cet égard. Elle le nomma dans le courant du même mois Echevin de la Ville Lyon pour les années 1730 & 31. Cette Place à laquelle les vœux des Citoyens appelloient depuis long-temps M. Broffette , ne pouvoit être mieux remplie. Il ne s'y distingua pas moins par sa conduite pleine d'équité , de discernement , & de lumieres que par son amour pour les Sciences , & pour ceux de ses compatriotes qui les cultivoient avec succès. Toujours attentif à leur procurer de nouveaux avantages , il engagea , en 1731 , feu M. Au-

bert *, Doyen des Avocats , & ancien Echevin de la Ville de Lyon , à donner sa belle & nombreuse Bibliothèque à MM. du Consulat , à condition qu'elle seroit destinée à l'usage du Public **. Les Livres en devoient être déposés & gardés dans une des Salles de l'Hôtel-de-Ville ; mais cette clause n'ayant pas eu lieu , ils furent transportés à l'Hôtel de Flecheres , où ils sont actuellement. Je ne dois pas oublier ici que la direction de cette même Bibliothèque*** fut confiée dès-lors à M. Broffette entre les mains duquel elle s'augmenta de tout ce qui parut de plus intéressant dans notre littérature pendant l'espace de dix années.

Les pénibles fonctions auxquelles M. Broffette étoit assujetti en qualité d'Echevin *Gradué* , n'étoient pas encore finies , lorsque M. de *Chauvelin* , Maître des Requêtes chargé de l'inspection de la Librairie , & sous les auspices duquel les Libraires de Paris préparoient une

* Pierre Aubert , né à Lyon , le 9 Février 1642 , mort en 1732.

** L'Acte de donation est du 22 Mai 1731.

*** M. Aubert s'en étoit réservé la jouissance pendant sa vie , ce qui fit qu'elle ne fût ouverte qu'en 1733.

édition des Œuvres de Moliere en six volumes in-4^o, lui écrivit (le 19 Février 1731), pour l'engager à faire part au Public des remarques qu'il avoit faites sur cet Auteur. Le temps ne pouvoit être plus mal pris pour faire cette demande. Aussi M. Broffette répondit à ce Magistrat : qu'il s'en falloit bien que ses Remarques fussent en état de paroître : qu'il étoit malheureusement attaché à des fonctions municipales qui l'empêchoient de détourner les yeux vers aucun objet étranger, & qu'ainsi il ne pouvoit penser de long-temps à la publication de son Commentaire.

Cet Ouvrage dont je me rappelle que je n'ai dit qu'un mot à mes Lecteurs, consistoit en Faits Historiques & en Imitations. M. Broffette avoit recueilli les uns & les autres avec grand soin, & pendant long-temps : les Faits lui avoient été indiqués, non-seulement par M. Despréaux, intime ami & grand admirateur de Moliere ; mais encore par *Baron*, & par d'autres personnes qui avoient vécu familièrement avec lui. A l'égard des Imitations, il ne s'étoit pas contenté de celles de *Plaute* & de *Térence*, connues de tout le monde ; il avoit porté ses recherches plus loin :

il avoit lu , extrait & comparé toutes les Pièces, tant imprimées que Manuscrites , de l'ancien Théâtre Italien , & du Théâtre Espagnol , que Moliere a imitées en tout ou en partie. Tel étoit le fond de cet Ouvrage , auquel il avoit ajouté les changements faits par Moliere lui-même & ceux que font aujourd'hui les Comédiens dans l'exécution ; la Musique des Ballets , les divertissemens , & les Airs notés des paroles qui se chantent. En voilà je crois plus qu'il ne faut pour donner une juste idée de ce Commentaire qui n'a pas été imprimé , & qui vraisemblablement ne le fera jamais, puisqu'on ne fait point encore dans quelles mains en a passé le Manuscrit *.

Distrait par une infinité de chagrins domestiques , M. Broffette abandonna ses occupations littéraires depuis 1731 , jusqu'en 1735 , qu'il se proposa de donner une nouvelle édition des Œuvres de Boileau considérablement augmentée & purgée de toutes les Pièces étrangères dont l'avidité des Libraires de Hollande avoit farci les précédentes.

* Il ne s'est point trouvé dans les papiers de M. Broffette.

Il travailla presque aussitôt en conséquence ; mais je ne fais par quel contretemps sa copie qui étoit prête depuis la fin de l'année 1737 ne fut envoyée à l'Imprimeur qu'au mois de Mars 1740, ni par quelles raisons ce même Imprimeur après en avoir suspendu l'impression pour entreprendre celle d'un Commentaire sur Nevvton par les R. R. P. P. *le Scur & Jaquier*, ne l'a jamais reprise.

La fin de la vie de M. Broffette fut un tissu d'infirmités, qui l'empêcherent de mettre la dernière main à son recueil des *Lettres de Rousseau*. Frappé en 1738, d'une Paralyse imparfaite qui lui laissa un engourdissement dans le bras & dans la jambe du côté droit, il fit vainement tous les remèdes que la Médecine lui imposa ; aucun ne lui rendit ses forces, & il demeura incommodé au point de ne pouvoir ni marcher, ni écrire qu'avec beaucoup de peine.

A cette triste situation dans laquelle il languit environ cinq années, se joignit, à la fin de la quatrième, une fièvre peu violente, mais presque continuelle, qui l'emporta enfin le 16 Juin 1743, âgé de 72 ans, trois mois & sept jours.

M. Broffette étoit d'une taille au-

dessus de la médiocre ; il avoit les cheveux & les sourcils blonds cendrés , les yeux bleus , extrêmement doux , & qui peignoient parfaitement son caractère ; le visage ouvert & la physionomie agréable & spirituelle. Son Portrait , placé dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville , du côté des fenêtres , est très-ressemblant.



CATALOGUE
DES OUVRAGES
DE
M. BROSSETTE.

I. **P**rocès verbal des Conférences tenues par Ordre du Roi, entre MM. les Commissaires du Conseil, & MM. les Députés du Parlement de Paris, pour l'examen des Articles de l'Ordonnance civile du mois d'Avril 1667, & de l'Ordonnance Criminelle du mois d'Août 1670, premiere édition; seconde édition augmentée en 1700.

* II. *Les Titres du Droit Civil & du Droit Canonique*, rapportés sous les noms François des matieres, & suivant l'Ordre Alfabétique, avec une brieve explication des Titres, dont la seule lecture ne donne pas une idée suffisante, in-4°. à Lyon, chez Antoine Boudet 1705.

* Cet Ouvrage a été inséré tout entier dans la Bibliothèque des Arrêts de M. Brillon.

III. Histoire abrégée , ou Eloge Historique de la Ville de Lyon , dédiée à Monseigneur le Maréchal de Villeroy , *in-4^o* . à Lyon chez Jean - Baptiste Girin 1711.

IV. Eclaircissements Historiques , sur les Satyres & autres Œuvres de M. Boileau , Despréaux , *in-4^o* . Geneve , chez Barillot & Fabri , 1717.

V. Eclaircissements Historiques sur les Œuvres de Regnier , *in-4^o* . à Londres , chez Lyon & Woodman , 1729.

VI. *Idem* , sur celles de Jean-Baptiste Poquelin de Moliere , *Manuscrit*.

VII. Diverses Lettres , sur des sujets de Littérature , *Manuscrit*.

VIII. Bolæana , ou pensées diverses de M. Boileau tirées de ses conversations , de ses Lettres , &c. *Manuscrit*.

IX. Eloge de M. le Maréchal de Villeroy , lu à l'Assemblée publique de l'Académie de Lyon , le Mardi 28 Novembre 1730. *Manuscrit*.

X. Du grand ou du Sublime dans la Magistrature , Discours prononcé à Lyon , à l'ouverture des Audiences , le Lundi 13 Novembre 1713. *Manuscrit.*

XI. de l'Emulation , Discours , fait en Novembre 1718. *Manuscrit.*

XII. Discours sur le Mérite , achevé le 27 d'Octobre 1726. *Manuscrit.*

XIII. Lettre au R. P. Tournemine de la Compagnie de Jesus , du mois d'Octobre 1719. *Manuscrite.*

XIV. Défense d'un passage de M. Despréaux sur les Tragédies Grecques. Discours lu à l'Académie des Belles-Lettres de Lyon , tenue le Lundi 5 Janvier 1717 en présence de Monseigneur François-Paul de Neuville Ville-roy , Archevêque de Lyon , Protecteur de l'Académie. *Manuscrit.*

XV. Lettre à M. de la Monnoye , de l'Académie Française du 20 Janvier 1718. *Manuscrite.*

XVI. Lettre à M. Dongois , Greffier

en chef du Parlement , du 6 Avril 1713.
Manuscrite.

XVII. Discours de Sénèque à Néron ,
traduit du quatorzième Livre des An-
nales de Tacite , lu à l'Académie de
Lyon le 23 Février 1734.

XVIII. Des Jeux Séculaires , Dis-
cours lu à l'Académie de Lyon , le
Lundi 15 Mars 1717 en présence de
Monseigneur l'Archevêque. *Manuscrit,*

XIX. Discours sur l'établissement de
l'Académie de Lyon , lu dans cette mê-
me Académie en présence de M. le Duc
de Villeroy , son Protecteur , le jour
qu'il y fit son entrée , Mardi 8 Février
1735. *Manuscrit.*

XX. Avertissement pour le Livre du
Poète sans Fard. (Gacon) *imprimé.*

XXI. Du Droit de Crédit , Discours
lu à l'Académie de Lyon le 18 Juillet
1730. *Manuscrit.*

XXII. Réflexions sur le Poème de
Lucrece *de rerum natura* , lues à l'Aca-

démie de Lyon , le Mardi 24 Avril
1736. *Manuscrites.*

XXIII. Institutiones Justiniani , in
Tabulas Synopticas redactæ , &c. 1691.
Manuscrit.

FIN.

*Manuscrit Detrouche
Bibliothèque
A. P. 1736*



